



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

SC-13/CONF.225/11
Paris, le 30 mai 2013
Original anglais

**Conseil international de coordination
du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**
Vingt-cinquième session

Siège de l'UNESCO, Paris (France)
27-30 mai 2013

<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/about-mab/icc/icc/25th-session/>

RAPPORT FINAL

I. Ouverture par la Présidente du CIC

1. La 25^e session du Conseil international de coordination (CIC) du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 27 au 30 mai 2013.
2. Parmi les 113 participants figuraient les représentants des membres ci-après du Conseil élus par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 36^e session : Autriche, Bahreïn, Bélarus, Chili, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, Estonie, Éthiopie, Ghana, Haïti, Honduras, Iran, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nigéria, Norvège, Portugal, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Viet Nam.
3. Assistaient aussi à cette session, en qualité d'observateurs, les représentants des États membres suivants : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Djibouti, Équateur, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Grèce, Guatemala, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Kazakhstan, Madagascar, Malaisie, Mongolie, Namibie, Niger, Ouganda, Pays-Bas, Pologne, République démocratique du Congo, Saint-Kitts-et-Nevis, Slovaquie, Soudan, Suède, Tunisie, Vanuatu.
4. Étaient également représentés les organisations internationales/multilatérales et instituts ci-après : UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), UISB (Union internationale des sciences biologiques), SCOPE (Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement), Convention de Ramsar.
5. La liste complète des participants figure à l'Annexe 1 du présent rapport.
6. Mme Boshra Salem a officiellement ouvert la session en sa qualité de Présidente du Conseil du MAB. Elle a souhaité la bienvenue à tous les membres du Conseil du MAB ainsi qu'aux délégations d'observateurs d'États membres de l'UNESCO et aux représentants d'organisations internationales.

Allocution de bienvenue de la Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles

Mme Gretchen Kalonji, Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles, a chaleureusement accueilli les délégués à la 25^e session du Conseil international de coordination du MAB.

Mme Kalonji a informé les membres du Conseil que le Conseil exécutif de l'UNESCO avait, à sa 191^e session en avril dernier, décidé que le Programme MAB devait, dans le 37 C/5 (2014-2017) de l'UNESCO, faire l'objet d'un axe d'action spécifique libellé comme suit : « *Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère* ». Le résultat escompté qui l'accompagne a été formulé ainsi : « *Utilisation renforcée des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour un développement équitable et durable et la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements* ». L'indicateur de performance proposé pour ce résultat escompté est : « *Nouvelle stratégie approuvée pour le MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (2014-2021)* ».

Mme Kalonji a informé le CIC-MAB des tout derniers résultats du processus de définition des priorités des résultats escomptés du 37 C/5 entrepris à l'UNESCO la semaine précédente par le Groupe de travail du Conseil exécutif. Le Programme MAB, à l'instar du Programme hydrologique international (PHI) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), s'est vu attribué un rang très élevé parmi les priorités du Secteur des sciences exactes et naturelles.

L'ADG/SC a annoncé que M. Thomas Schaaf, désigné Directeur par intérim de la Division des sciences écologiques et de la terre depuis le mois d'août de l'année précédente, quittait l'UNESCO à la fin de la semaine pour prendre une retraite anticipée, à l'âge de 55 ans. Elle a rendu hommage au dévouement de M. Schaaf envers le Programme MAB, soulignant la contribution qu'il avait apportée au sein du Programme pendant plus de 25 ans. Elle a également exprimé sa satisfaction quant à la manière dont M. Schaaf était parvenu à servir à la fois la Division des sciences écologiques et de la terre et le Programme MAB au cours d'une période marquée par de graves contraintes financières.

Elle a ensuite annoncé qu'en consultation avec la Directrice générale, elle avait décidé de désigner M. Han Qunli comme nouveau Directeur de la Division et Secrétaire du Programme MAB. M. Han Qunli est très bien connu de la communauté du MAB étant donné qu'il a lui aussi travaillé avec et pour le Programme MAB depuis plus de 20 ans. M. Han, qui exerce actuellement les fonctions de Directeur du Bureau exécutif du Secteur des sciences exactes et naturelles, a auparavant successivement été Directeur du Bureau de l'UNESCO à Jakarta, au service des programmes scientifiques dans la région Asie-Pacifique, puis Directeur du Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran. Mme Kalonji a souligné que les délégués allaient devoir débattre de points très importants pour l'avenir, notamment l'évaluation du Plan d'action de Madrid, la nouvelle stratégie du MAB pour 2014-2021 et l'avenir du MAB dans le cadre de l'agenda pour le développement après 2015. En conclusion, elle a souhaité aux délégués des débats fructueux, les remerciant de leur soutien constant au Programme MAB.

II. Discours d'ouverture de la Directrice générale de l'UNESCO

7. La Directrice générale a chaleureusement souhaité la bienvenue aux délégués du CIC-MAB. Elle a débuté son allocution en soulignant que la raison d'être de l'UNESCO était la mise en réseau et le partage, reconnaissant ainsi l'importance et la contribution du Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) à cet égard.

8. La Directrice générale a comparé le RMRB à une carte mondiale de la coopération scientifique pour la protection de la biodiversité. Elle a en particulier mentionné l'importance de la constitution de réseaux et de la coopération au sein des réserves de biosphère transfrontières, la qualifiant d'hyper-coopération entre les pays et de source d'inspiration pour ces derniers. À cet

égard, elle a évoqué sa participation à l'inauguration de la Réserve de biosphère transfrontière de Polésie occidentale (Bélarus, Pologne et Ukraine), ainsi que le survol qu'elle a pu effectuer de la réserve de biosphère transfrontière de Trifinio Fraternidad, partagée par le Guatemala, le Honduras et El Salvador.

9. Elle a rappelé que depuis 40 ans, le Programme MAB mettait de façon très concrète la science au service de la paix et du développement durable et démontrait les liens qui existaient entre le développement humain et les écosystèmes, ainsi qu'entre la diversité biologique et la diversité culturelle.

10. Elle a par ailleurs mis l'accent sur l'aspect novateur du Programme MAB et sur l'importance de la session en cours du CIC-MAB pour le renforcement du Programme. Elle a plaidé pour que les réserves de biosphère continuent d'être une source d'inspiration au-delà de leurs frontières. Elle a également appelé à une participation plus active du Programme MAB à l'initiative Future Earth ainsi qu'à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

11. Enfin, elle a insisté sur le rôle que le Programme MAB devait jouer pour resserrer les liens entre le savoir et les politiques, entre la science et les politiques, afin d'élaborer des solutions durables. À cet égard, la Directrice générale a mentionné le Conseil consultatif scientifique créé par l'UNESCO à la demande du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Elle a conclu en souhaitant aux participants des travaux très fructueux.

III. Rapport de la Présidente du CIC

12. Mme Boshra Salem a, en sa qualité de Présidente du CIC-MAB, présenté son rapport sur d'importants événements et faits nouveaux intervenus depuis la 24^e session du CIC-MAB, en mettant l'accent sur les activités auxquelles elle a personnellement participé. Elle a tout d'abord rendu compte du Projet UNESCO-MAB sur la gestion durable des terres arides marginales (SUMAMAD) auquel sont associés des spécialistes des terres arides et gestionnaires de réserves de biosphère des pays suivants : Belgique, Bolivie, Burkina Faso, Chine, Égypte, Inde, République islamique d'Iran, Jordanie, Pakistan et Tunisie. Elle a mentionné le 10^e Atelier international du Projet SUMAMAD, qui s'est tenu en Bolivie en novembre 2012, et les préparatifs en cours du 11^e Atelier du Projet SUMAMAD qui aura lieu à Gand (Belgique) en juin 2013 et marquera aussi la clôture de ce très fructueux projet de l'UNESCO-MAB. Elle a exprimé sa chaleureuse gratitude au Gouvernement des Flandres (Belgique) qui a fourni plus de 2,3 millions de dollars des États-Unis à l'UNESCO pour le déroulement des opérations du Projet SUMAMAD au cours de ses deux phases d'existence, ainsi qu'à l'Université des Nations Unies en tant que co-partenaire du projet et au Secrétaire de l'UNESCO-MAB, M. Thomas Schaaf, pour avoir mis en œuvre le projet avec autant de diligence.

13. La Présidente a ensuite donné un aperçu des points les plus marquants et des recommandations de la 8^e réunion de l'ArabMAB ainsi que d'un atelier technique sur « L'économie verte et les réserves de biosphère » qui s'est tenu dans la Réserve de biosphère de Dana (Jordanie) les 12 et 13 avril 2013.

14. Elle a souligné l'attention croissante que le modèle de réserve de biosphère reçoit au niveau mondial, notamment en raison de sa pertinence pour la promotion du développement durable, par exemple en liaison avec la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, l'urbanisation, la promotion de l'économie verte, l'écotourisme, l'agriculture durable, la démonstration de l'importance des services écosystémiques et l'éducation au service du développement durable. Elle a également indiqué que les réserves de biosphère étaient également de plus en plus considérées comme des lieux propices à la promotion de la paix et de la non-violence. Elle a évoqué dans ce contexte le Forum panafricain intitulé « Afrique : sources et ressources pour une culture de la paix » organisé à Luanda (Angola), du 26 au 28 mars 2013, par l'UNESCO et la République d'Angola.

15. En conclusion, la Présidente a mentionné la nouvelle stratégie 2014-2021 pour le MAB et le RMRB, qui devrait orienter le programme sur beaucoup de ces problèmes cruciaux après l'achèvement du Plan d'action de Madrid (MAP) en 2013, et a proposé d'actualiser le Cadre statutaire conformément à cette stratégie. Elle a noté que de fructueux travaux préparatoires sur l'évaluation du MAP avaient déjà démarré et a exprimé l'espoir que le CIC-MAB puisse avoir à sa 25^e session une discussion de fond aussi bien sur l'évaluation du MAP que sur les idées pour la nouvelle stratégie. La Présidente a encouragé les États membres à participer activement à l'évaluation du Plan d'action de Madrid et à l'élaboration de la nouvelle stratégie.

IV. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

16. Un délégué a demandé que davantage de temps soit consacré au point 8 relatif aux perspectives après Rio + 20 et vers une stratégie pour 2014-2021, puis le Conseil a adopté son ordre du jour et son calendrier tels que proposés par le Secrétariat (l'ordre du jour figure à l'Annexe 2 du présent rapport).

V. Rapport du Secrétaire du Programme MAB

17. Le Secrétaire du Programme MAB a présenté le document SC-13/CONF.25/4 (voir l'Annexe 3 du présent rapport) sur les activités menées par le Secrétariat depuis la clôture de la 24^e session du CIC-MAB, le 13 juillet 2012.

18. Le Secrétaire a mis l'accent sur l'augmentation du nombre de réserves de biosphère, la mise au point finale de la version révisée du formulaire de proposition de réserve de biosphère et du formulaire d'examen périodique ; la création d'un groupe de travail chargé de l'évaluation du Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère ; les perspectives après Rio + 20 et les idées préliminaires sur la future stratégie pour 2014-2021 ; les délibérations du Groupe international de soutien (GIS) pour la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid ; les activités liées aux écosystèmes, y compris celles concernant les montagnes, les zones côtières et les îles et les zones urbaines ; la coopération avec le Centre de résilience de Stockholm pour ce qui est des réserves de biosphère, des services écosystémiques et de la gouvernance ainsi que de l'affiliation institutionnelle avec la Bourse Elinor Ostrom ; la recherche sur la résilience et le changement climatique ; les activités des réseaux régionaux liés au Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN), au Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM), à l'AfriMAB, à l'ArabMAB, à l'IberoMAB, au REDBIOS et à l'EuroMAB.

19. Le Secrétaire a souligné que les difficultés financières actuelles de l'Organisation avaient entraîné l'interruption provisoire ou le report de plusieurs activités et initiatives prévues du MAB. Il avait toutefois le plaisir d'appeler l'attention sur bon nombre d'initiatives à la tête desquelles se trouvait le Secrétariat du MAB et qui étaient financées par des partenaires multilatéraux et du secteur privé, ainsi que sur des projets financés par des États membres individuels et par le biais de la coopération Nord-Sud. Il a remercié tous les États membres de leurs initiatives et de leur soutien.

20. Après l'exposé du Secrétaire, onze délégués et quatre observateurs ont pris la parole. Tous les délégués ont accueilli avec une vive satisfaction le Rapport du Secrétaire sur les travaux du Secrétariat du MAB et des États membres depuis la dernière session du CIC-MAB et ont félicité le Secrétariat d'avoir mis en œuvre de nombreuses activités en dépit de la difficile situation financière. Ils ont également salué le fait que, notamment grâce à l'appui du GRULAC, le Conseil exécutif de l'UNESCO ait récemment soutenu l'inclusion d'un axe d'action spécifique pour le Programme MAB et que son Groupe de travail sur le 37 C/5 ait classé le MAB comme un programme hautement prioritaire parmi les divers programmes et activités de l'UNESCO. Des délégués ont demandé le soutien des autres États membres pour faire en sorte que le budget du Programme MAB soit garanti lors de la prochaine session de la Conférence générale et afin de donner davantage de visibilité au Programme et de le faire mieux connaître.

21. Les délégués ont, dans leurs questions et observations, souligné l'importance des réserves de biosphère pour promouvoir l'objectif primordial qu'est le développement durable et questions connexes, notamment l'éducation au service du développement durable, en faisant référence à la tenue d'une Conférence internationale au Japon en novembre 2014, les économies vertes, les services écosystémiques, la science de la durabilité ainsi que la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Le délégué de l'Égypte a offert de traduire en arabe certains documents essentiels, comme les formulaires de nomination de réserve de biosphère et d'examen périodique. Plusieurs délégués ont également mentionné l'intérêt des réserves de biosphère transfrontières pour la coopération internationale, la paix et la réconciliation. Plusieurs délégués se sont félicités du projet d'Économies vertes dans des réserves de biosphère au Ghana, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie, projet financé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) et qui bénéficie également du soutien fourni par l'Allemagne à l'AfriMAB et par l'Espagne à des réserves de biosphère de différentes régions du monde. Certains délégués ont salué le partenariat avec le Centre de résilience de Stockholm et ont également encouragé l'intensification de la coopération avec les conventions, en particulier la Convention sur la diversité biologique. D'autres ont demandé un complément d'informations sur les activités et la coopération du Programme MAB avec l'IPBES. Certains délégués ont également sollicité des précisions complémentaires sur la situation financière du Programme MAB et sur l'impact que le manque de ressources avait eu sur la mise en œuvre du Programme et ont réclamé la communication de ces informations pour garantir au Programme MAB l'obtention d'un soutien et d'un budget adéquats lors de la prochaine session de la Conférence générale.

22. Le Secrétaire s'est félicité des questions et observations formulées et a remercié les délégués qui avaient soutenu la création d'un axe d'action distinct pour le MAB dans le document 37 C/5 de l'UNESCO ainsi que la mise en œuvre du MAB aux plans national et international. Il a indiqué qu'il présenterait ultérieurement devant le Conseil des données budgétaires chiffrées plus détaillées tout en soulignant que pour ce qui était du budget futur, il appartenait au Conseil exécutif et, en dernière instance, à la Conférence générale de décider du Programme et budget global.

VI. Rapports des États membres/réseaux MAB régionaux et thématiques sur leurs activités s'inscrivant dans le cadre du Programme MAB

A. Rapport nationaux

23. Avant la session, le Secrétariat du MAB avait reçu bon nombre de rapports nationaux qu'il avait publiés en ligne sur le MABNet. Lors de la session, les délégués étaient également invités à faire de courtes déclarations sur leurs activités. Plusieurs délégués ont par conséquent rendu oralement compte de leurs divers projets et initiatives pour mettre en œuvre le Programme MAB ainsi que des défis, avantages et partenariats connexes.

24. La plupart des délégués ont évoqué leurs travaux concernant des réserves de biosphère existantes et leur gestion en vue de promouvoir le développement durable, ainsi que le bien-être et des possibilités de revenus pour les communautés locales, en mettant l'accent sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, la recherche interdisciplinaire et la surveillance continue, la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements et la mise en réseau. Plusieurs délégués ont également mentionné les efforts et processus visant à élaborer de nouvelles propositions de réserves de biosphère.

25. Les activités citées comprenaient des conférences, des projets sur le terrain, des publications, des réformes institutionnelles, législatives et politiques, des bourses pour jeunes chercheurs, la création de chaires UNESCO, des cours universitaires, des initiatives de formation, des campagnes de sensibilisation du public ainsi que des arrangements bilatéraux, de jumelage et autres dispositifs en matière de mise en réseau.

26. Pour améliorer la qualité et la crédibilité de son réseau de réserves nationales de biosphère et, en définitive, le RMRB, le délégué du Royaume-Uni a signalé la décision prise par les autorités

nationales de son pays de retirer l'une de ses réserves de biosphère du RMRB puisqu'elle ne satisfaisait pas aux critères du Cadre statutaire et qu'aucun intérêt local ne justifiait de prendre de nouvelles mesures à cet égard. Le délégué du Royaume-Uni a invité les autres délégués à étudier également cette option, si besoin était, lors de leurs délibérations futures.

27. Plusieurs délégués ont pris note avec reconnaissance du soutien qu'ils avaient reçu d'autres États membres ainsi que du Secrétariat du MAB.

B. Réseaux

28. Des rapports succincts ont été présentés sur les activités de l'IberoMAB, de l'EABRN, de l'EuroMAB, de l'AfriMAB, de l'ArabMAB, du SeaBRNet et du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières. Les informations fournies ont mis en lumière les précieuses contributions des réseaux régionaux et thématiques pour la mise en œuvre du Programme MAB et du Plan d'action de Madrid, y compris l'échange de bonnes pratiques de gestion des réserves de biosphère et les études de cas, les projets conjoints, la collecte de fonds et la recherche en collaboration sur un large éventail de questions critiques relatives à la durabilité telles que les économies vertes, les services écosystémiques, la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements ainsi que la recherche interdisciplinaire sur la biodiversité.

VII. Évaluation du Plan d'action de Madrid (MAP)

29. Le Secrétaire du MAB a présenté le document SC-13/CONF.225/5, dans lequel il était rappelé qu'à sa 24^e session, le CIC avait insisté sur le fait que l'évaluation du MAP devrait être un processus ayant pour objet de faire le point sur la mise en œuvre du Plan et aider à définir une stratégie pour l'avenir du Programme MAB et du Réseau mondial de réserves de biosphère dans le cadre du suivi en 2014-2021 de la Conférence Rio + 20, en ce qui concernait l'économie verte, la conservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et les défis imposés par le changement climatique. En particulier, le document donnait essentiellement des informations sur les mesures prises concernant la réalisation technique de l'évaluation du MAP par le Secrétariat du MAB en étroite coopération avec le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO et le petit groupe de travail en ligne établi à cet effet et composé du Bureau du MAB et de quatre points focaux/gestionnaires de réserves de biosphère. Le groupe de travail en ligne avait entrepris un classement des différentes actions énoncées dans le Plan d'action de Madrid.

30. Deux représentants d'IOS ont ensuite présenté dans leurs grandes lignes l'approche et la méthodologie qu'il était proposé d'adopter pour le processus d'évaluation qui, comme recommandé par le CIC-MAB à sa 24^e session, reposerait pour l'essentiel sur des éléments « internes », plutôt que sur une véritable « évaluation externe » de manière à minimiser les coûts. En résumé, il était proposé que l'évaluation soit d'un modèle hybride, fondé sur une étude théorique et une analyse des documents, un questionnaire en ligne élaboré en interne pour différents groupes de parties prenantes, une auto-évaluation, des entretiens semi-structurés et, si possible, un nombre limité de visites sur site. Le processus bénéficierait des avis d'un « groupe de référence » nouvellement créé, composé de représentants du Secrétariat du MAB, d'IOS et, sous réserve de l'approbation du CIC-MAB, du groupe de travail en ligne récemment créé. Cette approche assurerait un processus participatif et offrirait une assurance de qualité satisfaisante. Il était proposé en outre de s'attacher le concours d'une équipe externe de consultants pour l'analyse des données et la validation des résultats.

31. Au cours de la discussion qui a suivi, les délégués ont noté qu'il était important d'associer les autorités locales à l'évaluation en tant qu'acteurs de premier plan. Le Conseil a également souligné les avantages qu'il y aurait à présenter les questionnaires dans un nombre aussi grand que possible de langues, et des délégués ont rappelé que certaines parties prenantes pourraient avoir des difficultés à accéder aux questionnaires en ligne. Certains délégués ont jugé important d'établir une distinction entre les réponses aux questionnaires fournies par des personnes ayant une longue expérience du MAB et celles qui émanaient de parties pour qui le programme était

nouveau. Des délégués ont dit ne pas être favorables à des visites sur site, qui ne seraient pas nécessairement représentatives, étant entendu qu'il serait trop coûteux d'en augmenter le nombre. Plusieurs délégués ont d'autre part demandé des informations sur le rôle exact de l'équipe externe de consultants, sur la couverture des réserves de biosphère transfrontières et sur la relation et la coordination dans le temps de l'évaluation du MAP et du processus d'élaboration d'une nouvelle Stratégie pour le MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère pour 2014-2021, en recommandant que ces exercices soient menés en parallèle.

32. Le Secrétaire du MAB a convenu de l'importance d'utiliser les différentes langues de travail et a invité les délégués à envisager de fournir une aide pour la traduction des questionnaires et des réponses dans et depuis les langues nationales en tant que de besoin, et à signaler les groupes de parties prenantes qui pourraient avoir besoin de copies sur papier des questionnaires. Il a aussi reconnu que les visites sur site pouvaient de fait être coûteuses. Il a dit qu'il serait certes possible d'élaborer la nouvelle Stratégie du MAB en même temps qu'il était procédé à l'évaluation du MAP, mais que le Secrétariat avait initialement pensé qu'il serait utile de disposer des conclusions de l'évaluation du MAP avant d'élaborer la Stratégie.

33. IOS s'est félicité de ces premières réactions qui faisaient ressortir d'importantes questions à prendre en considération, et a assuré que le projet de questionnaire ferait l'objet de tests approfondis avant d'être mis en ligne et qu'il serait, au minimum, diffusé dans les deux langues de travail de l'UNESCO (anglais et français). Les représentants d'IOS ont également confirmé qu'il serait demandé aux personnes remplissant le questionnaire d'indiquer leur degré d'expérience du MAB et des réserves de biosphère, et que le questionnaire porterait principalement sur les actions classées comme prioritaires par le groupe de travail en ligne. En outre, IOS a convenu que, étant donné la complexité du réseau du MAB, le grand nombre et la diversité des réserves de biosphère et les restrictions budgétaires pesant sur l'évaluation, les visites sur sites ne pourraient pas être représentatives, mais s'est dit d'avis qu'un petit nombre de sites pourraient néanmoins être considérés comme des exemples de bonne pratique. Pour ce qui est du calendrier, il a été proposé que les questionnaires soient prêts fin octobre 2013, et que les parties prenantes intéressées soient invitées à les compléter dans les deux mois qui suivraient (novembre et décembre 2013), de façon que les résultats soient évalués au début de 2014 et soumis au Conseil du MAB à sa prochaine session (laquelle pourrait avoir lieu vers le milieu de 2014).

34. En conclusion, le Conseil a décidé que l'évaluation du MAP serait entreprise comme il avait été indiqué, mais que le travail d'élaboration de la Stratégie devrait être entrepris avant que l'évaluation soit menée à terme, de façon qu'il soit possible de présenter un projet de Stratégie pour le MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère à la 26^e session du CIC-MAB. Le Conseil a également décidé d'approuver le classement établi par le groupe de travail en ligne (à un amendement près, à savoir que l'action 6.2 se verrait attribuer un degré de priorité moyen) et de proroger le mandat du groupe de travail en ligne et de le transformer en un nouveau « groupe de référence pour l'évaluation du MAP ».

VIII. Le MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) – Perspectives après Rio + 20 et vers une stratégie pour 2014-2021

35. Le Secrétaire du MAB a présenté le document SC-13/CONF.225/6, qui porte sur les idées préliminaires concernant une future stratégie pour le MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) dans le cadre des perspectives de l'après Rio + 20 et compte tenu des conclusions de l'évaluation du Plan d'action de Madrid. Il a estimé que les réserves de biosphère étaient bien placées, sur la nouvelle scène internationale, pour jouer un rôle clé dans les domaines de la préservation de l'environnement, de la recherche sur les interactions entre l'homme et l'environnement, du développement durable, de l'identité culturelle et de l'apprentissage pour un avenir viable.

36. Il a indiqué qu'au niveau international, les réserves de biosphère devraient être fermement ancrées dans le domaine de la science et du développement qui relie science, société et politique.

Il a mentionné en particulier la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), créée en avril 2012 en tant qu'organe intergouvernemental indépendant ouvert à tous les pays membres de l'ONU, ainsi que *Future Earth Initiative*, nouvelle initiative de recherche internationale sur dix ans qui permettra de développer les savoirs nécessaires pour répondre efficacement aux risques et opportunités liés au changement de l'environnement planétaire et accompagner l'évolution vers une durabilité mondiale dans les décennies à venir.

37. Le Secrétaire a également indiqué que les participants à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, étaient convenus de créer un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer des « Objectifs de développement durable » qui succéderaient aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces futurs objectifs sont censés définir un agenda pour le développement post-2015 qui intègre la notion d'« économie verte » (c'est-à-dire la possibilité, pour les économies, de générer une « croissance verte ») et l'élimination de la pauvreté dans le contexte du développement durable. Le Programme MAB et son RMRB devraient être mis en position stratégique d'assumer leur rôle dans les instances consacrées au développement international, notamment en ce qui concerne la viabilité de l'environnement et le développement d'économies vertes.

38. Le Secrétaire a en outre indiqué que, comme par le passé, le Programme MAB et son RMRB devraient rester étroitement associés à l'action des trois Conventions de Rio (Convention sur la diversité biologique, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). Il a estimé que les réserves de biosphère pourraient être mises en avant à la conférence de clôture de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), qui se tiendra au Japon à la fin de 2014.

39. Pour conclure, le Secrétaire a précisé que de nombreuses réserves de biosphère prenaient déjà en compte les enjeux des accords internationaux relatifs à l'environnement et au développement durable. En outre, les réserves de biosphère incarnaient le mandat diversifié de l'UNESCO. Plusieurs exemples ont été cités en provenance d'Éthiopie, du Japon, de France, d'Allemagne, de Jordanie et du Burkina Faso. À cet égard, le Secrétaire a qualifié les réserves de biosphère de « mini-UNESCO » locales intégrant les objectifs de l'Organisation relatifs à l'éducation, aux sciences exactes et naturelles, aux sciences sociales et humaines, ainsi qu'à la culture.

40. Dix délégués et cinq observateurs (pays et organisations internationales) ont pris la parole à l'issue de cette présentation. De nombreux délégués ont félicité le Secrétaire du Programme MAB pour son excellent exposé, dans lequel il a donné une idée très détaillée des perspectives d'avenir du Programme. Un délégué a suggéré de créer un groupe de travail chargé de plusieurs questions relatives aux objectifs identifiés par la Conférence Rio + 20, dont la lutte contre la pauvreté, la conservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé publique, l'environnement urbain, l'énergie, la disponibilité des ressources en eau et les systèmes de protection sociale. Le délégué de l'Égypte a demandé que la Stratégie de Séville soit révisée pour tenir compte de la Conférence Rio + 20 et des objectifs de développement durable à venir, ainsi que du Plan d'action de Madrid, afin qu'elle soit porteuse d'une vision et d'une mission et qu'elle insiste sur la formation.

41. De nombreux pays ont accueilli très favorablement l'idée de considérer les réserves de biosphère comme de « mini-UNESCO » étant donné qu'elles illustrent tous les aspects du mandat de l'Organisation, tels que l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, l'inclusion sociale, l'identité culturelle, la communication et le développement durable au sens large.

42. Un soutien très marqué a été exprimé en faveur de l'action accomplie par le Programme MAB au sein de différents réseaux, tels que REDBIOS, ainsi que de l'utilisation des réserves de biosphère dans le cadre du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU).

43. Certains délégués ont souligné avec satisfaction que le Groupe de travail du Conseil exécutif avait récemment décidé d'accorder un rang de priorité élevé au Programme MAB dans le programme de l'UNESCO. Ils se sont également félicités de ce que le Programme MAB faisait l'objet d'un axe d'action spécifique dans le 37 C/5 de l'UNESCO.

44. Des délégués ont recommandé que le MAB et le RMRB soient étroitement associés à tous les efforts intergouvernementaux et internationaux, tels que l'IPBES et l'initiative *Future Earth*. En outre, il a été souligné que les réserves de biosphère devraient jouer un rôle actif dans le cadre du prochain Congrès mondial sur les parcs, qui aura lieu à Sydney (Australie) à la fin de 2014, ainsi que de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable 2014, qui se tiendra au Japon. Un membre de la délégation du Royaume-Uni a présenté une initiative intitulée « *Assist Social Capital* » (« Aider le capital social »), qui vise à rendre les réserves de biosphère efficaces sur le terrain en combinant bonnes pratiques commerciales et retombées positives pour la communauté.

45. Certains délégués ont exprimé leur gratitude à l'égard de certains États membres pour le soutien vigoureux qu'ils apportent au Programme MAB sous forme de fonds extrabudgétaires. Ce soutien a permis d'améliorer le fonctionnement de réserves de biosphère déjà en place dans des pays en développement.

46. Un délégué a insisté sur les aspects culturels des réserves de biosphère. En sa qualité d'observateur, le représentant de l'UICN a souligné l'importance de l'interaction des réserves de biosphère avec les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. À cet égard, la promotion des partenariats public/privé a été mentionnée, et un observateur a invité le Programme MAB à prendre en compte des sujets tels que la consommation durable, les modes de vie durables et l'éducation, comme convenu à la Conférence Rio + 20.

47. Dans sa réponse, le Secrétaire du Programme MAB a remercié tous les délégués pour leurs idées et points de vue. Il a suggéré que le Bureau du MAB, qui est chargé de l'évaluation du Plan d'action de Madrid par l'intermédiaire du groupe de travail en ligne, soit également chargé de préparer un projet pour la stratégie future du MAB et de son RMRB, en collaboration avec le Secrétariat du MAB. L'une des premières tâches de ce groupe serait de définir l'ordre de priorité des idées émises par le Conseil du MAB et de présenter un projet de stratégie future pour le Programme MAB à la prochaine session du CIC-MAB en 2014, en tenant également compte des conclusions de l'évaluation du Plan d'action de Madrid. Cette suggestion a été approuvée par le Conseil du MAB.

IX. Propositions de désignation de nouvelles réserves de biosphère et d'extension/ modification de réserves de biosphère faisant déjà partie du RMRB

48. Tenant compte des recommandations du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère (11-13 mars 2013) et des délibérations complémentaires du Bureau tenues sur la question du 27 au 28 mai 2013, le Conseil a pris les décisions suivantes concernant l'approbation et l'ajournement de nouvelles propositions de réserves de biosphère ainsi que l'approbation d'un certain nombre d'extensions et de changements de noms pour des réserves de biosphère faisant déjà partie du RMRB :

Nouvelles nominations approuvées par le Conseil

Île des Serpents-Mont Laotie (Chine)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition concernant un site qui se trouve à l'ouest du district de Lüshunkou, à Dalian. Avec une superficie totale de 9 808 hectares, ce site est unique pour sa forte densité de *Gloydus shedaoensis*, une espèce qui a été inscrite en 2004 sur la liste des espèces animales menacées en Chine. Le site abrite 307 espèces d'oiseaux appartenant à 19 ordres et

53 familles, et représente une étape importante sur la route migratoire empruntée par plus de 10 millions d'oiseaux.

Le Conseil a félicité les autorités pour le vaste processus de consultation associé à la candidature de ce site.

Le Conseil a noté avec satisfaction qu'après la réunion du Comité consultatif, le Secrétariat a reçu un zonage clair délimitant des aires de transition pour les éléments « Mont Laotie » et « Mont Laohuwei » du site après approbation des villages concernés destinés à être inclus dans la zone de réserve de biosphère. Ce zonage actualisé étant totalement conforme au Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère, le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé**.

Massif de Cajas (Équateur).

Le Conseil s'est félicité que les autorités équatoriennes proposent de désigner le massif de Cajas, situé au sud-ouest de l'Équateur, comme nouvelle réserve de biosphère. Le Conseil a reconnu que la réserve proposée couvre un grand nombre d'écosystèmes allant des hautes montagnes (4 380 m d'altitude) jusqu'aux zones côtières et marines le long du Pacifique et comporte deux importants points chauds de la biodiversité. Le site proposé comprend le Parc national de las Cajas, qui est reconnu comme un site Ramsar et la ville de Cuenca qui est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial.

Le Conseil a également reconnu que la réserve de biosphère proposée avait un système de zonation très bien établi et que le processus de préparation de la candidature avait impliqué un grand nombre d'institutions gouvernementales et donné lieu à plusieurs réunions multipartites ce qui favorisait une approche interdisciplinaire et participative qui aiderait à garantir que le site proposé contribue efficacement au développement durable. Le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé**.

Marais Audomarois (France)

Le Conseil s'est félicité de la proposition de la France. La réserve de biosphère proposée est située dans le nord de la France et comprend la ville d'art et d'histoire de Saint-Omer et ses marais désignés en tant que site Ramsar. Elle s'étend sur une superficie totale de 22 300 hectares et compte 23 municipalités dans deux départements et 150 résidents permanents sur les îles. Plus de 1 700 espèces de fleurs, d'oiseaux et de champignons ont été identifiées et parmi elles, plus d'un tiers des espèces aquatiques présentes en France. On y trouve plus de 10 variétés locales de légumes, y compris des choux-fleurs et des endives. Le site représente l'un des deux derniers jardins flottants en zone marécageuse en France dotés d'un système spécifique de wateringues (unités de gestion de l'eau), et joue un rôle essentiel dans la prévention et la gestion des inondations. Il s'agit également d'un lieu de loisirs et de tourisme très apprécié, avec une population permanente de 69 000 habitants. L'aire centrale comprend deux sites forestiers Natura 2000. Le Conseil a félicité les autorités pour la qualité des informations ainsi que pour le processus participatif engagé avec les populations locales.

Le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé** et a encouragé par ailleurs les autorités à élargir les zones tampons afin de garantir la continuité du paysage et du zonage, ainsi qu'à poursuivre la création de partenariats entre les parties prenantes des différentes zones.

Mont-Viso (France)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition de future réserve de biosphère transfrontière présentée par la France et l'Italie, qui englobe une partie nationale en France dénommée Réserve de biosphère de Mont-Viso et une partie nationale en Italie dénommée Area della Biosfera del Monviso.

La partie française de la Réserve de biosphère Mont-Viso se présente comme un cirque glaciaire entouré de fonds de vallées, au climat ensoleillé et sec. Cette région possède donc un caractère insulaire marqué, encore aujourd'hui, par la présence de nombreuses espèces endémiques. La présence de plusieurs lacs d'altitude, des paysages remarquables forgés par le pastoralisme, une opulente richesse écologique et biologique font de ce territoire l'un des joyaux naturalistes des Alpes françaises. Le territoire se compose d'une dizaine d'habitats déterminants, majoritairement marqués par des forêts (pinèdes, mélézins...), des milieux ouverts et semi-ouverts (formations steppiques...), des formations rocheuses et des milieux aquatiques (marais, zones humides, torrents, lac d'altitude...). La Réserve de biosphère Mont-Viso recèle des richesses naturelles et patrimoniales rares et spécifiques entretenues et conservées par les hommes qui en vivent depuis des millénaires et auxquelles ils sont très attachés. Les formes d'intervention humaine sont naturellement contraintes à s'adapter aux caractéristiques de la haute montagne : agriculture, sylviculture et artisanat. La population est de 25 895 habitants, répartie dans 21 communes pour une superficie de 133 464 hectares.

Le Conseil a accueilli très positivement le processus qui conduira à la création de la réserve de biosphère transfrontière et a félicité les deux pays pour les activités et la coopération déjà en place. Comme première étape vers la création d'une réserve de biosphère transfrontière, le Conseil a recommandé que ce site national soit **approuvé**.

Le Conseil a demandé que l'accord politique signé entre les deux pays soit finalisé et envoyé au Secrétariat dans les meilleurs délais et si possible avant la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en vue de la désignation de la réserve de biosphère transfrontière entre les deux pays.

Grande Nicobar (Inde)

Le Conseil s'est félicité de la proposition des autorités indiennes concernant la Grande Nicobar. Il a noté le haut niveau de biodiversité intacte et la présence de communautés autochtones dans cette région représentative de la forêt tropicale humide sempervirente. La faune comprend 1 800 espèces. Il a également été précisé dans le dossier de candidature que 200 espèces de méiofaune avaient été recensées dans les habitats côtiers. Les habitants de cette aire proposée tirent une grande variété de ressources biologiques de leur environnement, comme des plantes médicinales et d'autres produits forestiers non ligneux.

Le Conseil a recommandé que les autorités indiennes élaborent un plan de gestion garantissant la participation active des communautés locales. Les autorités sont par ailleurs encouragées à soumettre au Secrétariat du MAB une carte de répartition de la flore.

Le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé**.

Area della Biosfera del Monviso (Italie)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition de future réserve de biosphère transfrontière présentée par la France et l'Italie, qui englobe une partie nationale en Italie dénommée Area della Biosfera del Monviso et la Réserve de biosphère de Mont-Viso pour la partie nationale française.

La partie italienne de la réserve de biosphère Area della Biosfera del Monviso se situe dans la région nord des Alpes italiennes, à la frontière avec la France. Elle abrite une grande variété d'écosystèmes tout le long du dénivelé (450-3 841 mètres au-dessus du niveau de la mer), notamment l'important massif du Mont Viso, la forêt d'Alevè peuplée principalement de *Pinus cembra* et le bassin du Po, qui prend sa source à Pain del Re (2020 mètres) et s'écoule à travers la totalité de l'aire centrale de la réserve de biosphère. Elle couvre une superficie totale de 293 916 hectares et comprend des zones qui font déjà partie du réseau Natura 2000 ainsi que des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO).

La population permanente vivant à l'intérieur de la réserve de biosphère est de 266 474 habitants concentrés essentiellement dans les zones de faible altitude, la population des zones montagneuses diminuant rapidement. La zone accueille déjà des activités séculaires telles que l'agriculture et la production d'objets traditionnels comme la sculpture du bois pour la fabrication de jeux, de meubles et de harpes. Les activités humaines en particulier, comme le fauchage de haute altitude, sont considérées comme un élément culturel important qui nécessite d'être protégé, car il contribue à la grande diversité des espèces végétales dans les vallées des Alpes. La zone abrite en outre deux sites du patrimoine mondial.

Le Conseil a accueilli très positivement le processus qui conduira à la création de la réserve de biosphère transfrontière et a félicité les deux pays pour les activités et la coopération déjà en place. Comme première étape vers la création d'une réserve de biosphère transfrontière, le Conseil a recommandé que ce site national soit **approuvé**.

Le Conseil a demandé que l'accord politique signé entre les deux pays soit finalisé et envoyé au Secrétariat dans les meilleurs délais et si possible avant la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en vue de la désignation d'une réserve de biosphère transfrontière entre les deux pays.

Alakol (Kazakhstan)

Le Conseil s'est félicité de la candidature de ce site qui se trouve sur la route de migration des oiseaux entre l'Asie centrale et l'Inde, représente une zone humide d'importance mondiale et sert d'habitat et de site de rassemblement pour les oiseaux aquatiques. Le Conseil a noté que 678 espèces de plantes supérieures réparties en 293 genres et 85 familles avaient été recensées sur le site, parmi lesquelles 6 espèces endémiques et 10 sous-espèces endémiques.

L'économie régionale est principalement basée sur l'agriculture, qui se compose de cultures et d'élevage de bétail. Le Conseil a félicité les autorités pour les divers programmes de recherche et de formation mis en œuvre sur le site. Il a noté que le plan de gestion du site ne couvrait pas l'aire de transition. Les autorités du Kazakhstan sont donc encouragées à élaborer un plan de gestion comprenant l'aire de transition et tenant compte des points de vue et des contributions des communautés vivant dans cette zone. Le Conseil a demandé aux autorités de fournir une carte de zonage accompagnée d'une légende plus détaillée afin de confirmer si les zones bleues figurant sur la carte fournie à l'origine font partie de l'aire de transition.

Le Conseil a recommandé que ce site soit **approuvé**.

Forêt de genévriers de Ziarat (Pakistan)

Le Conseil a accueilli favorablement cette proposition. La forêt de genévriers de Ziarat, dans la province de Balochistan (Pakistan), est une des plus grandes forêts de genévriers de cette nature au monde. Le Conseil a constaté avec grand intérêt que l'écosystème forestier de genévriers présente une grande valeur pour la conservation de la biodiversité et une grande importance écologique, ce qui génère des bénéfices aux niveaux local, régional et mondial.

Le Conseil a reconnu que le site, qui couvre près de 110 000 hectares, procure un habitat à des espèces sauvages menacées et à une flore très diversifiée, notamment de nombreuses plantes d'une grande importance ethnobotanique et médicinale utilisées par les communautés locales. En outre, le Conseil a noté que l'écosystème forestier de genévriers rend de nombreux autres précieux services en protégeant les bassins hydrographiques là où ils conservent et entretiennent l'approvisionnement en eau pour diverses fonctions de production au service des moyens de subsistance des communautés locales.

Le Conseil a pris note avec satisfaction du fait que peu après la réunion du Comité consultatif, le Secrétariat du MAB a reçu, pour le site proposé, un plan de gestion global comprenant des cartes

de meilleure qualité, qui faisaient défaut à l'époque de la candidature en attente d'approbation. Le Conseil a considéré que le plan de gestion reçu tenait compte de divers défis et possibilités en termes de gestion, que les cartes étaient satisfaisantes et que le site respectait les critères du Cadre statutaire. Le Conseil a donc décidé que le site soit **approuvé**.

Gochang (République de Corée)

La réserve de biosphère proposée à Gochang se situe dans le sud-ouest de la République de Corée. Avec une superficie totale d'environ 671,52 km², ce site (qui est également un site Ramsar), se compose d'écosystèmes forestiers, côtiers et d'eau douce, qui abritent une grande biodiversité, étant donné que les replats de marée sont des lieux d'étape importants pour les oiseaux migrateurs, notamment pour les oiseaux à long bec et les pluviers.

Le Conseil s'est félicité de cette proposition et a noté avec grand intérêt les différentes activités de développement/économiques associées à ce site, qui vont de l'écotourisme à l'agriculture biologique, en passant par la production de sel.

Le Conseil encourage les autorités à élaborer un plan de gestion pour ce site et à en envoyer un exemplaire au Secrétariat du MAB dès qu'il sera achevé. Par ailleurs, il conviendra de préciser pourquoi le côté nord du site Ramsar ne figure pas dans le zonage.

Le Conseil a décidé que cette candidature soit **approuvée**.

Mariñas Coruñas e Terras do Mandeo, Galice (Espagne)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition. La réserve de biosphère proposée, qui se situe dans la région de la côte atlantico-cantabrique, s'étend sur 116 724,3 hectares (aire centrale : 6 508,5 ha, zone tampon : 22 118,6 ha, aire de transition : 88 097,2 ha) et compte environ 190 000 habitants. Elle englobe les bassins versants de deux grands cours d'eau, le Mero et le Mandeo, et comprend des écosystèmes allant des zones côtières aux chaînes de montagnes de 800 m d'altitude (bien que la majeure partie de la région ne dépasse pas les 300 m), qui abritent des forêts vierges ainsi qu'une grande biodiversité. La proposition concerne 18 municipalités de la région galicienne, qui ont joué un rôle très actif dans le processus d'élaboration de la proposition.

La proposition comprend un Plan d'action détaillé basé sur le Plan d'action de Madrid couvrant les trois fonctions, un comité de gestion structuré et un budget général pour la période 2013-2022. La proposition répondant à l'ensemble des critères d'une réserve de biosphère, le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé**.

Terres de l'Èbre, Catalogne (Espagne)

Le Conseil a remercié les autorités locales d'avoir présenté à nouveau cette proposition et a noté que les lacunes identifiées dans la proposition précédente avaient été comblées par la redéfinition des limites de la réserve de biosphère, qui laissent les centrales nucléaires en dehors du site proposé.

Cette nouvelle proposition couvre une superficie de 367 729,6 hectares (aire centrale : 71 697,6 ha, zone tampon : 87 637,4 ha, aire de transition : 221 251,1 ha), et compte au total environ 190 000 habitants. Le site proposé se situe dans la région catalane et comprend le delta et le bassin versant de l'Èbre, qui est le plus grand fleuve d'Espagne en termes de débit. Le site compte un grand nombre d'écosystèmes différents, depuis les terres intérieures jusqu'aux zones côtières. La majeure partie des terres sont utilisées pour l'élevage. Ce site bénéficie d'un large soutien de la part des autorités locales, qui ont déjà mis en œuvre un système pilote de gestion des déchets dans la région susceptible d'inspirer d'autres sites du RMRB.

La proposition indique également l'utilisation de sources d'énergies alternatives, notamment hydrauliques, solaires et éoliennes, respectant les valeurs liées à la conservation de la biodiversité

et au paysage. La proposition comprend un Plan d'action conforme au Plan d'action de Madrid, ainsi qu'un comité de gestion provisoire.

Site royal de San Ildefonso (Espagne)

Le Conseil a accueilli favorablement cette nouvelle présentation de proposition de réserve de biosphère et a félicité les autorités nationales d'avoir multiplié par 2,4 la taille du site proposé depuis la précédente candidature. Le site proposé couvre une superficie de 35 414,50 hectares (aire centrale : 5 296,75 ha, zone tampon : 13 559,86 ha, aire de transition : 16 557,91 ha) et compte environ 14 000 habitants. L'augmentation de la superficie résulte de l'ajout de la municipalité d'El Espinar. La réserve de biosphère se situe dans la province de Ségovie, à 50 km de Madrid et à 11 km de la ville de Ségovie. Le système de zonage est désormais conforme aux critères du Cadre statutaire et tient compte des observations formulées par le Conseil lors de la réunion précédente. La montagne de Valsain représente une importante zone boisée du pays, et possède une grande valeur écologique, économique, esthétique et sociale. Les autres activités économiques qui se sont développées dans la réserve de biosphère sont l'industrie du verre, le tourisme et quelques petites exploitations agricoles. Ce site dispose de plusieurs centres de recherche axés sur les activités de recherche forestière et de surveillance des forêts, qui seront importants pour le Réseau mondial des réserves de biosphère.

La proposition prévoit un plan d'action détaillé conforme au Plan d'action de Madrid ainsi que la création d'un comité de gestion. Considérant que cette nouvelle proposition répond entièrement à la recommandation qu'il avait formulée à l'issue de la proposition précédente, le Conseil a décidé que ce site soit **approuvé**.

Candidatures qu'il est recommandé de différer

Sila (Italie)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition de l'Italie concernant un site qui se trouve dans la région de Calabre. Le site proposé couvre une superficie d'environ 77 173,80 hectares qui fait entièrement partie du Parc national de la Sila. Il se trouve au sein de l'unique point chaud de biodiversité d'Europe du Sud, dont la diversité génétique est supérieure à la moyenne européenne, et fait également partie du réseau Natura 2000. Ce site appartient à l'éco-région méditerranéenne et s'étend le long d'un dénivelé (1 200-1 700 m au-dessus du niveau de la mer) qui comprend cinq types d'écosystèmes forestiers différents, mais aussi d'autres habitats d'intérêt tels que des herbages, des landes et des tourbières.

La région de la réserve de biosphère proposée compte environ 6 500 résidents répartis dans plusieurs municipalités. Il s'agit surtout de personnes âgées. L'agriculture est une activité ancienne et pérenne dans la région, et l'écotourisme prend une importance croissante. Les installations touristiques comprennent également de nombreux éléments d'éducation environnementale. Le Conseil a reconnu la qualité de cette nouvelle proposition ainsi que les efforts déployés par le Parc national de la Sila afin de répondre aux critères du Cadre statutaire. Il a toutefois noté le manque de clarté quant à la logique et au statut du zonage. Le Conseil a noté la confusion entourant le statut des aires centrales et des zones tampon en ce qui concerne l'intégration des sites Natura 2000, et a regretté que l'aire de transition n'ait pas été élargie à la région de la Sila (zone Z située à l'extérieur du parc national). Il a également noté le manque d'informations sur les moyens de garantir la participation des communautés locales au processus de zonage et à la gestion de la réserve de biosphère proposée. Le Conseil a décidé que cette proposition soit **différée**.

Le Conseil a recommandé aux autorités de soumettre une nouvelle candidature qui comprendra les éléments suivants :

- des informations sur la participation des populations locales au processus de zonage ainsi qu'à la gestion de la réserve de biosphère proposée ;

- des cartes indiquant clairement les différentes zones ainsi que les limites du parc national et de la réserve de biosphère ;
- la définition précise des fonctions de la réserve de biosphère au sein du plan pluriannuel de développement économique et social en cours d'élaboration ;
- la définition précise des fonctions de la réserve de biosphère dans le domaine des sciences de la vie et des sciences sociales ;
- des précisions sur la compatibilité du développement des fermes photovoltaïques avec la conservation de la biodiversité dans le périmètre du parc national ;
- des précisions sur la participation des communautés locales de la région de la Sila et sur la manière dont la direction du parc national reflètera leur participation dans la structure de coordination en expliquant clairement la position de chaque entité au sein de cette dernière.

Baie de Portland (Jamaïque)

Le Conseil s'est vivement félicité de la première proposition de réserve de biosphère présentée par les autorités de Jamaïque, ce qui constitue une étape importante pour le système de protection de leur patrimoine naturel. La baie de Portland se situe au centre de la côte sud de la Jamaïque, à l'ouest de la capitale, Kingston. Elle couvre différents écosystèmes insulaires, notamment trois chaînes de collines côtières, des plaines côtières et la plate-forme littorale qui s'étend jusqu'à la falaise. L'aire marine comprend des mangroves, des récifs coralliens, des herbiers marins et des zones humides. Les systèmes de mangrove de West Harbour sont vastes et particulièrement bien préservés. Le site abrite également un marais d'eau douce, l'un des écosystèmes les plus rares et les plus menacés de Jamaïque. Cette zone inclut par ailleurs le site Ramsar de la baie de Portland. Le site comprend également un lieu de production halieutique important pour les pêcheurs locaux, dans une région touchée par la pauvreté. Le Conseil, suivant l'avis du Comité consultatif, a toutefois noté que le site proposé ne comprenait qu'une aire marine centrale et n'était entouré ni d'une zone tampon ni d'une aire de transition. Le Conseil a encouragé le gouvernement à soumettre un nouveau système de zonage comprenant une/des aire(s) centrale(s) terrestre(s) devant être entouré(es) d'une zone tampon et d'une aire de transition.

Le Conseil a décidé que la proposition concernant ce site soit différée et qu'un nouveau système de zonage accompagné des éléments appropriés soit soumis. Le Conseil a de nouveau recommandé aux autorités nationales de solliciter les conseils d'un membre du Comité consultatif.

Bioma Pampa-Quebradas del Norte (Uruguay)

Le Conseil a remercié les autorités uruguayennes pour cette proposition concernant un site qui s'étend dans les vallées reliées de la Cuchilla de Haedo et qui comprend la partie méridionale de la forêt atlantique et les biomes de la Pampa. Cette région montagneuse possède une grande biodiversité et abrite l'aquifère Guarani. Elle sert d'habitat à des espèces rares d'amphibiens, telles que le crapaud d'Uruguay (*Hyla uruguayana*), le crapaud de Devincenzi (*Melanophryniscus devincenzii*) et les crotales (*Crotalus durissus terrificus*). Le site compte un petit nombre d'habitants qui vivent dans des communautés rurales et entretiennent des liens étroits avec la terre. Toutefois, le Conseil a noté que l'aire centrale n'est entourée d'aucune zone tampon ni d'aucune aire de transition, qui sont pourtant nécessaires pour sa protection. Le Conseil a demandé que les aires centrales soient entourées de zones tampons et d'aires de transition et que la proposition soit à nouveau soumise.

Le Conseil a en conséquence décidé que la proposition concernant ce site soit différée et soumise à nouveau assortie des différents systèmes de zonage. Les autorités sont également encouragées à demander conseil à un membre du Comité consultatif.

Magaliesberg (Afrique du Sud)

Le Conseil s'est félicité de cette proposition très bien conçue et documentée concernant une région située entre les villes de Pretoria et Johannesburg à l'est et Rustenburg à l'ouest, qui couvre une zone riche en biodiversité, dotée d'une topographie, de paysages et d'une géologie très diversifiés. Le nombre d'espèces animales et végétales endémiques est élevé, et le site comprend une réserve de papillons de classe mondiale mais aussi quelques écosystèmes ou espèces menacés ou vulnérables, ce qui fait de leur conservation un enjeu de taille. Avec ses 4 millions d'années d'existence, la réserve de biosphère proposée comprend le site du patrimoine mondial désigné « Berceau de l'humanité », qui est un site du patrimoine culturel important non seulement pour l'Afrique du Sud mais aussi pour l'humanité tout entière.

Le site proposé jouxte le grand corridor de développement de la Platinum Highway qui relie Pretoria à Lobatse, où les principales activités/modes d'utilisation des terres sont l'agriculture, l'exploitation minière, le développement urbain et le tourisme. Le Conseil a noté avec satisfaction le fait que le plan de gestion de la biosphère réduira le développement et l'impact des activités industrielles et agricoles du corridor, et que les activités de formation profiteront aux jeunes et renforceront la collaboration avec le secteur privé.

Le Conseil a constaté que la présente proposition ne reflétait pas la réserve de biosphère prévue dans la mesure où le processus de négociation visant à délimiter la totalité de cette dernière était toujours en cours. Par conséquent, le zonage n'est pas encore achevé et il manque une grande partie de la zone tampon et de l'aire de transition au sud et au sud-est, notamment autour de l'aire centrale correspondante.

La présente proposition de réserve de biosphère comprend, dans l'aire de transition, le principal centre de recherche nucléaire d'Afrique du Sud, Pelindaba, qui utilise un réacteur nucléaire et un accélérateur de particules à différentes fins dans le domaine des sciences nucléaires. Le Conseil a noté qu'à l'issue de la réunion du Comité consultatif, l'État membre a envoyé au Secrétariat du MAB un complément d'information sur Pelindaba confirmant sa fonction de centre de recherche civil. Le Conseil souhaite toutefois rappeler les délibérations de la 24^e session du CIC-MAB, où la proposition de candidature de la réserve de biosphère des Terres de l'Ebre (Espagne) a été différée pour des raisons similaires. Le Conseil a réexaminé la proposition à la lumière des informations supplémentaires fournies par les autorités au sujet du Centre de recherche nucléaire et il a décidé de **différer** cette proposition. Le Conseil a invité l'État membre à revoir le dossier de candidature afin de présenter un zonage de réserve de biosphère complet, conforme au Cadre statutaire du RMRB, fondé sur une consultation des populations locales, et de manière à exclure le réacteur nucléaire de la zone proposée.

Extension et/ou modifications du zonage de réserves de biosphère

Ordesa-Vignemale, Aragon (Espagne) – Extension

Le Conseil a félicité les autorités espagnoles d'avoir transformé cette réserve de biosphère désignée en 1977, reconnue comme l'une des premières réserves de biosphère espagnoles, qui était alors considérée comme une simple aire protégée. En 2000, le Comité consultatif avait signalé dans sa recommandation sur l'examen périodique que ce site n'était pas conforme à la Stratégie de Séville, et avait recommandé une extension de l'aire afin d'inclure les trois zones ainsi que la participation des communautés locales au processus de candidature. La présente proposition répond aux exigences de la Stratégie de Séville et peut être considérée comme une réserve de biosphère post-Séville. Cette réserve de biosphère se situe dans les Pyrénées centrales (Aragon, Espagne) et son aire centrale englobe le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, le monument naturel des glaciers pyrénéens et le site du patrimoine mondial Pyrénées – Mont Perdu, cirques et canyons. L'extension comprend également la vallée et les zones urbaines qui entourent l'aire centrale de la zone protégée. La réserve de biosphère couvre une superficie totale de 117 364,03 hectares (aire centrale : 16 091,9 ha, zone tampon : 43 759,7 ha,

aire de transition : 57 512,5 ha) et compte environ 6 000 habitants. La proposition comprend également un plan d'action détaillé conforme au Plan d'action de Madrid ainsi qu'un comité de gestion structuré.

Le Conseil a encouragé la mise en place du « Comité consultatif » auquel participeront les différents acteurs de la réserve de biosphère. La proposition répondant à l'ensemble des critères d'une réserve de biosphère, le Conseil a décidé que cette extension soit **approuvée**.

Rivière Fitzgerald (Australie) – Extension

Le Conseil a pris acte de la proposition d'extension de la réserve de biosphère de la rivière Fitzgerald, qui se situe en Australie occidentale. Ce site est une réserve de biosphère de première génération, qui a été désignée en 1978. Il se caractérise par des écosystèmes très variés et abrite différentes espèces animales et végétales.

Le Conseil se félicite de la stratégie de développement qui soutient le développement humain des populations locales autochtones. Cette proposition est un bon exemple de conversion d'une réserve de biosphère antérieure à Séville en une réserve de biosphère post-Séville pleinement fonctionnelle.

Le Conseil a toutefois décidé que cette proposition soit **différée** et a encouragé les autorités à soumettre une nouvelle proposition d'extension l'année prochaine, accompagnée des documents/informations suivants :

- une carte de zonage indiquant clairement l'aire centrale, la zone tampon et l'aire de transition ;
- des exemplaires imprimés des documents de candidature accompagnés des visas des autorités concernées ; et
- des informations sur le nombre de personnes vivant de manière permanente/temporaire dans les trois différentes zones.

Retrait de sites

49. Le Secrétaire du MAB a informé le CIC-MAB qu'à la suite de deux examens périodiques et de consultations avec les différentes parties prenantes, le Royaume-Uni a décidé de retirer la réserve de biosphère de Loch Druidibeg (approuvée en 1976) du Réseau mondial des réserves de biosphère, le site ne répondant plus aux critères énoncés par la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère.

50. Suite aux décisions du Conseil, et compte tenu de l'ajout de 12 nouvelles réserves de biosphère et du retrait d'une réserve, le RMRB compte désormais 621 réserves de biosphère réparties dans 117 pays, dont 12 réserves de biosphère transfrontières.

51. De nombreux délégués se sont déclarés satisfaits du travail effectué jusqu'ici s'agissant de l'évaluation des candidatures de réserves de biosphère à inclure dans le RMRB. Un délégué a proposé que le Conseil du MAB élabore des directives concernant l'utilisation de différentes sources d'énergie et les déchets nucléaires dans les réserves de biosphère. Le délégué d'Haïti s'est félicité de la désignation de nouveaux sites et a exprimé l'espoir que la Jamaïque ait aussi créé une nouvelle réserve de biosphère d'ici à l'année prochaine. Il s'est par ailleurs déclaré favorable à la création dans les Caraïbes d'un réseau sous-régional de réserves de biosphère auquel participeraient Cuba, la République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis et d'autres pays. Il a également informé le Conseil que dans les prochains mois Haïti lancerait, de concert avec la Réserve de biosphère de Jaragua-Bahoruco-Enriquillo (République dominicaine), un projet

conjoint visant à créer un site transfrontière. Il a tout particulièrement remercié l'Espagne de son soutien aux projets de création de la Réserve de biosphère de La Selle et d'une éventuelle réserve de biosphère transfrontière commune à son pays et à la République dominicaine.

X. Examen périodique des réserves de biosphère et suivi des recommandations

A. Rapports d'examen périodique reçus depuis la 24^e session du Conseil international de coordination

52. Le représentant du Secrétariat a présenté le document SC-13/CONF.225/8 Rev. en donnant tout d'abord quelques indications sur les 55 rapports d'examen périodique reçus et examinés par le Comité consultatif. Il a indiqué que 15 de ces rapports étaient envoyés pour la deuxième fois et un pour la troisième fois. Il a également indiqué que les recommandations concernaient les parties nationales de trois réserves de biosphère transfrontières, que sur les 55 recommandations, 17 concluaient que le site concerné respectait les critères du Cadre statutaire, 34 qu'il ne les respectait qu'en partie et quatre qu'il ne les respectait pas, et que trois sites ont fait l'objet d'une recommandation de retrait.

53. Plusieurs délégués ont pris la parole après cette introduction. Certains ont souligné l'importance du processus d'examen périodique pour évaluer le fonctionnement effectif des réserves de biosphère et le respect des critères. Un délégué a souligné la cohérence accrue des recommandations, tout en notant que plus de 30 sites ne respectaient pas pleinement les critères. Plusieurs délégués ont évoqué la nécessité d'une transparence accrue des rapports d'examen périodique, notamment d'une catégorisation claire des recommandations, à l'aide du système des « feux tricolores », le feu rouge correspondant aux sites qui ne respectent pas les critères, le feu vert aux sites qui les respectent totalement, et le feu orange à ceux qui les respectent partiellement. Il a été suggéré que cette liste soit mise à disposition sur l'Internet. Un délégué s'est dit préoccupé par le fait que certains sites ne prenaient peut-être pas au sérieux le processus d'examen périodique ; il a donc proposé que l'ADG/SC envoie la lettre sollicitant le rapport d'examen périodique au ministère concerné afin que celui-ci en informe directement les sites de son pays.

54. Un autre délégué a évoqué l'importance du processus d'examen périodique et du maintien d'une approche souple dans les demandes faites par le Secrétariat. Préoccupé par une recommandation concernant le retrait d'un site, un délégué a indiqué que des informations complémentaires avaient été fournies au Secrétariat et donc demandé que davantage de temps soit accordé au site pour que celui-ci puisse envoyer un rapport avant la fin de l'année. Un autre délégué a soulevé la question de la réception de directives du CIC-MAB concernant des faits nouveaux, comme la création de centrales hydroélectriques, et les changements qui interviennent dans les réserves de biosphère entre deux examens périodiques. L'observateur de l'UICN a mentionné la volonté de participer, dans le cadre de ce processus, à l'échange de données ainsi qu'à la vérification et la communication d'informations, en utilisant des données et informations en ligne telles que celles sur l'état de conservation au Centre du patrimoine mondial. Lors de l'adoption des recommandations, plusieurs délégués ont formulé des observations, fourni des informations de base supplémentaires et indiqué que des mesures étaient prises pour mettre en œuvre ces recommandations. Un délégué s'est enquis du processus d'extension. Le Secrétariat a répondu que lorsque les changements en termes d'extension étaient importants, le formulaire de candidature était généralement utilisé. Il a indiqué que le processus d'examen périodique pouvait aussi déboucher sur des changements importants puisque c'était une occasion de réexaminer les objectifs du site et que les limites pouvaient être repoussées avec l'adhésion de nouvelles municipalités ou pour tenir compte de la nécessité d'assurer une interaction dynamique entre les trois fonctions.

55. Le Conseil a ensuite entériné les recommandations relatives aux examens périodiques formulées par le Comité consultatif international sur les réserves de biosphère telles que décrites

ci-après, avec une légère modification en ce qui concerne la recommandation relative à la réserve de biosphère de Slovensky Kras.

Réserve de biosphère du Mont-Riding (Canada)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce deuxième examen périodique de la réserve de biosphère du Mont-Riding, créée en 1986. Il a noté avec satisfaction que le processus d'examen avait été mené par des examinateurs sélectionnés par le Comité national canadien du MAB et par des acteurs locaux de la réserve de biosphère. Il a également noté avec satisfaction la coopération avec les communautés locales et le fait que ce site ait démarré en tant que projet communautaire, ainsi que la qualité des nombreuses activités de suivi, notamment dans le domaine de l'éducation et de la communication. Le Comité consultatif a toutefois noté que le site ne satisfait toujours pas aux exigences du zonage dans la mesure où il ne comprend que deux zones, l'aire centrale étant le parc national, et pris acte que des problèmes entourent la création d'une zone tampon, qui semble être perçue comme une extension du parc par certaines parties prenantes. Le Comité consultatif a noté les efforts déployés pour suivre les recommandations formulées par le CIC-MAB en 2001 mais a estimé que le rapport ne tient pas suffisamment compte de celles-ci. Par conséquent, le Comité consultatif a considéré que le site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire et a donc recommandé que les recommandations de 2001 soient pleinement mises en œuvre :

- renforcer le Comité de gestion de la réserve de biosphère du Mont-Riding en élargissant sa composition afin d'inclure notamment les organismes gouvernementaux provinciaux et les Premières nations ;
- élaborer des principes directeurs pour aider ce comité de gestion à progresser en vue de la réalisation d'un plan de coordination pour la réserve de biosphère ;
- fournir une carte de zonage précise.

Le Comité consultatif a en outre prié les autorités de concevoir des plans de travail/gestion détaillés pour le directeur exécutif ainsi que pour le conseil d'administration, et de les lui soumettre à sa prochaine réunion. Il a par ailleurs vivement encouragé la direction de la réserve de biosphère à interroger d'autres réserves de biosphère canadiennes fonctionnelles sur leur expérience et leurs pratiques, et à échanger avec elles à ce sujet afin de parachever le zonage, d'améliorer la diffusion des travaux de recherche scientifique auprès des populations locales et de les faire participer aux activités de recherche. Enfin, il a recommandé que les autorités administratives traitent ces questions à l'aide du nouveau formulaire d'examen périodique.

Réserve de biosphère de la région de Berchtesgaden (Allemagne)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique de ce site créé en 1990. Il a noté l'amélioration considérable du fonctionnement de la réserve après l'extension du site en 2010, à l'initiative des municipalités, afin qu'il couvre la totalité du district de la région de Berchtesgaden, et s'est réjoui de la participation de nouvelles municipalités. Il a noté que la superficie du site était passée de 46 744 ha à 83 894 ha. Tout en considérant que le site répond aux critères du Cadre statutaire, le Comité consultatif a encouragé les autorités à envisager de resserrer leur coopération avec les réserves voisines d'Autriche en vue de créer éventuellement une réserve de biosphère transfrontière. Il a demandé aux autorités de fournir des informations détaillées sur le développement durable des plantations de maïs pour la production de biocarburant et la création d'une centrale de production combinée de chaleur et d'électricité. Enfin, il a recommandé que la réserve de biosphère partage ses travaux dans le domaine de la conservation de la biodiversité, de la labellisation de l'agriculture biologique et de l'éducation et des études sur le changement climatique avec le Réseau mondial des réserves de biosphère, notamment lors des réunions régionales telles que l'EuroMAB.

Réserve de biosphère de Schorfheide-Chorin (Allemagne)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce deuxième rapport présenté pour cette réserve de biosphère créée en 1990. Il a noté avec satisfaction la promotion de l'agriculture durable et biologique, ainsi que la création d'un registre des sites et projets de renaturation qui favorisent le développement durable, la labellisation et les recherches scientifiques. Il a noté que les forêts primaires de hêtres des Carpates et les forêts anciennes de hêtres d'Allemagne ont été inscrites en tant que site du patrimoine mondial en 2011. Le Comité consultatif a estimé que le site répondait de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire. En ce qui concerne le manque de financements, il a recommandé que les autorités envisagent un suivi participatif. Il les a encouragées à poursuivre la collaboration avec le site du patrimoine mondial et à utiliser la réserve de biosphère comme un exemple de gestion d'une réserve désignée conjointement, et les a invitées à partager leur expérience au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de Spreewald (Allemagne)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique présenté pour cette réserve de biosphère désignée en 1991. Il a noté avec une grande satisfaction la mise en œuvre des recommandations formulées en 2003, notamment la création d'une stratégie de gestion conjointe pour les autorités et les entreprises en matière de gestion de l'eau dans les zones où sont menées des activités d'extraction de lignite et de réhabilitation minière. Le Comité consultatif a félicité les autorités allemandes pour la qualité du rapport d'examen périodique et a considéré que la réserve de biosphère répondait pleinement aux critères du Cadre statutaire. Enfin, il a recommandé que la réserve de biosphère de Spreewald serve de modèle pour le Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de la Sierra de las Minas (Guatemala)

Le Comité consultatif a noté la grande qualité du premier rapport d'examen périodique de ce site et a salué les efforts déployés par les autorités guatémaltèques pour mener à bien cette tâche. Il a noté les activités importantes menées dans le domaine de la conservation et de la recherche. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a recommandé que la fonction de développement durable soit renforcée et invité les autorités à soumettre au Secrétariat du MAB des informations à ce sujet d'ici à fin décembre 2013, ainsi que davantage d'informations sur la « zone récupérée » et sa situation au sein du schéma de zonage global de la réserve de biosphère.

Réserve de biosphère de Sunderban (Inde)

Ce site désigné en 2001, qui s'étend sur près de 4 262 km², représente la plus grande forêt de mangroves en Inde et constitue la majeure partie du plus grand delta du monde, bénéficiant d'une faune et d'une flore variées. Le site abrite notamment le tigre royal du Bengale. Le gouvernement a entrepris un projet de protection des tigres, compte tenu de l'inquiétude suscitée par la diminution rapide de leur nombre en raison, entre autres, du braconnage. Le Comité a pris note de la structure d'administration et de gestion qui a été définie en consultation avec les communautés locales. Il a accueilli favorablement et accepté le rapport et conclu que le site répondait de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire.

Réserve de biosphère du Golfe de Mannar (Inde)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport de ce site qui a été désigné en 2001 et qui se situe dans le sud-est de l'Inde, près de Sri Lanka. L'aire centrale et la zone tampon sont également un parc national marin ; l'aire centrale est constituée de 21 îles situées à l'intérieur du parc national et les aires marines qui les entourent sont des zones tampons. Ces îles sont inhabitées et strictement protégées. On compte environ 200 000 résidents permanents à l'intérieur et autour de la réserve de biosphère. Près d'1,4 million de personnes visitent la réserve de biosphère chaque

année à des fins touristiques. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère et a recommandé aux autorités indiennes de s'efforcer d'améliorer le zonage en élargissant l'aire centrale et la zone tampon, et d'informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Komodo (Indonésie)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport présenté pour ce site créé en 1977. La réserve de biosphère de Komodo se situe entre Flores et Sumbawa et est célèbre pour sa population d'environ 5 000 lézards géants, également appelés « dragons de Komodo » (raison pour laquelle le site est par ailleurs inscrit au patrimoine mondial). La végétation est de type savane herbeuse et boisée ouverte, principalement d'origine anthropique, avec des parcelles de forêts tropicales humides, de forêts de mousson et de mangroves. Outre l'île de Komodo, la réserve de biosphère couvre également les îles de Rinca et de Padar ainsi que de nombreux îlots. Elle comprend, avec ses récifs coralliens, l'un des environnements marins les plus riches de la planète. Le nombre d'habitants dans la région a augmenté rapidement en raison de l'immigration et l'abattage illégal, le braconnage et les pratiques de pêche non durables constituent des menaces pour la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a noté qu'un plan de gestion a été mis en place pour l'aire centrale (un parc national) mais pas pour l'ensemble de la réserve de biosphère, et que différents organismes sont responsables des différentes zones de la réserve de biosphère, sans qu'aucun mécanisme de coordination clair et efficace ne soit établi entre eux. Tout en félicitant l'Indonésie pour le rapport et les efforts de conservation menés dans la réserve de biosphère, le Comité a conclu que cette réserve ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a invité les autorités concernées à envisager la possibilité d'établir un mécanisme global de coordination de la réserve de biosphère et à fournir des informations à ce sujet au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013, ainsi que des précisions sur la justification du schéma de zonage rectangulaire des zones tampons et de transition de la réserve de biosphère.

Réserve de biosphère de Tanjung Puting (Indonésie)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport présenté pour ce site créé en 1977. La réserve de biosphère et le parc national de Tanjung Puting se situent dans la péninsule de Tanjung au sud de Bornéo et couvrent des zones marécageuses entre la baie de Kumai et le fleuve Seruyan ainsi qu'une grande variété d'écosystèmes forestiers, notamment des forêts de plaine, des forêts marécageuses d'eau douce, des forêts de lande tropicales, des forêts marécageuses de tourbe, des forêts de mangroves et des forêts côtières. L'aire centrale correspond au parc national. La réserve abrite également une grande diversité d'espèces, notamment des primates, des dugongs et des dauphins. L'abattage illégal, l'empiètement des terres et les feux de forêt font partie des menaces pesant sur la conservation. Le Comité consultatif a noté qu'un plan de gestion a été mis en place pour l'aire centrale (le parc national) mais pas pour l'ensemble de la réserve de biosphère, et que différents organismes sont responsables des différentes zones de la réserve de biosphère, sans qu'aucun mécanisme de coordination clair ou efficace ne soit établi entre eux. Tout en félicitant l'Indonésie pour les efforts de conservation menés dans la réserve de biosphère, le Comité a conclu que le site ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a invité les autorités concernées à envisager la possibilité d'établir un mécanisme global de coordination de la réserve de biosphère et à informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Lore Lindu (Indonésie)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport présenté pour ce site désigné en 1977. La réserve de biosphère et le parc national de Lore Lindu comprennent l'une des plus vastes étendues restantes de forêts ombrophiles montagnardes de Sulawesi. Ce site est très important du point de vue de la biodiversité et d'un point de vue culturel et archéologique. Environ 90 % de la région se compose

de forêt montagnarde de plus de 1 000 mètres d'altitude, abritant la plupart de la faune et de la flore montagnardes uniques de Sulawesi. Les défis en matière de gestion concernent notamment l'immigration dans la région et la conversion accrue des forêts en rizières. L'aire centrale est gérée comme un parc national et est placée sous la direction du parc, et les zones tampon et de transition sont gérées par une multitude d'organismes publics et privés. Les défis auxquels cette réserve de biosphère doit faire face sont notamment l'exploitation forestière et le braconnage. Tout en félicitant l'Indonésie pour ses efforts de conservation, le Comité a conclu que la réserve de biosphère ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a invité les autorités concernées à envisager la possibilité d'établir un mécanisme global de coordination de la réserve de biosphère et d'élaborer un plan de gestion intégré afin de chercher à réduire l'abattage illégal et le braconnage dans la réserve, par exemple grâce à la sensibilisation du public, à l'éducation et à la création de revenus alternatifs et d'opportunités d'emploi, ce qui paraît particulièrement important compte tenu de la forte immigration dans la région, et à informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Siberut (Indonésie)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport de ce site désigné en 1981. Siberut est la plus grande des quatre îles qui composent l'archipel des Mentawai, qui se situe au large de la côte ouest de Sumatra et abrite un degré d'endémisme exceptionnellement élevé. On estime que 65 % des espèces animales sont endémiques. La forêt ombrophile de plaine à diptérocarpacées est le principal écosystème. La région est soumise à l'impact considérable des activités humaines. En fait, l'île a autrefois été entièrement déboisée. L'aire centrale est un parc national et la réserve de biosphère dans son ensemble présente un système de zonage plutôt simple. Tout en félicitant l'Indonésie pour le rapport et les efforts de conservation menés dans la réserve de biosphère, le Comité a conclu que ce site ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a invité les autorités concernées à envisager la possibilité d'établir un mécanisme global de coordination de la réserve de biosphère et d'élaborer un plan de gestion intégré afin de chercher à réduire les pressions humaines, ainsi qu'à promouvoir d'autres initiatives de développement durable dans la réserve, et à informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Gunung Leuser (Indonésie)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport de ce site désigné en 1981. La réserve de biosphère et le parc national de Gunung Leuser couvrent une vaste zone de forêt tropicale humide au nord de Sumatra, abritant une grande variété d'écosystèmes : des forêts sempervirentes de plaine à diptérocarpacées, des forêts ombrophiles montagnardes de faible et haute altitude, des forêts marécageuses de tourbe, des forêts calcaires, des prairies et des landes subalpines, des lacs d'eau douce et des rivières ainsi que des bassins d'eau minérale sulfureuse, qui présentent un très grand intérêt en termes de conservation. La région d'Aceh a été touchée par des conflits civils et par le tsunami de 2004. Lorsqu'il a été déclaré site du patrimoine mondial, ce site a immédiatement été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril. La réserve de biosphère est confrontée à de nombreux problèmes, tels que la fragmentation des écosystèmes et la conversion des aires naturelles, et le braconnage illégal est courant et s'accompagne de nombreux défis de gestion complexes. Tout en félicitant l'Indonésie pour le rapport, qui rend compte de manière transparente de différentes questions critiques, ainsi que pour les efforts de conservation menés dans la réserve de biosphère, le Comité a conclu que la réserve de biosphère ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a invité les autorités concernées à envisager la possibilité d'établir un mécanisme global de coordination de la réserve de biosphère et d'élaborer un plan de gestion intégré afin de chercher à réduire les pressions humaines, ainsi qu'à promouvoir d'autres initiatives de développement durable dans la réserve, et à informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère d'Arasbaran (République islamique d'Iran)

Désignée en 1976, la réserve de biosphère d'Arasbaran se situe au nord de la République islamique d'Iran, à la frontière de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, dans les hauts plateaux caucaso-iraniens. La réserve de biosphère comprend des hautes prairies alpines, des steppes semi-arides, de grands pâturages libres et des forêts, des rivières et des sources. Les activités économiques dans la réserve de biosphère sont notamment l'agriculture, l'élevage, l'horticulture, l'apiculture, l'artisanat et le tourisme. Tout en se félicitant du rapport, le Comité consultatif a regretté la faible qualité des cartes, notamment le fait que l'aire centrale et l'aire de transition n'y soient pas clairement délimitées. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, et de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation, de la sensibilisation du public et des consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère d'Arjan (République islamique d'Iran)

Désignée en 1976, la réserve de biosphère d'Arjan se situe dans les monts Zagros, dans les hauts plateaux caucaso-iraniens, et comprend des habitats terrestres et aquatiques. En raison d'importantes différences d'altitude, la réserve de biosphère abrite une grande diversité végétale. Les habitants de la région vivent de l'agriculture, de l'élevage, du tissage de tapis mais aussi de l'industrie dans l'aire de transition. Les problèmes de gestion concernent notamment les modifications de l'utilisation des sols pour l'exploitation agricole, l'épuisement des eaux souterraines, le surpâturage et la chasse et la pêche illégales. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones. Pour conclure, le Comité consultatif a noté que cette réserve de biosphère remplit partiellement les critères du Cadre statutaire, et a prié les autorités de fournir les informations demandées d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Geno (République islamique d'Iran)

La réserve de biosphère de Geno, créée en 1976, se situe au sud des monts Zagros. Elle couvre une région chaude et humide le long de la côte et des déserts arides du centre de l'Iran. Les communautés locales vivant au sein de la réserve de biosphère travaillent essentiellement dans l'agriculture, l'élevage, l'horticulture, les petites industries et le tourisme. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts déployés pour des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté

qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère du Golestan (République islamique d'Iran)

Désignée en 1976, la réserve de biosphère du Golestan se situe au nord de la République islamique d'Iran dans la partie des hauts plateaux caucaso-iraniens située entre les régions subhumides et semi-arides de la mer Caspienne, qui comprennent des forêts ombrophiles tempérées, des déserts à hiver froid et des zones semi-désertiques ainsi que des systèmes de hautes terres et de montagne mixtes. La réserve de biosphère abrite une grande variété d'habitats ainsi qu'une riche biodiversité. Le Golestan présente une grande diversité ethnique. Ses habitants tirent leurs revenus de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture, de l'industrie, de la production de soie et du tourisme. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Hara (République islamique d'Iran)

Créée en 1976, la réserve de biosphère de Hara se situe dans le delta du fleuve Mehran. Elle abrite d'importants écosystèmes de mangrove et fournit un habitat à deux espèces menacées à l'échelle planétaire : un habitat d'hivernage pour le pélican *Pelecanus crispus* et un lieu où vient s'alimenter régulièrement la tortue verte *Chelonia mydas*. Les habitants de la région travaillent essentiellement dans le commerce, mais on trouve également quelques plantations de palmiers, de l'élevage, des activités de pêche et des industries de construction navale. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère du Kavir (République islamique d'Iran)

Désignée en 1976, la réserve de biosphère du Kavir se situe dans le désert irano-anatolien. Les habitants de la région vivent de l'élevage de bétail, de l'agriculture, de l'horticulture et de la vente de produits artisanaux. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a noté que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Miankaleh (République islamique d'Iran)

Créée en 1976, la réserve de biosphère de Miankaleh se situe au sud-est de la mer Caspienne. Les principaux habitats comprennent notamment des zones humides, des vasières intertidales aux abords sablonneux, des eaux marines peu profondes, des forêts, des tourbières et des zones agricoles. Miankaleh a été désigné site Ramsar en 1975. Les populations locales tirent leurs revenus de l'agriculture, de l'horticulture, de l'élevage, de l'artisanat, du tissage de tapis, de l'aviculture traditionnelle et du tourisme. Les défis en matière de gestion concernent notamment le surpâturage, la chasse illégale, la pêche, la déforestation, et l'expansion des villages en l'absence de plans de gestion. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Touran (République islamique d'Iran)

Créée en 1976, la réserve de biosphère de Touran se situe dans le désert irano-anatolien qui comprend des habitats salés, gypseux, rocheux et sableux, et qui couvre à la fois des plaines argileuses et des montagnes. Les communautés de la région dépendent surtout de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture et du tissage de tapis. Les principaux impacts humains sur l'écosystème découlent du broutage excessif, des chameaux notamment, de la chasse illégale et de l'exploitation du bois de chauffage. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion

pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère du lac d'Ourmia (République islamique d'Iran)

Créée en 1976, la réserve de biosphère du lac d'Ourmia se situe au nord de la République islamique d'Iran et appartient aux hauts plateaux caucaso-iraniens. Elle comprend des marais salants autour des berges du lac et ses îles abritent des forêts de pistachiers et des steppes d'armoise. Les autres habitats comprennent des zones humides, des estuaires de rivières et des sols et des côtes sablonneux. Le lac a été désigné en tant que parc national et site Ramsar. Les habitants de la région travaillent dans l'agriculture, l'horticulture, l'élevage, l'artisanat, l'apiculture, l'exploitation minière, le commerce et l'industrie, le tourisme, la culture de l'armoise, l'extraction de sel et la chasse. Malgré leur contribution positive aux objectifs de conservation de la région, le Comité a noté que les efforts pour mener des activités dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de la sensibilisation du public dans la réserve de biosphère semblaient insuffisants. Par ailleurs, le Comité a également regretté qu'aucun plan de gestion n'ait été établi pour la réserve et qu'aucune autorité n'ait été désignée pour gérer l'ensemble de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que cette réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Par conséquent, il a recommandé aux autorités iraniennes concernées de chercher à établir un plan de gestion et à désigner un organe de gestion pour l'ensemble de la réserve de biosphère, de faire davantage d'efforts dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation du public et de renforcer les consultations avec les populations locales. Le Comité a également demandé des cartes de meilleure qualité et plus détaillées de la réserve de biosphère et de ses zones, et a prié les autorités de fournir les informations requises d'ici à fin décembre 2013.

Recommandation générale pour l'Italie

Le Comité consultatif s'est félicité des rapports d'examen périodique soumis par l'Italie et a encouragé les autorités italiennes à poursuivre la mise à niveau des réserves de biosphère existantes afin que celles-ci satisfassent aux critères du Cadre statutaire, notamment en établissant clairement une distinction entre parcs nationaux et réserves de biosphère et en associant les communautés et acteurs locaux à une vision commune pour le développement durable grâce à l'utilisation de la réserve de biosphère comme plate-forme de dialogue et de participation.

Réserve de biosphère du Cilento et du Vallo Diano (Italie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce premier rapport d'évaluation périodique de la réserve de biosphère du Cilento et du Vallo Diano, désignée en 1997. Il a considéré que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a pris acte de l'extension de l'aire de transition et de la modification du zonage tout en encourageant les autorités italiennes à mieux définir les trois zones de la réserve de biosphère, notamment en ce qui concerne la proposition d'élargissement de la réserve désignée en tant qu'AMP, et les zones adjacentes du parc national du Cilento.

Le Comité consultatif a prié les autorités italiennes de mettre en œuvre les recommandations ci-après visant à :

- mettre clairement l'accent sur les fonctions d'éducation et de développement durable de la réserve de biosphère ;
- élaborer le plan de gestion de la réserve de biosphère en y intégrant le tourisme ;

- clarifier la coordination entre le parc national et l'aire de transition s'agissant de la mise en œuvre des activités et la participation des parties prenantes ;
- renforcer la participation des communautés locales dans la gestion et la gouvernance de la réserve de biosphère ;
- améliorer le suivi des impacts des activités économiques sur la réserve de biosphère ;
- préciser la façon dont les différents projets et activités de recherche contribuent au fonctionnement de la réserve de biosphère ;
- partager des expériences et des pratiques au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère, par exemple lors de réunions régionales comme l'EuroMAB.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère du Circeo (Italie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce deuxième rapport d'examen périodique concernant la réserve de biosphère du Circeo, désignée en 1977. Il a pris note avec satisfaction des efforts déployés depuis le dernier rapport d'examen périodique soumis en 2012, en particulier les modifications du zonage et l'élargissement de la superficie de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a considéré qu'en incluant dans la réserve les trois zones – qui n'étaient pas incluses lors de sa désignation – le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire. Le Comité consultatif a prié les autorités italiennes :

- d'étendre la zone tampon aux terres agricoles ;
- d'étendre les aires de transition au reste de la plaine où les autorités du parc national ont mis en place un système de suivi avec d'autres organismes ;
- de garantir la participation des partenaires locaux à la gestion de la réserve de biosphère et au processus de prise de décisions de la structure de gouvernance ;
- d'élaborer un plan de gestion conjointe et un plan d'action socioéconomique pour la réserve de biosphère, et de les intégrer dans les plans directeurs régionaux ;
- de fournir des informations claires et détaillées sur la façon dont ces plans traitent des questions relatives au tourisme et à l'agriculture ;
- de renforcer le suivi des impacts des activités économiques et de sensibilisation des habitants, en tenant compte des différents groupes sociaux et ethniques.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de Miramare (Italie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce troisième rapport d'examen périodique concernant la réserve de biosphère de Miramare, désignée en 1979. Il a pris note avec satisfaction des efforts déployés depuis le dernier examen périodique mené en 2011, notamment en ce qui concerne la modification du zonage de la réserve de biosphère et la mise en œuvre de pratiques de développement durable. Le Comité consultatif a considéré que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire et a prié les autorités italiennes :

- d'élaborer un plan de gestion conjointe pour la réserve de biosphère et de soutenir son intégration dans les plans directeurs régionaux ;
- de clarifier et de renforcer la participation des communautés locales à la gestion de la réserve de biosphère et de ses organes de gouvernance ;
- de préciser la manière dont les différents résultats de la recherche contribuent au fonctionnement de la réserve de biosphère ;
- de renforcer l'intégration des études fondées sur les sciences sociales dans les fonctions de la réserve de biosphère en matière de suivi de la recherche.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère du Somma-Vésuve et du Mille d'or (Italie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce premier rapport d'examen périodique concernant la réserve de biosphère du Somma-Vésuve et du Mille d'or, créée en 1997. Il a noté avec satisfaction les efforts considérables déployés pour intégrer le tourisme. Le Comité a considéré que le site remplissait partiellement les critères du Cadre statutaire et, afin qu'il y réponde de façon plus satisfaisante, a prié les autorités de :

- préciser le plan d'action visant à résoudre le problème du déversement sauvage de déchets et de la construction illégale ;
- clarifier la coordination entre les autorités chargées des différentes zones ;
- former les communautés locales et renforcer leur capacité à mieux gérer les ressources de la zone tampon et de l'aire de transition de la réserve de biosphère ;
- renforcer l'intégration de la conservation de la biodiversité dans les activités économiques et les pratiques de la zone tampon et de l'aire de transition ;
- renforcer la communication concernant la réserve de biosphère et ses fonctions ;
- soutenir l'intégration du plan de gestion de la réserve de biosphère dans le plan directeur régional et le plan directeur des parcs ;
- clarifier et renforcer la participation des communautés locales à la gestion de la réserve de biosphère ;
- améliorer le suivi des impacts à la fois écologiques et sociaux des activités économiques, notamment du tourisme et de l'urbanisation ;
- améliorer le suivi de la mise en œuvre des différents mémorandums d'accord ;
- préciser la façon dont les différents projets et résultats de la recherche sont intégrés dans le fonctionnement de la réserve de biosphère.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de la vallée du Tessin (Italie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce premier rapport d'examen périodique concernant la réserve de biosphère de la vallée du Tessin, désignée en 2002. Il a constaté avec satisfaction les

efforts déployés en ce qui concerne le zonage, qui protège l'aire centrale, et l'utilisation de la zone tampon et de l'aire de transition afin de promouvoir des activités de développement durable. Le Comité consultatif a considéré que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire et a prié les autorités de :

- mieux expliquer le choix consistant à délimiter et à élargir la réserve de biosphère à une zone satellite de l'aire de transition dans la partie nord-ouest du lac Majeur ;
- clarifier la coordination entre les autorités chargées des différentes zones, notamment entre les régions de Lombardie et du Piémont ;
- préciser comment les différents plans directeurs sont mis en œuvre et s'intègrent dans la réserve de biosphère, eu égard en particulier aux différents plans régionaux et provinciaux d'aménagement du territoire, plans régionaux d'aménagement du paysage et plans de gestion du territoire des parcs ;
- clarifier et renforcer la participation des communautés locales dans la gestion de la réserve de biosphère ;
- améliorer le suivi des impacts d'activités économiques comme l'agriculture ;
- partager des expériences et des pratiques au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère, notamment en ce qui concerne les réserves de biosphère transfrontières.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère d'Issyk-Kul (Kirghizistan)

Le Comité s'est félicité du rapport d'examen périodique de ce site qui se trouve au nord-est du Kirghizistan et qui a été désigné en 2001. Le site s'étend sur une superficie totale de 4 311 588 ha. L'aire centrale reste strictement protégée et aucune activité n'y est exercée, hormis à des fins de recherche scientifique. Les communautés locales tirent leurs moyens de subsistance de la vente d'objets aux touristes, d'artisanat notamment. Le tourisme a été décrit comme une importante source de revenus pour les populations locales. Le Comité consultatif a conclu que le site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a recommandé aux autorités d'élaborer et de soumettre au Secrétariat du MAB, d'ici à fin décembre 2013, une structure et un plan de gestion faisant participer les communautés locales à la prise de décisions et à la gestion des ressources, en tant que parties intégrantes du système de gestion de la réserve de biosphère.

Réserve de biosphère de Sary-Chelek (Kirghizistan)

Le Comité consultatif s'est félicité du premier rapport d'examen périodique présenté pour ce site depuis sa désignation en 1978. Situé au nord-ouest du Kirghizistan, le site comprend des habitats caractérisés par des étendues de genévriers et des forêts de conifères sombres. Les populations locales tirent leurs revenus du tourisme et des services aux visiteurs, par exemple la location de chevaux et la vente de miel et de produits laitiers. Tout en félicitant les autorités d'avoir délimité une zone tampon pour cette réserve de biosphère, le Comité consultatif a conclu que ce site ne répondait que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a recommandé que les autorités fournissent au Secrétariat du MAB, d'ici à fin décembre 2013, une carte indiquant clairement les trois zones (aire centrale, zone tampon et aire de transition) de la réserve de biosphère, conformément au Cadre statutaire.

Réserve de biosphère de Vidzeme du Nord (Lettonie)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce premier rapport d'examen périodique de la réserve de biosphère de Vidzeme du Nord, désignée en 1997. Il a félicité les autorités d'avoir mis en place un processus de consultation coopératif afin de conduire l'examen périodique, avec la participation du Conseil consultatif de la réserve de biosphère, et d'avoir recruté des experts et organisé un atelier afin de célébrer le 15^e anniversaire de la réserve de biosphère, en faisant du processus d'examen périodique un point important de son ordre du jour. Le Comité a félicité les autorités pour le dynamisme du site, notamment d'avoir mobilisé des investissements étrangers pour plusieurs grands projets de coopération internationale et d'avoir fait participer les ONG et les parties prenantes aux projets et aux activités de la réserve de biosphère. Le Comité a considéré que le site avait pleinement répondu aux critères du Cadre statutaire jusqu'en 2009, lorsqu'un changement dans la structure de gouvernance a considérablement réduit le personnel et donc compromis les activités et la dynamique positive de la réserve de biosphère. Il a fait part de son inquiétude quant à cette réduction de personnel et a demandé des informations sur l'administration actuelle de la réserve de biosphère, notamment sur les ressources humaines et le budget. Le Comité consultatif a recommandé que les autorités prévoient suffisamment de personnel pour mettre en œuvre les fonctions de la réserve de biosphère et garantir une gestion adéquate, et que les informations demandées soient envoyées au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé (Mali)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce deuxième rapport d'examen périodique et a pris acte de l'amélioration des moyens de communication et des activités de recherche, de formation et d'information. Il a toutefois noté que le lien entre les fonctions de conservation et de développement n'était pas clairement démontré. Il a également noté que le site ne remplissait pas la fonction de développement. Il a recommandé que d'autres parties prenantes participent à la gestion de la réserve de biosphère, notamment les communautés locales, pour lesquelles des programmes spécifiques devraient être conçus afin de promouvoir le développement durable et de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Considérant que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire, le Comité consultatif a demandé aux autorités :

- de fournir des informations sur le statut des zones déclassées et à usages multiples ;
- de respecter la terminologie utilisée pour les réserves de biosphère dans la dénomination de leurs zones ;
- d'intégrer les communautés locales dans les structures de gouvernance de la réserve de biosphère ;
- d'élaborer un nouveau plan de gestion et, une fois ce dernier achevé, d'en envoyer un exemplaire au Secrétariat du MAB.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de la Sierra Gorda (Mexique)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport sur ce site, qui a été créé en 2001 et qui couvre une superficie de 383 567 ha dans l'État de Querétaro (11 aires centrales réparties sur 24 803 ha et une zone tampon de 358 764 ha). La superficie de l'aire de transition n'est ni estimée ni délimitée. Les principales activités à l'intérieur du site sont le tourisme, l'agriculture de subsistance et l'extraction minière et pétrolière. Les aires centrales ne sont pas habitées et la zone tampon compte environ 86 300 habitants (on ne dispose d'aucune estimation de la population vivant sur le territoire de l'aire de transition). Environ 15 000 personnes visitent la réserve de biosphère chaque

année. Un plan d'action pour la réserve de biosphère a été approuvé en 2000 et un nouveau plan, élaboré en 2012, est actuellement en cours de révision. La réserve de biosphère dispose d'un comité consultatif composé de représentants du gouvernement, d'institutions environnementales, d'ONG, du secteur universitaire et d'organisations locales. Le Comité consultatif a constaté que ce site répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Toutefois, l'aire de transition n'étant pas délimitée, le Comité a recommandé que les autorités indiquent clairement sur la carte les limites de l'aire de transition et qu'elles mettent en œuvre des projets de développement durable dans cette zone.

Réserve de biosphère de Montes Azules (Mexique)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport de ce site, le deuxième examen périodique effectué après sa désignation en 1979. La réserve de biosphère couvre une superficie de 331 200 ha dans la forêt de Lacandone, dans l'État du Chiapas. L'aire de transition est estimée à 113 719 ha. La zone tampon compte 29 700 habitants et l'aire de transition 35 000. La réserve de biosphère dispose d'un plan d'action, approuvé en 2000, et qui est actuellement en cours de révision, ainsi que d'un comité consultatif composé de représentants du milieu universitaire, d'ONG, du gouvernement et des communautés locales. Les principales activités économiques sont le tourisme, l'agriculture de subsistance et la pêche. Tout en concluant que le site répondait de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, le Comité consultatif a noté que les recommandations formulées à l'issue du premier rapport d'examen périodique, invitant à définir plus clairement le zonage de la réserve et à envisager la possibilité d'étendre la réserve en y intégrant les aires protégées de Lakanatua et Cojuluta, n'avaient pas été respectées dans la mesure où aucune proposition d'extension de la réserve n'avait été présentée. Par conséquent, le Comité consultatif recommande que les autorités soumettent au Secrétariat du MAB, d'ici à fin décembre 2013, une carte actualisée de la réserve de biosphère indiquant clairement le zonage de l'aire de transition, et que des projets de développement durable soient mis en œuvre dans cette zone.

Réserve de biosphère de Mapimí (Mexique)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique concernant la réserve de biosphère de Mapimí, désignée en 1977 et élargie en 2000. La réserve, qui ne comprenait à l'origine qu'une aire protégée de 20 000 ha, a été élargie à une zone beaucoup plus vaste de 342 387 ha suite à l'intégration de municipalités des États de Durango, Coahuila et Chihuahua. La réserve de biosphère se situe dans une région aride au nord-est du Mexique et sa population est estimée à environ 407 habitants dans la zone tampon et 45 000 dans l'aire de transition. Les principales activités économiques sont notamment l'élevage, l'agriculture de subsistance, le tourisme et l'exploitation du sel. La réserve de biosphère était dotée d'un plan d'action, approuvé en 2006 pour la période 2007-2011 et qui prévoyait des programmes en faveur de la conservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité, du savoir et de la culture. Elle dispose d'un comité consultatif composé de 27 membres issus des communautés locales, du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire. Tout en concluant que ce site répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, le Comité consultatif a noté que les recommandations formulées à l'issue du premier examen périodique, invitant à préciser le zonage et le statut d'un accord avec le secteur privé, n'avaient pas été pleinement respectées. Il est précisé dans ce rapport que la réserve de biosphère est conforme à la législation en vigueur au Mexique concernant les réserves de biosphère, mais qu'il manque des informations au sujet de la délimitation de l'aire de transition. Par conséquent, le Comité consultatif a recommandé aux autorités de soumettre au Secrétariat du MAB, d'ici à fin décembre 2013, une carte actualisée de la réserve de biosphère indiquant clairement les limites de l'aire de transition, et de mettre en œuvre des projets de développement durable dans cette zone.

Réserve de biosphère d'El Cielo (Mexique)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième examen périodique de cette réserve de biosphère créée en 1986 dans l'État de Tamaulipas, au nord-est du Mexique, et qui couvre une superficie totale de 232 715 ha. Les principales activités économiques à l'intérieur du site sont le tourisme et l'agriculture de subsistance. Cette réserve de biosphère dispose d'un plan d'action, actuellement en cours de révision pour approbation en 2013, qui comprend des programmes en faveur de la protection, de la gestion et de la restauration de la biodiversité, du savoir et de la culture. La réserve de biosphère est dotée d'un conseil d'administration composé de responsables du gouvernement et de représentants des communautés locales. Lors de l'examen du premier rapport, le Comité consultatif avait recommandé aux autorités d'identifier clairement les trois zones de la réserve, notamment l'aire de transition, d'assurer la protection juridique des aires centrales et de renforcer la participation des communautés locales aux activités menées dans la réserve de biosphère. Le deuxième rapport indique clairement l'existence d'un comité de gestion composé de représentants du gouvernement, d'ONG, du milieu universitaire et des communautés. Le Comité consultatif a conclu que le site répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, et que son plan d'action répond aux trois fonctions des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de la Sierra de Manantlán (Mexique)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce rapport qu'il a jugé de grande qualité, eu égard notamment aux mesures de suivi prises en application des recommandations formulées à l'issue de l'examen du premier rapport d'évaluation périodique de ce site qui a été désigné en 1988, en particulier la meilleure cartographie de l'aire de transition. Situé dans les États de Jalisco et de Colima, le site comprend une aire centrale et une zone tampon de 139 570 ha et une aire de transition de 557 143 ha. En 1999, il y avait 30 700 habitants dans la zone tampon. Ils n'étaient plus que 8 860 en 2010. L'aire de transition comptait 353 413 habitants en 1999, et 691 901 en 2010. Les principales activités économiques sont l'agriculture de subsistance et le tourisme. La réserve de biosphère avait un plan d'action quinquennal approuvé en 2000. Un nouveau plan est actuellement en cours d'examen. Comme les autres réserves de biosphère au Mexique, la réserve de biosphère de la Sierra de Manantlán bénéficie du soutien du gouvernement et d'autres sources. Elle est dotée d'un comité consultatif composé de représentants de deux universités, d'ONG, de responsables du gouvernement et de 32 communautés. Tout en concluant que la réserve de biosphère répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, le Comité consultatif a recommandé aux autorités de chercher à encourager la mise en œuvre de projets de développement durable dans l'aire de transition du site, et d'informer le Secrétariat du MAB à ce sujet d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère transfrontalière du W (Bénin/Burkina Faso/Niger)

Le Comité consultatif a accusé réception du rapport d'examen périodique du secteur nigérien de la réserve de biosphère transfrontalière du W. Il s'agit du premier examen périodique effectué depuis que le parc du W a été désigné comme réserve de biosphère en 1996, avant d'être élargi pour devenir une réserve de biosphère transfrontalière avec le Bénin et le Burkina Faso en 2002. Faute d'informations et de documentation, le Comité consultatif n'a pas été en mesure d'évaluer si le secteur nigérien de la réserve de biosphère du W répondait aux critères du Cadre statutaire. Il a noté en particulier l'absence d'informations pertinentes sur les cartes fournies, qui n'indiquaient pas clairement le zonage de la réserve de biosphère. Le Comité a recommandé aux autorités d'entreprendre l'examen périodique de la réserve de biosphère transfrontalière qui devait être réalisé en 2012 en étroite collaboration avec les autorités du Bénin et du Burkina Faso, en utilisant le formulaire d'examen périodique pour les réserves de biosphère transfrontalières et en fournissant des informations très détaillées afin que le Comité consultatif puisse évaluer la conformité au Cadre statutaire. Il a recommandé que l'examen périodique aborde les questions transfrontières, en particulier les mécanismes de coordination entre les niveaux national et transfrontière. Le Comité a recommandé que le rapport d'examen périodique conjoint de la réserve

de biosphère transfrontalière soit envoyé au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013 afin de pouvoir l'examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de la forêt de Mbaracayú (Paraguay)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce premier rapport d'examen périodique présenté par les autorités paraguayennes. Il a apprécié la qualité du rapport sur les activités mises en œuvre depuis la désignation du site en 2000 et pris acte des nouvelles superficies des zones tampon et de transition, de la création du comité de gestion de la réserve de biosphère en 2006 et de la fonction de conservation du site. Tout en concluant que la réserve de biosphère répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, le Comité a recommandé que la fonction de développement durable soit davantage renforcée.

Pologne : recommandation générale

Le Comité consultatif s'est félicité des rapports d'examen périodique soumis par la Pologne et a encouragé les autorités polonaises à poursuivre la mise à niveau des réserves de biosphère existantes afin que celles-ci satisfassent aux critères du Cadre statutaire, notamment en établissant clairement une distinction entre parcs nationaux et réserves de biosphère et en faisant davantage participer les communautés et acteurs locaux à une vision commune pour le développement durable grâce à l'utilisation des réserves de biosphère comme plates-formes de dialogue et de concertation, ainsi qu'au renforcement de la coopération, de l'action conjointe et de la planification avec les pays voisins dans leurs nombreuses réserves de biosphère transfrontières.

Réserve de biosphère de Babia Gora (Pologne)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique de ce site, désigné en 1976 et élargi en 1997 et 2001. Le premier examen périodique a eu lieu en 2000. Le Comité consultatif a félicité les autorités d'avoir mis en œuvre la recommandation sur l'extension de la réserve de biosphère et l'inclusion d'une aire de transition afin de renforcer la fonction de développement. Il a considéré que le site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire et demandé des précisions sur le zonage des aires centrales satellites et sur la façon dont ces aires peuvent être connectées au reste de la réserve de biosphère. Il a prié les autorités de préciser les activités forestières dans la zone tampon et l'aire de transition et de définir des pratiques forestières durables. Il a également demandé qu'on lui fournisse de plus amples explications sur la façon dont les propriétaires privés participent à la gestion de la réserve de biosphère. Il a prié les autorités polonaises :

- de préparer et de mettre en œuvre un plan de gestion pour l'ensemble du site, avec la participation des partenaires locaux ;
- d'encourager les autorités polonaises à poursuivre leurs efforts en vue de la conclusion d'un accord avec les autorités slovaques afin de créer une réserve de biosphère transfrontalière ;
- d'accroître l'interaction et les échanges avec le Réseau mondial des réserves de biosphère.

Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations susmentionnées au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de Bialowieza (Pologne)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième examen périodique de la réserve de biosphère de Bialowieza, créée en 1976 et élargie en 2005. Le premier examen périodique a eu lieu en 1998. Le Comité consultatif a considéré que la réserve de biosphère répond partiellement aux critères du Cadre statutaire, compte tenu de sa solide fonction de conservation mais de ses très faibles

fonctions d'appui logistique et de développement, et qu'elle n'est donc pas pleinement opérationnelle. Le Comité consultatif a recommandé aux autorités de :

- créer une institution ayant pour fonction de coordonner l'ensemble de la réserve de biosphère, avec la participation des partenaires et des habitants ;
- fournir un exemplaire du plan de gestion de la réserve de biosphère, ou une présentation détaillée de ce dernier ;
- décrire les activités relatives à la réserve de biosphère et la façon dont les recommandations relatives au plan de gestion formulées à l'issue du précédent examen périodique ont été prises en compte ;
- préciser de quelle manière les responsables de la réserve s'efforcent de coopérer avec la réserve de biosphère de Belovezhskaya Pushcha au Bélarus ;
- préciser comment les fonctions d'appui logistique et de développement de la réserve de biosphère seront renforcées.

Le Comité consultatif a vivement encouragé la réserve de biosphère à utiliser le Réseau mondial des réserves de biosphère afin de partager des expériences et des pratiques, et a demandé qu'on lui fournisse toutes les informations relatives aux précisions susmentionnées d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère des Carpates orientales (Pologne/Slovaquie/Ukraine)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport d'examen périodique de la partie polonaise de cette réserve de biosphère transfrontalière avec la Slovaquie et l'Ukraine, créée en 1998. Le Comité consultatif a considéré que le site national répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a noté l'absence d'un plan de gestion ainsi que d'un coordonnateur pour le site, tant au niveau national que pour les parties transfrontalières, et le fait qu'aucun bureau ni mécanisme de coordination n'a été mis en place pour la réserve de biosphère. Le Comité a également noté l'absence d'indications au sujet d'un quelconque plan visant à remédier à ces problèmes. Il a estimé que les fonctions d'appui logistique et de développement étaient faibles mais qu'elles présentaient un fort potentiel d'amélioration à court terme. Il a en outre noté que les activités de recherche scientifique étaient très faibles et devaient être considérablement renforcées, notamment en ce qui concerne la diffusion et le partage de l'information à l'échelle internationale. Le Comité consultatif a recommandé que l'examen périodique soit effectué en coopération avec la Slovaquie et l'Ukraine, à l'aide du formulaire actualisé d'examen périodique transfrontières. Il a demandé que les fonctions de développement et d'appui logistique de la réserve soient renforcées, de même que la participation locale, et a encouragé la réserve à participer plus activement au Réseau mondial des réserves de biosphère. Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations demandées, y compris le rapport d'examen conjoint de la réserve de biosphère transfrontalière, au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de Puzcza Kampinowska (Pologne)

Le Comité consultatif s'est félicité du rapport d'examen périodique de cette réserve de biosphère désignée en 2000. Il a toutefois noté que si la fonction de conservation est pleinement mise en œuvre, les fonctions de développement et d'appui logistique sont faibles. Il a également noté que les activités décrites sont principalement axées sur l'aire centrale et associées au parc de Kampinos. Le Comité a en outre noté l'absence de plan de gestion intégré de la réserve de biosphère, de mécanisme de coordination, de participation des communautés locales et de vision pour la réserve de biosphère. Il a également noté que rien n'indique que des mesures soient prises afin de remédier à ces lacunes. Par conséquent, le Comité consultatif a considéré que le site ne

répond pas aux critères du Cadre statutaire et a demandé aux autorités d'envisager de retirer la réserve de biosphère de Puzcza Kampinoska du Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de Slowinski (Pologne)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique fourni par cette réserve de biosphère, désignée en 1976. Il a noté que la fonction de conservation est suffisamment prise en compte, mais aussi que des menaces pourraient découler de la création de centrales hydroélectriques et d'installations éoliennes. Les fonctions d'appui logistique et de développement sont faibles et il n'est fait mention d'aucune participation des communautés locales. Par conséquent, le Comité consultatif a recommandé que les autorités s'engagent à :

- fournir une étude approfondie sur les possibilités d'associer de manière durable la centrale hydroélectrique et l'énergie éolienne avec la fonction de conservation de la réserve ;
- développer des partenariats internationaux et l'échange scientifique afin de renforcer la diffusion des résultats de la recherche ;
- fournir un exemplaire du plan de gestion ou une présentation détaillée de ce dernier ;
- améliorer la participation des communautés locales à la gestion et au fonctionnement global de la réserve de biosphère ;
- participer au Réseau mondial des réserves de biosphère, notamment en s'associant avec d'autres réserves de biosphère.

Le Comité consultatif a demandé que les informations et précisions supplémentaires soient envoyées au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Tatra (Pologne/Slovaquie)

Le Comité consultatif s'est félicité de l'examen périodique mené par la Pologne sur cette réserve de biosphère désignée en 1992, qui fait partie de la réserve de biosphère transfrontalière avec la Slovaquie. Il a noté l'existence du zonage ainsi que d'un plan de gestion principalement axé sur la conservation et la gestion forestière, la faiblesse des fonctions de développement et d'appui logistique et le fait que la réserve ne dispose d'aucun personnel. Il a également noté que le site est une destination touristique majeure. Le Comité consultatif a considéré que le site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a demandé que des informations lui soient fournies concernant l'administration et la coordination de la réserve de biosphère, notamment la participation des communautés locales et le mécanisme de consultation. Le Comité consultatif a recommandé que l'examen périodique soit effectué en coopération avec la Slovaquie, à l'aide du formulaire actualisé d'examen périodique transfrontière. Il a en outre encouragé le site à participer plus activement au Réseau mondial des réserves de biosphère. Le Comité consultatif a prié les autorités d'envoyer les informations demandées au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013, afin de pouvoir les examiner à sa prochaine réunion.

Réserve de biosphère de l'île de Jeju (République de Corée)

Le Comité consultatif s'est félicité de la soumission du rapport d'examen périodique de la réserve de biosphère de l'île de Jeju, qui a été désignée en 2002. Quatre habitats spécifiques et plusieurs espèces végétales endémiques qui ont une importance économique sont présentés dans ce rapport. L'île attire environ 3,5 millions de visiteurs par an. Outre le tourisme, l'agriculture est également une activité économique importante. Le Comité a encouragé les autorités à continuer de reconnaître les valeurs de la réserve de biosphère pour le développement durable et la conservation des écosystèmes. L'autorité administrative de l'île de Jeju doit mettre l'accent sur la description des tendances des espèces, des habitats, de la recherche et des évolutions afin de

montrer les différences entre passé et présent. Les autorités sont également encouragées à soutenir les activités économiques des femmes plongeurs dans la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a conclu que ce site répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire.

Réserve de biosphère du Mont Sorak (République de Corée)

Le Comité consultatif s'est félicité de la soumission du deuxième rapport d'examen périodique de la réserve de biosphère du Mont Sorak, désignée en 1982. Son zonage reste identique à celui de la première désignation. Le Comité a noté l'augmentation du nombre de visiteurs reçus chaque année dans la réserve. Un plan de gestion a été élaboré pour la région en 2006. Le Comité a conclu que ce site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a accepté ce rapport périodique et recommandé d'élargir la taille de l'aire de transition afin qu'elle entoure la zone tampon.

Réserve de biosphère de Smolensk Lakeland (région des lacs de Smolensk) (Fédération de Russie)

Le Comité consultatif s'est félicité de l'examen périodique de cette réserve de biosphère désignée en 2002. Il a considéré que le site répond partiellement aux critères du Cadre statutaire. Il a félicité les autorités des efforts qu'elles ont déployés pour rendre la réserve de biosphère opérationnelle et de leur collaboration avec les communautés locales. Le Comité consultatif a encouragé les autorités à promouvoir une approche participative dans les processus de prise de décisions, à réaliser des études socioéconomiques et à partager leurs travaux au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère. Le Comité consultatif a recommandé que les autorités fournissent les informations suivantes d'ici à fin décembre 2013 :

- une description des activités menées dans chacune des aires et zones de la réserve de biosphère ;
- une description du système de surveillance des radiations et des données associées à l'éventuelle construction d'une centrale nucléaire à proximité de la réserve de biosphère ;
- une description des principes modernes de l'agriculture durable et de leur mise en œuvre dans la réserve.

Réserve de biosphère d'Ugra (Fédération de Russie)

Le Comité consultatif s'est félicité de l'examen périodique de cette réserve de biosphère désignée en 2002. Il a considéré que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire et noté que la fonction de conservation était en cours de réalisation. Le Comité consultatif a encouragé les autorités à promouvoir des approches participatives dans les processus de prise de décisions, ainsi qu'à échanger des pratiques au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère. Il a en outre recommandé aux autorités de promouvoir les objectifs de développement durable dans le domaine de l'agriculture, du tourisme et de l'éducation et de réaliser des études socioéconomiques. Le Comité consultatif a prié les autorités de fournir les informations suivantes au Secrétariat du MAB d'ici à fin 2013 :

- une description du statut et du suivi actuels des indicateurs de l'état de l'environnement, en particulier en ce qui concerne les niveaux des champs électromagnétiques et leurs éventuels risques pour la santé des habitants et impacts sur l'environnement.

Réserve de biosphère de Darvinsky (Fédération de Russie)

Le Comité consultatif s'est félicité de l'examen périodique de cette réserve de biosphère désignée en 2002. Il a considéré que le site ne répondait pas aux critères du Cadre statutaire. Il a reconnu le haut niveau de biodiversité à l'intérieur du site ainsi que l'importance de la fonction de

conservation, et recommandé que les autorités fournissent les informations suivantes au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013 :

- tous les documents du rapport dans l'une des langues de travail de l'UNESCO (anglais ou français) ;
- le zonage précis des trois zones, y compris la carte de zonage, sa logique, la description des activités dans chaque zone, le nombre exact d'habitants dans chacune d'elles, les cartes indiquant les villes et les villages ainsi que la délimitation précise de l'aire de transition ;
- la description des activités industrielles à Tcherepovets et la surveillance de leurs impacts ;
- la présentation du plan de gestion de la réserve de biosphère ainsi que la description de son système de gouvernance ;
- les stratégies de développement durable, de communication et de sensibilisation du public, et le processus de participation de la population locale ;
- l'identification des principales parties prenantes et du processus de coopération avec les responsables du réservoir et de la centrale hydroélectrique de Rybinsk ;
- le renforcement de la participation au Réseau mondial des réserves de biosphère et à la coopération internationale dans le domaine de la recherche sur les changements climatiques et l'évaluation de l'impact environnemental de l'accumulation d'eau.

Le Comité consultatif a recommandé, au cas où toutes les informations susmentionnées ne pourraient être fournies d'ici à fin décembre 2013, que les autorités envisagent alors de retirer la réserve de biosphère de Darvinsky du Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de Polana (Slovaquie)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport d'examen périodique de cette réserve de biosphère créée en 1990. Il a noté que la fonction de conservation du site est solide et que l'ensemble du personnel y est dévoué. Il a également noté que les communautés locales ne font pas partie de la structure de gouvernance et du processus de prise de décisions de la réserve de biosphère. Le Comité consultatif a noté qu'aucune étude socioéconomique n'est prévue et que le plan de gestion a besoin d'être mis à jour. La fonction de développement est faible et la réserve de biosphère ne semble pas bénéficier des revenus du tourisme. Le Comité consultatif a en outre noté le manque de communication entre les différentes institutions et le manque de coordination à l'intérieur du site. Il a considéré que le site répondait partiellement aux critères du Cadre statutaire et recommandé aux autorités :

- de renforcer la coopération avec le secteur du tourisme afin de mieux exploiter/tirer parti de cette activité ;
- d'améliorer la capacité de planification et de coordination de la recherche, socioéconomique notamment, en adoptant une approche participative ;
- d'améliorer la gestion en faveur d'une approche plus intégratrice ;
- de renforcer le soutien en faveur de la réserve de biosphère afin de permettre une meilleure participation au Réseau aux niveaux national et international ;
- d'améliorer la participation locale et le développement économique au sein et autour de la réserve de biosphère, à l'aide d'études socioéconomiques.

Le Comité a finalement noté avec inquiétude que la taille de la réserve de biosphère semblait avoir diminué depuis les dernières recommandations formulées en 2001.

Réserve de biosphère de Slovensky Kras (Slovaquie)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième examen périodique de cette réserve de biosphère créée en 1977. Il a noté le haut niveau de biodiversité et son excellent état. Il a constaté que la gestion est uniquement assurée par l'organisation nationale de protection de la nature et que les principales activités sont concentrées dans le secteur forestier au sein de l'aire centrale. Le Comité a noté l'absence de participation des communautés locales et d'engagement communautaire. Il a observé que le tourisme est une activité importante gérée par différents secteurs, mais que ses bénéfices ne semblent pas être utilisés pour la gestion de la réserve de biosphère. Il a également noté le manque de ressources financières. Le Comité a en outre constaté que les problèmes soulevés lors du dernier rapport d'examen périodique n'ont pas été pris en compte et que les recommandations formulées en 1998, comme celles concernant la nécessité de créer un bureau administratif, l'augmentation des ressources humaines et la coopération avec la Hongrie, n'ont pas été respectées. Au vu des nombreux obstacles rapportés et du manque de perspectives d'amélioration de la situation, le Comité consultatif a recommandé que les autorités envisagent de retirer la réserve de biosphère de Slovensky Kras du Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de Waterberg (Afrique du Sud)

Le Comité consultatif s'est félicité du premier rapport d'examen périodique soumis par les autorités de la réserve de biosphère du Waterberg, et a reconnu les efforts déployés notamment pour modifier le zonage et élargir le site. Il a considéré que le site répond aux critères de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère et du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère. Le nouveau système de zonage proposé protège très bien l'aire centrale. Cette dernière, la zone tampon et l'aire de transition servent surtout à promouvoir des activités de développement durable basées principalement sur le tourisme. Le Comité consultatif a reconnu la qualité du processus de coordination de la gestion et de la structure de l'organe de gestion. Il a reconnu l'intérêt des recherches menées dans cette région et la participation des communautés locales à l'administration de la réserve de biosphère. Il a demandé aux autorités de fournir des informations actualisées concernant le périmètre de la réserve de biosphère récemment élargi et de préciser le zonage de l'aire de transition qui est divisée en deux catégories, et recommandé de n'en utiliser qu'une seule. En ce qui concerne la proposition de modification du zonage, le Comité consultatif a noté que 70 % du territoire de l'aire centrale fait l'objet de revendications foncières. Par conséquent, il a demandé aux autorités d'expliquer comment elles géreront les modifications attendues dans la composition et le fonctionnement des zones, et recommandé que le processus de modification du zonage tienne compte du processus de revendication des terres. Le Comité consultatif a demandé aux autorités de préciser les effets des activités touristiques sur les questions de développement durable concernant la consommation d'eau, l'électricité et la gestion des déchets. À cet égard, le Comité consultatif a vivement encouragé les autorités à envisager la possibilité de créer un mécanisme de soutien financier de l'industrie du tourisme en faveur de la gestion de la réserve de biosphère. Le Comité a prié les autorités de fournir des informations sur la façon dont le plan de gestion de la réserve de biosphère est intégré dans les différents projets et plans de conservation, et d'envoyer un exemplaire de ce plan au Secrétariat du MAB d'ici à décembre 2013. Il a encouragé les autorités administratives de la réserve de biosphère de Waterberg à contacter le Comité national sud-africain du MAB afin d'organiser une réunion, en collaboration étroite avec le Secrétariat du MAB, visant à mieux faire connaître les réserves de biosphère auprès du Gouvernement sud-africain ainsi que des gouvernements locaux et provinciaux.

Réserve de biosphère Kruger-Canyons (Afrique du Sud)

Le Comité consultatif s'est félicité du premier rapport d'examen périodique soumis par les autorités de la réserve de biosphère Kruger-Canyons. Il a pris acte que les autorités reconnaissent la

nécessité de renforcer la participation du public et de recueillir des fonds à cette fin. Le Comité a constaté que l'aire centrale était très bien protégée par le système de zonage, mais souligné que l'exploitation minière et agricole au sein des zones tampon et de transition ne favorisaient pas les activités de développement durable et la conservation participative. Il a salué le soutien de la recherche scientifique menée dans cette région ainsi que la volonté d'impliquer les communautés locales au sein du processus de gestion et de gouvernance de la réserve de biosphère. Tout en reconnaissant les efforts déployés jusqu'ici, le Comité consultatif a noté que la réserve de biosphère satisfaisait partiellement aux critères de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère et du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère. Il a recommandé que les autorités poursuivent leurs efforts afin d'améliorer la participation du public au moyen d'une campagne d'adhésion, de projets et de l'élection de représentants des communautés au Conseil, et de renforcer la participation des communautés locales dans les programmes d'éducation afin d'accroître le capital social et les capacités locales par le biais d'une approche PCDI (projet de conservation et de développement intégré). Le Comité a demandé aux autorités de préciser comment l'organe de gestion abordait les changements à la fois économiques et sociaux liés aux revendications foncières dont plusieurs parties de la réserve de biosphère font l'objet, cette situation pouvant conduire à une éventuelle modification du zonage. Le Comité a invité les autorités à envisager leur intégration progressive dans l'élaboration d'une approche relative aux méga-parcs et d'initiatives transfrontières dans cette région. Il a prié les autorités d'envoyer un exemplaire du plan d'action de la réserve de biosphère au Secrétariat du MAB, et invité le comité national sud-africain du MAB et le Secrétariat du MAB à aider la réserve de biosphère Kruger-Canyons à obtenir des financements afin de mettre en œuvre ses plans d'action. Le Comité consultatif a prié les autorités de fournir les informations demandées d'ici à fin décembre 2013.

Réserve de biosphère de Redes (Espagne)

Le Comité consultatif s'est félicité du premier rapport d'examen périodique de cette réserve de biosphère qui a été créée en 2001 et qui se situe dans les municipalités de Caso et de Sobrescobio, dans la Principauté des Asturies, en Cantabrie. Le site couvre une superficie totale de 37 736 ha et compte environ 2 700 habitants. Les principales activités économiques dans la réserve sont le tourisme, l'agriculture, l'élevage et la chasse réglementée. Le zonage de la réserve respecte les recommandations de Séville et les trois fonctions de la réserve de biosphère sont clairement identifiées. On constate une forte participation des communautés locales. La réserve de biosphère coïncide avec le parc naturel de Redes. Le plan d'action de la réserve couvre les trois fonctions de la réserve de biosphère. Un comité de gestion, qui se compose de représentants des autorités, de la communauté scientifique et d'acteurs locaux, a été mis en place. Il est toutefois important de noter que dans la mesure où la réserve de biosphère coïncide avec le parc naturel, le site est plus connu en tant que parc naturel qu'en tant que réserve de biosphère. Tout en concluant que ce site répond de manière satisfaisante aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère, le Comité consultatif a recommandé que les autorités soumettent au Secrétariat du MAB, d'ici à fin décembre 2013, une carte indiquant toutes les réserves de biosphère situées dans la région de la Grande Cantabrie, afin d'avoir un aperçu de la façon dont elles sont liées au zonage de cette réserve de biosphère. Il a également recommandé de renforcer les mesures prises afin d'améliorer la visibilité de la réserve de biosphère par le biais d'activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public à l'aide des médias, d'événements spéciaux et de publicités.

Réserve de biosphère de l'île de El Hierro (Espagne)

Le Comité consultatif s'est félicité de ce rapport et a noté sa grande qualité. Il a souligné la réussite du projet présenté dans le rapport intitulé *El Hierro 100 % durable*, qui met l'accent sur les énergies durables, la gestion des pêches, l'agriculture écologique, les transports durables et la conservation des espèces. Le Comité consultatif a conclu que le site répond pleinement aux critères d'une réserve de biosphère, et suggéré que plusieurs des réalisations de la réserve de biosphère de l'île de El Hierro pourraient être de très bons exemples pour d'autres sites appartenant au Réseau mondial des réserves de biosphère.

Réserve de biosphère de Bañados del Este (Uruguay)

Le Comité consultatif s'est félicité du deuxième rapport soumis par les autorités uruguayennes concernant ce site. Il a noté que la fonction de conservation y est bien développée et que des recherches intéressantes y sont menées. Néanmoins, le Comité consultatif a conclu que ce site ne répond que partiellement aux critères du Cadre statutaire pour les réserves de biosphère. Il a recommandé qu'une structure de gestion soit désignée afin de coordonner les activités de la réserve de biosphère, et que des informations à ce sujet soient soumises au Secrétariat du MAB d'ici à fin décembre 2013, ainsi qu'une carte indiquant clairement le système de zonage de la réserve de biosphère et des informations sur les moyens de renforcer la fonction de développement durable de cette dernière.

B. Stratégie de sortie

56. La représentante du Secrétariat a présenté le document SC-12/CONF.224/7. Elle a précisé que 287 réserves de biosphère avaient à ce jour présenté un rapport d'examen périodique. Sur ces 287 réserves, 78 doivent réaliser un deuxième ou un troisième examen périodique ; 112 réserves de biosphère n'ont jamais procédé à un examen périodique. La représentante du Secrétariat a en outre précisé que neuf pays n'avaient jamais effectué le moindre examen périodique pour aucune de leurs réserves (cela concerne 60 réserves de biosphère).

57. Elle a informé le Conseil qu'à ce jour 357 rapports d'examen périodique avaient été présentés au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère ; 219 réserves ont présenté un rapport, 65 en ont présenté deux et 3 en ont présenté trois. Elle a expliqué que sur les 28 réserves de biosphère qui ont procédé à un examen périodique, 6 répondent pleinement aux critères et sont considérées comme des modèles à partager au sein du RMRB ; 80 remplissent les critères, 138 les remplissent en partie, 55 ne les remplissent pas, et pour 6 réserves de biosphère un retrait a été recommandé.

58. La représentante du Secrétariat a informé le Conseil que 102 lettres avaient été envoyées en octobre 2012 pour demander des rapports d'examen périodique ainsi que des informations sur le suivi des recommandations formulées par le Conseil du MAB.

59. Ces 102 lettres demandaient à 256 réserves de biosphère de 73 pays de présenter un rapport d'examen périodique. À la suite de ces envois, 34 réserves ont présenté un rapport d'examen périodique. La représentante du Secrétariat a également indiqué que 21 rapports supplémentaires avaient été reçus. Au total, 55 rapports d'examen périodique ont été reçus par le Secrétariat et étudiés par le Comité consultatif en 2013.

60. 119 réserves de biosphère ont fourni des réponses et des informations quant à la date où elles prévoyaient de soumettre un rapport d'examen périodique et 99 n'ont pas répondu aux lettres envoyées en octobre 2012. En outre, la représentante du Secrétariat a déclaré que 4 réserves de biosphère avaient envoyé un rapport périodique après la date limite et que ceux-ci seraient étudiés par le Comité consultatif à sa prochaine réunion en 2014.

61. Les lettres relatives au suivi des recommandations concernaient 60 réserves de biosphère dans 28 pays ; 26 réserves ont fourni des informations sur la mise en œuvre des recommandations. En outre, 5 réponses spontanées relatives au suivi ont été reçues ; 32 réserves de biosphère n'ont pas répondu aux lettres adressées en octobre 2012. La représentante du Secrétariat a également précisé que des informations sur le suivi avaient été reçues après la date limite pour un site et qu'une réserve de biosphère avait envoyé en guise de suivi un rapport d'examen périodique complet. Elle a indiqué qu'au total 31 réponses de suivi avaient été reçues dans les délais impartis, de sorte qu'elles avaient pu être examinées par le Comité consultatif en 2013.

62. À la suite de cette présentation, elle a exposé la stratégie de sortie proposée par le Comité consultatif.

63. Après l'introduction faite par le Secrétariat, de nombreux délégués ont félicité le Comité consultatif pour la stratégie de sortie proposée et le Secrétariat pour sa présentation complète et détaillée. Les délégués ont souligné que le RMRB devait demeurer un réseau d'excellence. Plusieurs délégués ont exprimé leur déception quant à l'absence de réponse de certains pays et sites. Si dans leur majorité les délégués ont appuyé la stratégie de sortie, la discussion a principalement porté sur (a) les destinataires des lettres afin d'améliorer le taux de réponses, y compris des lettres directes aux délégations permanentes et aux ministres concernés ; (b) le nombre d'années à accorder aux sites qui ne remplissent pas les critères ; (c) la nécessité pour les sites de recevoir un appui adapté de la part du Secrétariat ainsi que des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des réseaux régionaux du MAB ; (d) la nécessité de conserver une certaine flexibilité en ce qui concerne la capacité des sites à s'améliorer pour répondre aux critères ; (e) la nécessité de garantir une bonne représentativité culturelle et écosystémique du RMRB ; (f) la nécessité de disposer de suffisamment de temps pour mener un travail de sensibilisation à l'intention des communautés locales, y compris dans des langues qui ne sont pas des langues de travail de l'UNESCO. En outre, deux observateurs ont évoqué le soutien à la formation mis à la disposition des pays pour mener le processus d'examen périodique (c'est-à-dire un manuel destiné aux gestionnaires de réserves de biosphère, appuyé par l'Allemagne, et un cours de formation dispensé aux spécialistes à l'Université de Göteborg (Suède)).

64. Dans sa réponse, la représentante du Secrétariat a confirmé que des modèles de bons rapports d'examen périodique provenant de toutes les régions seraient mis à disposition en ligne avec l'accord des pays concernés. Elle a également confirmé qu'un site retiré du RMRB pourrait ultérieurement soumettre une nouvelle proposition. Elle a remercié chaleureusement les Comités nationaux français et espagnol du MAB d'avoir contribué à la traduction des nouveaux formulaires de candidature et d'examen périodique, et a indiqué que les formulaires de candidature et d'examen périodique pour les réserves de biosphère transfrontières seraient très bientôt disponibles en ligne.

65. Compte tenu du débat susmentionné, le Conseil a décidé d'adopter une « stratégie de sortie » libellée comme suit :

- (a) La désignation en tant que réserve de biosphère du programme MAB confère un statut attractif, qui sert non seulement à renforcer la conservation mais aussi le développement durable et la recherche à travers le monde. Par conséquent, le nombre de réserves de biosphère a considérablement augmenté, passant de 391 sites dans 94 pays en l'an 2000 à 621 réserves de biosphère situées dans 117 pays (y compris 12 sites transfrontières) en 2013. Le programme MAB en tant que programme scientifique a également évolué depuis son lancement en 1971, de même que les méthodes, les compétences, les expériences, et les connaissances élaborées sur la façon de mettre en pratique le concept de réserve de biosphère. Dans ce contexte, le MAB a engagé un processus visant à s'assurer que les sites désignés en tant que réserves de biosphère continuent de respecter les objectifs qui ont présidé à leur création, à garantir la crédibilité et la cohérence du Réseau mondial des réserves de biosphère, et à atteindre les cibles 9 et 10 du Plan d'action de Madrid.
- (b) Le Conseil a donc décidé d'une *procédure en trois étapes* pour gérer le processus d'examen périodique, sous la forme d'un instrument permettant d'évaluer, de surveiller et d'améliorer la qualité du Réseau mondial des réserves de biosphère :

1^{re} étape : Le Secrétariat du MAB envoie un courrier aux comités nationaux du MAB concernés, avec copie aux différentes réserves de biosphère, à la commission nationale pour l'UNESCO et à la délégation permanente auprès de l'Organisation, pour demander la soumission de rapports d'examen périodique pour les sites qui ne l'ont

pas encore fait. De la même manière, le Secrétariat du MAB envoie un courrier relatif aux sites qui n'ont pas encore soumis d'informations sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par le CIC-MAB sur les rapports d'examen périodique antérieurs.

2^e étape : Si aucun rapport d'examen ou rapport détaillé sur la mise en œuvre des recommandations n'est reçu dans les 3 mois qui suivent, le Secrétariat du MAB envoie une lettre de rappel aux comités nationaux du MAB concernés, avec copie aux différentes réserves de biosphère, à la commission nationale pour l'UNESCO et à la délégation permanente du pays concerné afin d'exposer les conséquences de l'absence d'action. Le cas échéant, le Secrétariat adresse directement la lettre de rappel à la délégation permanente et au ministère concernés.

3^e étape : S'il n'a toujours pas reçu de réponse après un délai supplémentaire de 3 mois, le Secrétariat du MAB recommandera au Président du Bureau du CIC-MAB d'envoyer un dernier « avertissement » au Comité national du MAB et à la réserve de biosphère concernés, avec copie à la commission nationale pour l'UNESCO, aux ministères concernés et à la délégation permanente du pays concerné, afin de leur demander de fournir une déclaration officielle indiquant si la réserve de biosphère souhaite rester dans le Réseau mondial des réserves de biosphère, accompagnée, dans l'affirmative, d'une déclaration détaillant précisément les mesures qui seront prises, y compris le calendrier.

- (c) Si le Comité national du MAB ou la commission nationale pour l'UNESCO n'a toujours pas répondu dans un délai supplémentaire de 3 mois, le Bureau du CIC-MAB devra recommander au CIC-MAB que la réserve de biosphère en question soit retirée du Réseau mondial des réserves de biosphère. Le CIC-MAB pourra alors décider de retirer le site du Réseau mondial des réserves de biosphère.
- (d) Si une réponse du Comité national du MAB ou de la commission nationale pour l'UNESCO lui parvient, le Secrétariat du MAB inscrit la réserve de biosphère concernée sur une liste provisoire interne des « réserves de biosphère qui ne répondent pas aux critères » et accorde un nouveau délai d'un an pour la soumission d'un rapport d'examen périodique et/ou d'informations supplémentaires.
- (e) Si les autorités nationales compétentes souhaitent que le site reste membre du Réseau mondial des réserves de biosphère mais qu'il ne répond pas aux critères de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère et du Cadre statutaire, ou si le site ne remplit que partiellement les critères, le Secrétariat du MAB, les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les réseaux régionaux du MAB devraient proposer des conseils et de l'aide (par exemple en mettant à disposition des exemples de « modèles de rapports d'examen périodique » sur le site Web du MAB).
- (f) Un an après l'inscription d'un site sur la liste mentionnée au paragraphe (d) ci-dessus, puis chaque année par la suite, le Secrétariat devra identifier et récompenser la volonté des réserves de biosphère de satisfaire aux critères de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire, de sorte que les réserves de biosphère concernées soient retirées de cette liste.
- (g) Dans le cas où une réserve de biosphère ne serait pas en mesure de répondre pleinement aux critères dans une période de trente mois à compter du lancement du processus d'examen périodique (c'est-à-dire de la première étape – la première demande de rapport d'examen périodique), le CIC-MAB devrait alors décider que l'aire cesse d'être considérée comme une réserve de biosphère faisant partie du Réseau (en vertu de l'article 9, paragraphe 6, du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère).

- (h) S'agissant des sites qui ont fourni des rapports d'examen périodique et/ou des informations sur le suivi de la recommandation formulée par le CIC-MAB au sujet du rapport avant l'adoption de la présente stratégie de sortie et qui ne satisfont pas aux critères, le Secrétariat envoie aux comités nationaux du MAB concernés, avec copie à la réserve de biosphère intéressée, à la commission nationale pour l'UNESCO et à la délégation permanente auprès de l'Organisation, un courrier indiquant qu'un rapport spécifiant clairement comment le site répond aux critères doit être soumis d'ici à fin 2015. Si, après examen du rapport par le Comité consultatif, le site ne satisfait toujours pas aux critères, le Bureau recommandera au CIC-MAB que la réserve de biosphère en question soit retirée du Réseau mondial des réserves de biosphère. Le CIC-MAB pourra alors décider que l'aire cesse d'être considérée comme une réserve de biosphère faisant partie du Réseau (en vertu de l'article 9, paragraphe 6, du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère).
- (i) Le Conseil recommande également que le Secrétariat du MAB, les unités hors Siège de l'UNESCO et les réseaux régionaux du MAB donnent des conseils, par exemple des informations supplémentaires sur les formations offertes aux gestionnaires de réserves de biosphère et sur les réserves qui fonctionnent, conseils qui pourraient en aider d'autres à remplir les critères applicables aux réserves de biosphère.

XI. Bourse Michel Batisse pour la gestion des réserves de biosphère

66. Le Secrétariat a informé le Conseil que les membres du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère avaient recommandé Mme Marisa COETZEE, Responsable de projet au sein de l'Association pour le développement rural et de l'eau, et M. Harry BIGGS, Coordinateur de programme pour les parcs nationaux d'Afrique du Sud (Afrique du Sud), pour la Bourse Michel Batisse 2013, pour leur étude de cas sur la réserve de biosphère Kruger to Canyons. Cette recommandation a été approuvée par le Bureau.

67. Mme Marisa Coetzee a présenté au Conseil son étude de cas intitulée « Synthèse des activités et harmonisation des efforts des parties prenantes dans la réserve de biosphère Kruger-Canyons en faveur d'un ensemble de programmes visant à améliorer la biodiversité et les services écosystémiques, à améliorer les moyens de subsistance et à favoriser un développement économique résilient ».

XII. Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques

68. Le Secrétariat a informé le Conseil que pour la première fois cette année, en raison des contraintes financières, il n'était pas en mesure de récompenser 10 lauréats comme d'ordinaire, mais seulement quatre. Pour la troisième année consécutive, le Comité national autrichien du MAB a attribué deux bourses spéciales. Le nombre total de 6 bourses a été déterminé sur la base d'un lauréat potentiel par région.

69. Le Conseil a approuvé les six lauréats des Bourses 2013 du MAB pour jeunes scientifiques, y compris les deux lauréats des deux bourses spéciales financées par le Comité national autrichien du MAB, qui ont été sélectionnés par le Bureau du MAB. Les lauréats et leurs thèmes de recherche sont les suivants :

Pays	Lauréat	Intitulé du projet
Nicaragua	Mme Claudia Munera	La « conception bioculturelle » comme cadre d'identification de questions liées à la durabilité dans la Réserve de biosphère de Rio San Juan et la Forteresse de l'Immaculée conception (Nicaragua)
Iran	Mme Atieh Kazemi Mojarad	Développement durable de réserves de biosphère par la promotion de services écosystémiques clés (étude de cas : produits à petite échelle dans une réserve de biosphère)

Mexique	Mme Angela Camargo	Évaluation de l'efficacité de la Réserve de biosphère de Montes Azules pour préserver les populations et la fonctionnalité des grands mammifères herbivores.
Espagne	M. Julio Blas Garcia	Prière pour la « colombe blanche » : comment la faune sauvage perçoit-elle les grands pèlerinages humains ?
Inde	M. Bilal Habib	Conception et développement d'un programme de suivi écologique dans la Réserve de biosphère de Nanda Devi, Uttarakhand (Inde), avec la participation des populations locales
Côte d'Ivoire	M. Kouakou Hilaire	Action pour la Sauvegarde de la Biodiversité de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba, Côte d'Ivoire.

70. En 2013, la parité hommes-femmes est parfaite, puisque 50 % des lauréats sont des femmes. Toutes les régions qui ont fait acte de candidature ont été récompensées.

XIII. Date et lieu de la 26^e session du CIC-MAB

71. La Suède a offert d'accueillir la prochaine session du Conseil du MAB en 2014, dans la Réserve de biosphère du Paysage de la côte Est du Lac Vättern. Les dates proposées sont les 9-12 ou 16-19 juin 2014. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité et les délégués ont chaleureusement remercié la Suède de son offre généreuse. Les dates définitives seront communiquées par le Secrétariat du MAB lorsque celui-ci se sera assuré qu'elles n'interfèrent avec aucune autre grande réunion (telle que la réunion du Comité du patrimoine mondial).

XIV. Questions diverses

72. M. Martin Price (Royaume-Uni) a, avec une grande satisfaction, appelé l'attention du Conseil sur le fait que la Présidente du CIC-MAB, Mme Boshra Salem, avait été accueillie au sein du « *Women in Science Hall of Fame* » du Département d'État américain. Dans sa réponse, Mme Salem a souligné à quel point elle était heureuse et honorée d'avoir intégré le *Women in Science Hall of Fame* 2013 du Département d'État américain pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et qu'elle devait en grande partie cette reconnaissance prestigieuse à son rôle de Présidente du CIC-MAB. Elle a donc remercié le CIC-MAB de lui avoir confié cette responsabilité.

73. M. Martin Price (Royaume-Uni) a fait part de sa tristesse quant au fait que le Secrétaire du MAB, M. Thomas Schaaf, ne prendrait plus place sur cette estrade à l'avenir après la clôture de la 25^e session du CIC-MAB, étant donné qu'il avait décidé de quitter l'Organisation pour prendre une retraite anticipée. M. Price a indiqué qu'il connaissait M. Schaaf depuis ses débuts à l'UNESCO et a salué son dévouement sans faille envers le MAB, ainsi que son excellent sens de l'humour. Il lui a souhaité plein succès dans ses activités futures. M. Samir I. Ghabbour (Égypte) a souligné à quel point il était regrettable de voir M. Schaaf quitter l'UNESCO. Il a déclaré que M. Schaaf était un « fils du MAB, né au sein du MAB et ayant grandi avec le MAB » et qu'il espérait que le programme serait aussi florissant qu'il l'était sous la responsabilité de MM. Ishwaran et Schaaf.

74. Après une ovation debout en son honneur, M. Schaaf a remercié MM. Price et Ghabbour, ainsi que le Conseil tout entier, de leur soutien réconfortant, indiquant qu'il prononcerait quelques remerciements supplémentaires à l'occasion de la clôture de la session.

75. La Présidente du CIC-MAB a conclu ce point consacré aux questions diverses en soulignant combien elle avait apprécié de travailler avec M. Schaaf tout au long de ces années et qu'elle aussi évoquerait à nouveau leur collaboration lors de la séance de clôture.

XV. Adoption du rapport

76. M. Sergio Guevara Sada, Rapporteur du CIC-MAB, a présenté le projet de rapport de la 25^e session du Conseil aux membres et observateurs section par section, et paragraphe par paragraphe quand besoin était. Il a été pris note des modifications, ajouts et suppressions présentés par les délégations.

77. Le projet de rapport a été adopté avec les modifications, ajouts et suppressions proposés par les membres du CIC lors de son examen le 30 mai 2013, dernier jour de la 25^e session du CIC-MAB tenue au Siège de l'UNESCO du 27 au 30 mai 2013.

XVI. Clôture de la session

78. La Présidente a rendu hommage à Thomas Schaaf pour le travail qu'il a accompli au sein du MAB. Elle a souligné son dévouement et ses réalisations tout au long de sa carrière. Elle a indiqué qu'ils étaient amis et qu'ils avaient travaillé en étroite collaboration dans le cadre d'activités du MAB mais aussi d'autres projets couronnés de succès. M. Schaaf a beaucoup apprécié le présent qu'elle lui a offert afin qu'il se souvienne de ses amis égyptiens. Elle lui a souhaité le meilleur pour ses activités futures.

79. Puis M. Schaaf s'est adressé au Conseil. Il est revenu sur le début de sa carrière à l'UNESCO, pendant un congé sabbatique de l'Université de Fribourg où il était professeur assistant. Il a dit que son expérience professionnelle à l'UNESCO l'avait enrichi, en lui offrant la possibilité de voyager sur tous les continents et de rencontrer des cultures très diverses. Il a indiqué que partager différents points de vue mondiaux avait élargi son horizon et a évoqué sa passion pour l'environnement et le fait d'aider son prochain. Dans cette perspective, travailler pour le Programme MAB était un rêve devenu réalité. Il a fait part de sa vision spirituelle d'un monde interconnecté, où tous font partie de l'environnement et sont liés aux autres êtres vivants. Il a aussi évoqué le choix qui nous appartient en tant qu'être humain de détruire l'environnement ou de le préserver. Il a donné quelques indications sur les prochaines activités qu'il pourrait mener, dont l'enseignement ou la prise en charge de handicapés ou de personnes âgées, et a déclaré être ouvert à de nouvelles opportunités comme aider les pays désireux de proposer des réserves de biosphère ou d'établir des rapports d'examen périodique. Il a remercié chacun pour le soutien et l'amitié prodigués ces 25 dernières années.

80. À la suite de l'intervention de M. Shaaf, les délégués lui ont rendu hommage en l'ovationnant debout.

81. La Présidente a souligné l'importance des décisions adoptées à cette session. Elle a remercié la Directrice générale, la Sous-Directrice générale, le Secrétariat du MAB, les délégués et observateurs du Conseil, l'équipe des traducteurs, les techniciens et le personnel des services de restauration. Elle a remercié toutes les personnes présentes de l'avoir soutenue dans ses fonctions de Présidente et a dit qu'elle se réjouissait à l'idée de tous les retrouver en Suède l'année prochaine.

82. Puis la Présidente a prononcé la clôture de la 25^e session du CIC-MAB.

ANNEXE 1

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE/UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION**

**Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)/
International Coordinating Council of the Man and the Biosphere (MAB) Programme**

Vingt-cinquième session/Twenty-fifth session

**Siège de l'UNESCO, Paris, salle XII (Bâtiment Fontenoy) /
UNESCO, Headquarters, Paris, Room XII (Fontenoy Building)**

27-30 mai 2013
27-30 May 2013

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ICC MEMBERS / MEMBRES DU CIC

AUSTRIA / AUTRICHE

Dr Guenter Koeck Executive Secretary Austrian Academy of Sciences International Research Programmes, Dr. Ignaz Seipel Platz 2, A-1010 Vienna Austria	
Email	guenter.koeck@oeaw.ac.at
Tel	(43.1) 51581 1271
Institution website	

BAHRAIN / BAHRAIN

Mr Abdulqader Khamis Supreme Council for Environment Acting Director of Biodiversity P.O.Box: 18233 Manama Kingdom of Bahrain	
Email	qaderk@pmew.gov.bh
Tel	+973-33433534
Institution website	

BELARUS / BELARUS

Ms NATALLIA RYBIANETS VICE-CHAIRPERSON BELARUS MAB NATIONAL COMMITTEE/ BELARUSIAN STATE UNIVERSITY 4 NEZAVISIMOSTI AVE., MINSK 220030 Belarus	
Email	mab@bsu.by
Tel	+375 17 328 64 01
Institution website	www.bsu.by

BENIN / BENIN

M. Mohamed BONI SENI Ingénieur de conception en Aménagement et Protection de l'environnement Culture et environnement ONG 02 BP: 598 COTONOU Bénin	
Email	olcintos2006@yahoo.fr
Tel	(+229) 97 33 09 25
Institution website	

M. Mariano HOUNGBEDJI Chargé des études et programmes ORGANISATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA BIODIVERSITE (ODDB ONG) C/3465F AGLA, 10BP266 COTONOU BENIN	
Email	mhoungbedji@gmail.com
Tel	(+229) 95 494049
Institution website	

CHILE / CHILI

Mr Alvaro Jara Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of Chile to UNESCO Maison de l'UNESCO, Bureaux M1.04/05 1, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15 France	
Email	dl.chili@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.29.50
Institution website	

Ms Beatriz Rioseco Permanent Delegation of Chile to UNESCO Maison de l'UNESCO Bureaux M1.04/05 1, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15 France	
Email	dl.chili@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.29.50
Institution website	

COSTA RICA / COSTA RICA

Ms Ana Elena PINTO Ministre Conseiller Délégation du Costa Rica auprès de l'UNESCO Délégation du Costa Rica auprès de l'UNESCO. 1 rue Miollis 75015, Paris	
Email	dl.costarica@delegations-unesco.org
Tel	+33 (0)1 45 68 25 72
Institution website	

COTE D'IVOIRE / COTE D'IVOIRE

M. LOUKOU KOUADIO Premier Conseiller DELEGATION PERMANENTE DE COTE D'IVOIRE AUPRES DE L'UNESCO 1, RUE MIOLLIS 75015 PARIS	
--	--

Email	tuesdaveleven@yahoo.fr ; dl.cote-d-ivoire@unesco-delegations.org
Tel	+331 45 68 33 44
Institution website	

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA /
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE**

Mr YUN YONG IL Permanent Delegation of DPR of Korea to UNESCO Ambassador , Permanent Delgate 1, rue Miollis, 75015 Paris DPR of Korea	
Email	dl.korea-pdr@unesco-delegations.org
Tel	33-1 45682563
Institution website	

Mr KIM YONG U Permanent Delegation of DPR of Korea to UNESCO Minister, Deputy Permanent Delegate 1, rue Miollis 75015 Paris DPR of Korea	
Email	dl.korea-pdr@unesco-delegations.org
Tel	33-1 4568 2564
Institution website	

Mr RI YONG HO Permanent Delegation of DPR of Korea to UNESCO Counselor 1, rue Miollis 75015 Paris DPR of Korea	
Email	dl.korea-pdr@unesco-delegations.org
Tel	+33-1 4568 2563
Institution website	

EGYPT / EGYPTE

H.E. Dr Mohamed Sameh AMR Ambassador, Permanent Delegate to UNESCO Permanent Delegation of Egypt to UNESCO 1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15	
Email	dl.egypte@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 09
Institution website	

Dr Ghada OMAR Deputy Permanent Delegate to UNESCO Permanent Delegation of Egypt to UNESCO 1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15	
Email	dl.egypte@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 09
Institution website	

Mr Samir GHABBOUR Chairman Egyptian MAB National Committee Dept. of Natural Resources, Inst. of African Research & Studies, Cairo University, 12613 Giza (Cairo) EGYPT	
Email I	ghabbour_samir@hotmail.com
Tel	+20-1222201967 -- +202-23924804
Institution website	http://www.egnatcom.org.eg

<p>Ms (Prof) Boshra Salem Chairman MAB- ICC MAB National Committee Department of Environmental Sciences, Faculty of Science - University of Alexandria 21511 Moharram bey Egypt</p>	
Email - Courriel	boshra.salem@dr.com
Tel	Mobile: +2-01001449645 ; + (202) 5457698
Institution website	

<p>Ms (Prof.) Manal Fawzy Abdel Wahab Chair, Department of Environmental Sciences, Faculty of Science - University of Alexandria 21511 Moharram bey Egypt</p>	
Email - Courriel	dm_fawzy@yahoo.com
Tel	+201222288901 ; +2035858015
Institution website	www.sci.alex.edu.eg ; www.egnatcom.org.eg

<p>Ms Dina Farag Urban Engineer University of Alexandria 3 mostafa Magrabi street, Cleopatra Alex- Egypt Egypt</p>	
Email - Courriel	dina.mf987@hotmail.com
Tel	+201005048084
Institution website	

<p>Ms Samiha GHABBOUR African Research & Studies, Cairo University, Giza (Cairo) Egypt</p>	
Email - Courriel	sghabbour@hotmail.com
Tel	+201222201967
Institution website	african.cu.edu.eg

ESTONIA / ESTONIE

<p>Dr Toomas Kokovkin Member of the advisory board Estonian National Commission for UNESCO Pikk 2, Tallinn Estonia</p>	
Email	toomas@pelajis.eu
Tel	
Institution website	

ETHIOPIA / ETHIOPIE

<p>Mr (Prof.) Mitiku Haile HAILEMARIAM Minister Counsellor Ethiopia Permanent Delegation to UNESCO 1,rue Miollis 75015 Paris</p>	
Email	m.haile@unesco-delegations.org
Tel	+33(0)1 45683461
Institution website	

GHANA / GHANA

<p>Mr DANIEL AMLALO EXECUTIVE DIRECTOR ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY, GHANA P. O. BOX M326, MINISTRIES, ACCRA, GHANA GHANA</p>	
Email - Courriel	daniel.amlalo@epa.gov.gh
Tel	+233 302 664697/8
Institution website	www.epa.gov.gh

<p>Ms SHEILA NANA AKUA ASHONG SENIOR PROGRAMME OFFICER ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY P.O. BOX M326, MINISTRIES, ACCRA GHANA</p>	
Email - Courriel	sheila.ashong@epa.gov.gh ; sashong@gmail.com
Tel	+233 244 440476
Institution website	www.epa.gov.gh

<p>Mr (Dr.) ISAAC MENSA- BONSU LECTURER DEPARTMENT OF PLANNING, KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, KUMASI, GHANA PRIVATE MAIL BAG, UNIVERSITY POST OFFICE, KUMASI GHANA</p>	
Email - Courriel	ifmensabonsu@yahoo.co.uk ; ifmensa-bonu.cap@knust.edu.gh
Tel	+233 277 882797
Institution website	www.knust.edu.gh

<p>Mr CARL KOJO FIATI DEPUTY DIRECTOR ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY P.O. BOX M326, MINISTRIES, ACCRA GHANA</p>	
Email - Courriel	cfiati@hotmail.com ; carl.fiati@epa.gov.gh
Tel	+233 (0)277403072
Institution website	www.epa.gov.gh

HAITI / HAITI

<p>M. Paul Judex Edouarzin Specialiste des sciences Commission Nationale Haitienne de Cooperation avec l'UNESCO 4, Rue 4 Pacot, Port-au-Prince Haiti</p>	
Email	judouarzin@yahoo.fr
Tel	+(509)37771910
Institution website	

HONDURAS

<p>Sr. Alejandro Palma Embajador Delegacion de Honduras 1 rue Miollis, M.3 07, Maison de l'UNESCO, 75015 Paris Francia</p>	
Email - Courriel	dl.honduras@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 28 46
Institution website	

<p>Sr. Carlos Maradiaga Delegado Adjunto Delegacion de Honduras 1 rue Miollis, M.3 07, Maison de l'UNESCO, 75015 Paris Francia</p>	
Email - Courriel	dl.honduras@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 28 46/47
Institution website	

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) / REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

<p>Mr Ahmad Ali Keikha Deputy Head for Natural Environment and Biodiversity and Chair of Iranian MAB National Committee Department of Environment Pardisan Eco- Park, Hakim Highway, Tehran Islamic Republic of IRAN</p>	
Email	keikha@uoz.ac.ir
Tel	+98 21 42781909
Institution website	http://www.doe.ir

<p>Mr Nasr Moghaddasi Member of the Iranian MAB National Committee Department of Environment Pardisan Eco- Park, Hakim Highway, Tehran Islamic Republic of IRAN</p>	
Email	nasermoghaddasi@yahoo.com
Tel	+98 21 42781901
Institution website	http://www.doe.ir/

<p>Mr Asghar Mohammadi Fazel Member of the Iranian MAB National Committee University of Environment University of Environment, Standard sq., Karaj Islamic Republic of IRAN</p>	
Email	amfazel@gmail.com
Tel	+98 912 1251308
Institution website	coe.ac.ir

JAMAICA / JAMAIQUE

<p>Mr Everton Hannam Secretary-General/MAB Focal Point Jamaica National Commission for UNESCO 25 Dominica Drive The Towers Jamaica National Commission for UNESCO Jamaica</p>	
Email	ehannam@hotmail.com
Tel	+18769061384 ; +1876926-5480
Institution website	www.jncunesco.gov.jm

JAPAN / JAPON

<p>H. Exc. Mr Isao Kiso Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Delegation of Japan to UNESCO 100, avenue de Suffren 75015 PARIS</p>	
Email	dl.japan@unesco-delegations.org
Tel	+33-1-53-59-27-00
Institution website	http://www.unesco.emb-japan.go.jp/

website	
---------	--

Mr Koshu Kadota Minister Counsellor Permanent Delegation of Japan to UNESCO 100, avenue de Suffren 75015 PARIS	
Email	dl.japan@unesco-delegations.org
Tel	+33-1-53-59-27-00
Institution website	http://www.unesco.emb-japan.go.jp/

Mr Yukitsugu Ono Counsellor Permanent Delegation of Japan to UNESCO 100, avenue de Suffren 75015 PARIS	
Email	dl.japan@unesco-delegations.org
Tel	+33-1-53-59-27-00
Institution website	http://www.unesco.emb-japan.go.jp/

Prof. Hiroyudi Matsuda Member of Japanese National Committee for MAB Yokohama University Japan	
Email	jpnatcom@mext.go.jp ; matsuda@ynu.ac.jp
Tel	
Institution website	

Taka Horio Assistant Seceratry-General Japanese national Commission for UNESCO Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology (MEXT) 3-2-2- Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 100-8959 Japan	
Email	jpnatcom@mext.go.jp
Tel	+81 3 6734 2585
Institution website	www.mext.go.jp/english/unesco/index.htm

Dr Toshinori Tanaka Observer University of Tokyo Japan	
Email	ttanaka@k.u-tokyo.ac.jp
Tel	
Institution website	

JORDAN / JORDANIE

Ms Rima AIBakheet Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of Jordan 1 rue Miolis 75015 Paris France	
Email	culturalbureau@yahoo.com
Tel	+33 1 45 68 33 29
Institution website	

KENYA / KENYA

Ms Mary M. Khimulu Ambassador and Permanent Delegate Permanent Delegation of Kenya to UNESCO 1 rue Miollis 75015 Paris France	
Email	dl.kenya@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 32 81
Institution website	www.kenya-delegation-unesco.org

Mr John Paul Oluoch Senior Research Assistant Permanent Delegation of Kenya to UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris France	
Email - Courriel	j.oluoch.ke@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 32 81
Institution website	www.kenya-delegation-unesco.org

Mr JAMES NJOGU ASSISTANT DIRECTOR, CONVENTIONS AND RESEARCH AUTHORIZATION KENYA WILDLIFE SERVICE P. O. BOX 40241 – 00100 NAIROBI KENYA	
Email - Courriel	jgichiah@kws.go.ke
Tel	+254 721 216 597
Institution website	www.kws.go.ke

LEBANON / LIBAN

S. Exc. M. Khalil Karam Ambassadeur, Délégué Permanent du Liban auprès de l'UNESCO Délégation permanente du Liban auprès de l'UNESCO 1, rue Miollis, 75015 Paris France	
Email	dl.lebanon@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 81
Institution website	

M. Ziad Taan Premier Secrétaire Délégué Permanent adjoint du Liban auprès de l'UNESCO Délégation permanente du Liban auprès de l'UNESCO 1, rue Miollis, 75015 Paris France	
Email	z.taan.lb@unesco-delegations.org ; dl.lebanon@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 81
Institution website	

Madame Naya Khairallah Délégué Permanent adjoint du Liban auprès de l'UNESCO Délégation permanente du Liban auprès de l'UNESCO 1, rue Miollis, 75015 Paris France	
Email	dl.lebanon@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 81
Institution website	

Dr Ghassan RAMADAN JARADI National Council for Scientific Research P.O. Box 11-8281 Riad El Solh 1107 2260 Beirut	
---	--

Lebanon	
Email	grjaradi@hotmail.com
Tel	+961-1-840 260
Institution website	

LITHUANIA / LITHUANIE

<p>Mr Vincas Buda Lithuanian Academy of Sciences Division of Biological, Medical and Geosciences Lithuanian Academy of Sciences Zirgu 9a Gineitiskes Vilnius district Lithuania</p>	
Email	vinbuda@ekoi.lt
Tel	+37068534539
Institution website	http://lma.lt/index.php?lang=en

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

<p>M. Christian Ries Musée national d'histoire naturelle 25, rue Münster L-2160 Luxembourg Luxembourg</p>	
Email - Courriel	cries@mnhn.lu
Tel	+352 46 22 33 416
Institution website	www.mnhn.lu

<p>M. Georges Bechet délégué Musée national d'histoire naturelle Luxembourg 25, rue Munster L-2160 Luxembourg Luxembourg</p>	
Email	georges.bechet@mnhn.lu
Tel	+ 46 22 33 420
Institution website	www.mnhn.lu

MEXICO / MEXIQUE

<p>Monsieur Mauricio ESCANERO Ministre, Délégué permanent adjoint, Chargé d'Affaires p.i. Délégation permanente du Mexique auprès de l'UNESCO Maison de l'UNESCO 1, rue Miollis, 75732 PARIS Cedex 15 France</p>	
Email	dl.mexique@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.33.55
Institution website	

<p>Sr. Sergio Antonio Guevara Sada Instituto de Ecología, A.C. Carretera Antigua a Coatepec 351 El Haya, Xalapa 91070, Veracruz, México</p>	
Email	sergio.guevara@inecol.edu.mx
Tel	+52 228 842 18 06

Institution website	www.inecol.edu.mx
Dr Ismael Madrigal Monarrez Responsable du secteur des sciences Délégation permanente du Mexique auprès de l'UNESCO Maison de l'UNESCO 1, rue Miollis, 75732 PARIS Cedex 15 France	
Email	dl.mexique@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.33.55
Institution website	

NIGERIA / NIGERIA

H. Exc. Ms MARIAM Y. KATAGUM AMBASSADOR PERMANENT DELEGATE PERMANENT DELEGATION OF NIGERIA TO UNESCO 1 RUE MIOLLIS 75015 PARIS FRANCE	
Email	mykatagum@yahoo.com
Tel	+33145682727
Institution website	

Mr PATRICK O. OKAFOR DEPUTY PERMANENT DELEGATE PERMANENT DELEGATION OF NIGERIA TO UNESCO 1 RUE MIOLLIS 75015 PARIS FRANCE	
Email	patozulonye@yahoo.com
Tel	+33145682727
Institution website	

Mr Abiodun Kehinde Forestry Research Institute of Nigeria Forestry Research Institute of Nigeria, P.M.B. 5054, Jericho, Ibadan, Nigeria Nigeria	
Email	osuba01@yahoo.com
Tel	
Institution website	

Mr Olukayode Akinyemi Forestry Research Institute of Nigeria Forestry Research Institute of Nigeria, P.M.B. 5054, Jericho, Ibadan, Nigeria Nigeria	
Email	olukayodeakinyemi2007@yahoo.com
Tel	
Institution website	

Mr Bunyamin Ola-Adams Forestry Research Institute of Nigeria Forestry Research Institute of Nigeria, P.M.B. 5054, Jericho, Ibadan, Nigeria Nigeria	
Email	olaadamsb@yahoo.com
Tel	
Institution website	

Mr Solomon Badejo Forestry Research Institute of Nigeria Executive Director Forestry Research Institute of Nigeria, P.M.B. 5054, Jericho, Ibadan, Nigeria Nigeria	
--	--

Email	solomonbadejo@yahoo.com
Tel	
Institution website	

Dr Adeshola Adepoju Director / Provost Federal College of Forestry, Jos. Forestry Research Institute of Nigeria Ibadan Nigeria	
Email	soadepoju2005@gmail.com
Tel	+234 803 586 8634
Institution website	

NORWAY / NORVEGE

Mr Peter M. Haugan Professor / Deputy leader of the Norwegian National Commission for UNESCO Norwegian National Commission for UNESCO / University of Bergen Geophysical Institute, Univ. of Bergen, Allegaten 70, N-5007 Bergen NORWAY	
Email	Peter.Haugan@gfi.uib.no
Tel	+47 4668 2114
Institution website	www.unesco.no

PORTUGAL / PORTUGAL

M. Pedro Sousa e Abreu Rep. Permanent Adjoint Délégation permanente du Portugal auprès de l'UNESCO 1 rue Miollis 75015 Paris	
Email	p.sousa-abreu.pt@unesco-delegations.org
Tel	+33145683055
Institution website	

Mme. Teresa Salado Attachée Technique Délégation permanente du Portugal auprès de l'UNESCO 1 rue de Miollis 75015 Paris	
Email	t.salado@unesco.org
Tel	+33145686058
Institution website	

Mme. Elizabeth Silva Responsable pour le Secteur Sciences Commission Nationale de l'UNESCO du Portugal Comissão Nacional da UNESCO Palácio das Necessidades, Largo das Necessidades, s/n, 1350-215 Lisboa Portugal	
Email	elizabeth.silva@mne.pt
Tel	(+351) 21 394 68 16
Institution website	

REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIQUE DE COREE

H.E. Mr LEE Sangjin Head of the Delegation Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Delegation of the Republic of Korea to UNESCO 33, avenue du Maine 75015 Paris	
Email	dl.coree-rep@unesco-delegations.org
Tel	+ 33 1.44.10.24.01/02/03
Institution website	

Ms YOO Hye-ran Alternate Head of the Delegation Minister-Counsellor Permanent Delegation of the Republic of Korea to UNESCO 33, avenue du Maine 75015 Paris	
Email	dl.coree-rep@unesco-delegations.org
Tel	+ 33 1.44.10.24.01/02/03
Institution website	

Mr YOO Ji-wan First Secretary Permanent Delegation of the Republic of Korea to UNESCO 33, avenue du Maine 75015 Paris	
Email	dl.coree-rep@unesco-delegations.org
Tel	+ 33 1.44.10.24.01/02/03
Institution website	

Mr KANG Sangkyoo Attaché Permanent Delegation of the Republic of Korea to UNESCO 33, avenue du Maine 75015 Paris	
Email	dl.coree-rep@unesco-delegations.org
Tel	+ 33 1.44.10.24.01/02/03
Institution website	

Ms CHUNG Cha-young Second Secretary Permanent Delegation of the Republic of Korea to UNESCO 33, avenue du Maine 75015 Paris	
Email	dl.coree-rep@unesco-delegations.org
Tel	+ 33 1.44.10.24.01/02/03
Institution website	

Dr CHUNG-IL CHOI CHAIRPERSON UNESCO MAB NATIONAL COMMITTEE OF KOREA 129 Mapo-rd, Taeyoung Bldg 12th Fl, Mapo-ku, Seoul, Korea Republic of Korea	
Email	cichoi@hanyang.ac.kr
Tel	82-(0)10-9194-9290 / 82-2-563-5994
Institution website	unesco.or.kr

Mr KILRIM KO Leader of Jeju Island BR Team Jeju Special Self-governing Province Jeju World Natural Heritage Center, 569-36, Seongyo-ro, Jocheon-eup, Jeju-si, Jeju-do, 695-967, Republic of Korea	
--	--

Email	kqr7766@korea.kr
Tel	+82-10-3166-8003
Institution website	http://www.jeju.go.kr

<p>Ms CHUN YOUNGSOO Manager of Jeju Technical Headquarter of WNICBR Jeju Special Self-governing Province Jeju World Natural Heritage Center, 569-36, Seongyo-ro, Jocheon-eup, Jeju-si, Jeju-do, 695-967, Republic of Korea</p>	
Email	yschun47@gmail.com
Tel	+82-10-5616-1848
Institution website	http://www.jeju.go.kr

<p>Mr MINSUK KANG Manager of Jeju Island BR Team Jeju Special Self-governing Province Jeju World Natural Heritage Center, 569-36, Seongyo-ro, Jocheon-eup, Jeju-si, Jeju-do, 695-967, Republic of Korea</p>	
Email	ms3kang@korea.kr
Tel	+82-10-9313-1465
Institution website	http://www.jeju.go.kr

<p>Mr SUNGHOON KIM Director of Jeju World Natural Heritage Center Jeju Special Self-governing Province Jeju World Natural Heritage Center, 569-36, Seongyo-ro, Jocheon-eup, Jeju-si, Jeju-do, 695-967, Republic of Korea</p>	
Email	sh20kim@korea.kr
Tel	+82-10-6436-9670
Institution website	http://www.jeju.go.kr

<p>Ms Eun-Young KIM Korean National Commission for UNESCO Chief 26 Myeongdong-gil (UNESCO Road) Jung-gu, Seoul Republic of Korea</p>	
Email	heidi@unesco.or.kr
Tel	+82 2 6958 4122
Institution website	http://www.unesco.or.kr

<p>Mr LEE KANG SOO Governor Gochang County 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea</p>	
Email	leeksms@daum.net
Tel	+ 82-63-560-2201
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

<p>Mr HONG MAN SU Chief Gochang County Environment hygiene division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea</p>	
Email	mansu06@korea.kr
Tel	+82-63-560-2878
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr KIM YOUNG HWA Staff Gochang County Environment hygiene division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	moviekim@korea.kr
Tel	+82-63-560-2871
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr YOU TAE HWAN Staff Gochang County Environment hygiene division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	utae0313@korea.kr
Tel	+82-63-560-2880
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr BONG WEON YEOB Staff Gochang County Administration and Support Division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	zndtn01@korea.kr
Tel	+82-63-560-2203
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr KIM YO CHANG Staff Gochang County Administration and Support Division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	kyc0267@korea.kr
Tel	+82-63-560-2328
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr PARK HONG JUN Staff Gochang County Administration and Support Division 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	diamond20@naver.com
Tel	+82-63-560-2333
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr PARK RAE HWAN Speaker Gochang County Council 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	prh4233@naver.com
Tel	82-63-560-2801
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr JEONG KWANG JIN Staff Gochang County Council 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	kwang771@korea.kr
Tel	+82-63-5602761
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Mr KO DU SUNG Branch Manager Nonghyup Bank Gochang County 169, Junggeoridangsan-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	ko-du-sung@hanmail.net
Tel	+82-63-560-7210
Institution website	http://www.nonghyup.com/

Mr SEUNG HO Staff Gochang County Enviromental and Citizen's Group 177, Junggeoridangsan-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	yu5080@hanmail.net
Tel	+82-63-564-5080
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

Ms GUI YOUNG Simultaneous interpreter Gochang County 90 Rue de la victoire 75009 Paris France	
Email	eps@eparisseoul.com
Tel	+33- 1- 5602 6021
Institution website	http://www.eparisseoul.com/

Mr SEOKJUN JANG Programme Specialist Korea National Park Service Taeyoung Bldg. 4th FL, 252-5 Gongdeok-dong, Mapo-gu, Seoul Republic of Korea	
Email	onemind83@naver.com
Tel	+82232792963
Institution website	http://www.unescomab.or.kr/main.php

Ms Mijeong Yoon Research Scientist (Ph.D) Korea National Arboretum 415 Gwangneung Soomokwon-ro, Soheul-Eup, Pocheon-si, Gyeonggi-Province Republic of Korea	
Email	mjyoon75@korea.kr / mjyoon75@gmail.com
Tel	+82-31-540-2034
Institution website	http://www.kna.go.kr

Mr SUCHOL AN Director of Seoraksan National park Korea National Park Service Taeyoung Bldg. 4th FL, 252-5 Gongdeok-dong, Mapo-gu, Seoul, Republic of Korea	
Email	asc625@hanmail.net
Tel	+82232792963
Institution website	www.knps.or.kr

Mr JONGKOAN CHOI Director, Korea National Park Service, MAB National Committee of Republic of Korea Taeyoung Bldg. 4th FL, 252-5 Gongdeok-dong, Mapo-gu, Seoul Republic of Korea	
Email	jkchoi@knps.or.kr
Tel	+82232792800
Institution website	www.knps.or.kr

Professor Mr Do-Soon Cho The Catholic University of Korea The Catholic Univ. of Korea Dept. of Life Sciences 43 Jibong-ro, Wonmi-gu, Bucheon Gyeonggi-do, 420-743 Republic of Korea	
Email	dscho@catholic.ac.kr
Tel	+82-10-3109-4357
Institution website	www.catholic.ac.kr

Mr JONGCHEOL KIM Public Officer Ministry of Environment Government Complex Sejong, 11, Doum6-Ro Sejong-City, Republic of Korea	
Email	sabina9@korea.kr
Tel	+82442017228
Institution website	http://eng.me.go.kr

Mr KIM HYUN KI Gochang County Culture and tourism Division Head 245, Jungang-ro, Gochang-eup, Gochang-gun, Jeollabuk-do Republic of Korea	
Email	hqk57@korea.kr
Tel	+82-11-689-2839
Institution website	http://www.gochang.go.kr/

TANZANIA (UNITED REPUBLIC OF) / TANZANIE (REPUBLIQUE UNIE DE)

Mr Mohammed Sheya Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of the United Republic of Tanzania 1 rue Miollis 75015 Paris	
Email	mssheya@hotmail.com
Tel	+33145682731
Institution website	

THAILAND / THAILANDE

Mr Theerapat Prayurasiddhi Deputy Director General Department of National Parks, Wildlife and Plant Conservation, Ministry of Natural Resources and Environment 61 Phaholyothin Rd. Ladyao Sub-district Chatuchak District Bangkok 10900 Thailand	
Email	theerapat@hotmail.com
Tel	+66 2 5610777 # 1930, 1931, 1932
Institution website	http://www.dnp.go.th/

<p>Mr Prasert Sornsathapornkul Forestry Technical Officer Division of International Cooperation, Department of National Parks, Wildlife and Plant Conservation, Ministry of Natural Resources and Environment 61 Phaholyothin Rd. Ladyao Sub-district Chatuchak District Bangkok 10900 Thailand</p>	
Email	ps_dnp@yahoo.com
Tel	+66 2 5610777 # 1231
Institution website	http://www.dnp.go.th/

<p>Mr Sethapan Krajangwongs Environmentalist Office of Natural Resources and Environmental Policy and Planning, Ministry of Natural Resources and Environment 60/1 Soi Pibunwattana 7 Rama 6 Road Samsennai Phayathai District Bangkok 10400 Thailand</p>	
Email	sedthapan@hotmail.com
Tel	+66 2 2656692
Institution website	http://www.onep.go.th/

<p>Ms Suthiluck Raviwan Deputy Director General Department of Marine and Coastal Resources, Ministry of Natural Resources and Environment The Government Complex Commemorating His Majesty The King's 80th Birthday Anniversary, 5th December, B.E. 2550(2007) 5th Fl., Building B, 120 Cheangwattana 7 Rd., Lak Si, Bangkok 10210 Thailand</p>	
Email	suthiluck.ra@hotmail.com
Tel	+66 2 1411355
Institution website	http://www.dmcr.go.th/dmcr2009/index.php

<p>Ms Ratchanin Pongudom The Thai National Commission for UNESCO, Ministry of Education Programme Officer Ratchadamnoen-nok Avenue Dusit, Bangkok 10300 Thailand</p>	
Email	ratchanin@yahoo.com
Tel	66 2 6285646 # 114
Institution website	www.bic.moe.go.th

<p>Mr Wijarn Meepol Head of Mangrove Forest Research Center Mangrove Conservation Office, Department of Marine and Coastal Resources, Ministry of Natural Resources and Environment The Government Complex Commemorating His Majesty The King's 80th Birthday Anniversary, 5th December, B.E. 2550(2007) 5th Fl., Building B, 120 Cheangwattana 7 Rd., Lak Si, Bangkok 10210 Thailand</p>	
Email	wijarn.meepol@yahoo.com
Tel	+66 2 1411329
Institution website	http://www.dmcr.go.th/dmcr2009/index.php

TURKEY / TURQUIE

Mr MAHIR KUCUK DEPUTY UNDERSECRETARY REPUBLIC OF TURKEY MINISTRY OF FORESTRY AND WATER AFFAIRS TÜRKİYE CUMHURİYETİ ORMAN VE SU İŞLERİ BAKANLIĞI SÖĞÜTÖZÜ CAD. NO: 14/E - ANKARA TURKEY	
Email	mkucuk58@gmail.com
Tel	+905334377871
Institution website	unesco.org.tr

Yildiray Lise Vice Chair, MAB National Committee Resit Galip Cad. Hereke Sok. No.10 Gaziosmanpasa Ankara Turkey	
Email	yildiraylise@yahoo.com
Tel	+905325204900
Institution website	unesco.org.tr

UNITED KINGDOM OF GREAT BRITIAN AND NORTH IRELAND / ROYAUME UNI

Mr Martin Price Chair UK MAB Committee Centre for Mountain Studies Perth College University of the Highlands and Islands Crieff Road Perth PH1 2NX United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	
Email	martin.price@perth.uhi.ac.uk
Tel	+44-1738-877217
Institution website	

Mr Andrew BELL Vice Chairman UK National MAB Committee 5th Floor Civic Centre North Walk Barnstaple Devon UK	
Email	andrew.bell@devon.gov.uk
Tel	+441271388894
Institution website	www.northdevonbiosphere.org.uk

Mr Colin Campbell Assist Social Capital CIC Executive Director 54 Manor Place Edinburgh EH3 7EH SCOTLAND UK	
Email	colin@social-capital.net
Tel	+44 772 5211 834
Institution website	www.social-capital.net

UKRAINE / UKRAINE

Mr Pavlo Cherinko Deputy Chairperson National MAB Committee of Ukraine 54, Volodymyrska str. 01601 Kyiv-30 Ukraine	
Email	cherinko@nas.gov.ua
Tel	+38 044 234 86 30
Institution website	

VIET NAM / VIET NAM

Mr NGUYEN Hoang TRI MAB National Committee Vietnam Hanoi National University of Education, 136 Xuan Thuy, Hanoi Vietnam	
Email	hoangtri1951@gmail.com
Tel	+08 13527629
Institution website	http://mabvietnam.net

OBSERVERS / OBSERVATEURS UNESCO MEMBER STATES / ETATS MEMBRES DE L'UNESCO

ALBANIA / ALBANIE

Mr Fatos BUNDO Director of Biodiversity, national Focal Point, Natura, UNESCO Ministry of Environment, Forestry and Water Administration, Albania rruga e Durresit, nr 27 Tirana Albania	
Email	arditkonomi@gmail.com
Tel	+355682054724
Institution website	

Mr Ardit Konomi Project Expert KfW 'Ohrid-Prespa Basin' TBR Blv 'Gjergj Kastrioti', B4/A, Korca Albania	
Email	fatos.bundo@moe.gov.al
Tel	+355 68 20 42 518
Institution website	www.moe.gov.al

ARGENTINA / ARGENTINE

Embajador Miguel Angel Estrella Delegado Permanente Delegación Permanente de la República Argentina ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris	
Email	dl.argentina@unesco-delegations.org
Tel	+33 (0)1 45 68 34 38/42
Institution website	

Ministro Elisabeth Wimpfheimer Delegada Permanente Adjunta Delegación Permanente de la República Argentina ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris	
Email	dl.argentina@unesco-delegations.org
Tel	+33 (0)1 45 68 34 38/42
Institution website	

Pablo Prospero Consejero Delegación Permanente de la República Argentina ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris	
Email	dl.argentina@unesco-delegations.org
Tel	+33 (0)1 45 68 34 38/42
Institution website	

Noelia Dutrey Secretario Delegación Permanente de la República Argentina ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris	
Email	dl.argentina@unesco-delegations.org
Tel	+33 (0)1 45 68 34 38/42
Institution website	

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Eva King Katholic University of Leuven Av Du Mont Kemmel 15, 1190 Brussels Belgium	
Email	King.eva07@gmail.com
Tel	+32484610843
Institution website	KU Leuven

BRAZIL / BRESIL

Eabio MENDES MARZANO Permanent Delegation of Brazil to UNESCO UNESCO House 1, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15 France	
Email	f.mendes.br@unesco-delegations.org / dl.brazil@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.29.01
Institution website	http://brasunesco.itamaraty.gov.br/pt-br

Nilo DYTZ Permanent Delegation of Brazil to UNESCO UNESCO House 1, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15 France	
Email	n.dytz.br@unesco-delegations.org / dl.brazil@unesco-delegations.org
Tel	+33 1.45.68.29.01
Institution website	http://brasunesco.itamaraty.gov.br/pt-br

CAMEROUN

<p>M. Constant ABOLO MEBALE Project Manager en charge de l'Environnement et du développement durable Humanitarian Law Agency B.P 8421 Yaoundé 8 Cameroun</p>	
Email	constant_abolo2004@yahoo.fr ; constant.abolo2004@gmail.com
Tel	+237 97.99.82.44; +237 77.60.30.29
Institution website	

<p>Mme Marie Sylvie EBOGO Epse MANGA Enseignante Université de Yaoundé BP 31632 YAOUNDE CAMEROUN</p>	
Email	narcisse_20002001@yahoo.fr
Tel	+237 9913093
Institution website	

<p>M. ERIC TEKOUO KAMWA BME ENVIRONNEMENT ENVIRONNEMENTALISTE BP 132 YAOUNDE CAMEROUN</p>	
Email	mbeleckroland@yahoo.fr
Tel	+237 95250182
Institution website	

<p>Mme. ANNIE FLORE CHIMI TCHINKAP BME ENVIRONNEMENT BP 1254 SANGMELIMA CAMEROUN</p>	
Email	beaudelaire16@yahoo.fr
Tel	+237 96 60 55 95
Institution website	

<p>Mme DIDJATOU OUSSEINI STAGE AMBASSADE DU CAMEROUN EN FRANCE MINISTERE DE RELATION EXTERIEUR BP:0001 YAOUNDE CAMEROUN</p>	
Email	didjaous@yahoo.fr
Tel	+(237)99242090
Institution website	

CANADA / CANADA

<p>S. Exc. M. Jean-Pierre Blackburn Ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO 5 rue Constantine 75007 PARIS France</p>	
Email	Jean-pierre.blackburn@international.gc.ca
Tel	+33144432571
Institution website	

Mme Michele Stanton Jean Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO 5 rue Constantine 75007 PARIS France	
Email	
Tel	+ 33144432571
Institution website	

M. Jean-Philippe L Messier Association Canadienne des Réserves de biosphère Président 3 Denonville, Baie-Comeau Québec, G0H 1E0 Canada	
Email	jpmessier@rmbmu.com
Tel	+ 14182932548
Institution website	http://biospherecanada.ca/fr/

CHINA / CHINE

Mr Zhijie Song Laboratorian Heilongjiang Academy of Science Wudalianchi China	
Email	kyosamurai@126.com
Tel	+ 8604567224234
Institution website	http://ivm.has.ac.cn/

COLOMBIA / COLOMBIE

Sr Gustavo Carjaval Ambassador. Permanent Delegation of Colombia to Unesco 1 rue Miollis 75015 Paris France	
Email	j.angulo.co@unesco-delegations.org
Sra Juliana Angulo Consejera. Permanent Delegation of Colombia to Unesco 1 rue Miollis 75015 Paris France	
Email	j.angulo.co@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

DJIBOUTI / DJIBOUTI

S. Exc. M. Rachad Farah Ambassadeur Délégation Permanente de Djibouti 1, rue Miollis 75015 France	
Email	dl.djibouti@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mme. Dior DELAVEILLE Assistante Délégation Permanente de Djibouti 1, rue Miollis 75015 France	
Email	dl.djibouti@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mme. Thais OLIVETTI Assistante Délégation Permanente de Djibouti 1, rue Miollis 75015 France	
Email	dl.djibouti@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mme. Dina Megahed Assistante Délégation Permanente de Djibouti 1, rue Miollis 75015 France	
Email	dl.djibouti@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mme. Manuela Dieng Stagiaire Délégation Permanente de Djibouti 1, rue Miollis 75015 France	
Email	dl.djibouti@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

ECUADOR / ECUADOR

Sr. Névil Montenegro Doctor - Tercer Secretario Delegación del Ecuador ante la UNESCO 1 Rue Miollis, 75015 PARIS	
Email	nevilantonio2010@hotmail.com
Tel	+33622481678
Institution website	

Sr. Juan Santiago Rodríguez Girón Coordinador Comité Promotor para la Declaratoria del Área de Biósfera Macizo del Cajas Casa de los Balcones Verdes, calle Peatonal 3 de Noviembre (sector El Barranco), frente a la entrada principal de la Universidad de Cuenca Ecuador	
Email	srodrigu@etapa.net.ec
Tel	+593992257413
Institution website	www.biosferacajas.org

<p>Sr. Joaquín Antonio Peña Bernal Gobierno Municipal Autónomo Descentralizado del Cantón Cuenca Delegado del Alcalde - Concejal de la Ciudad Calle Antonio Borrero y Bolívar esquina, edificio de la Alcaldía, 2do piso Ecuador</p>	
Email	juacopb@yahoo.es
Tel	+593991630834
Institution website	www.cuenca.gob.ec

<p>Sr. Teodoro Oswaldo Tamariz Valdivieso ETAPA - EP Empresas Pública Municipal de Telecomunicaciones, Agua Potable, Alcantarillado y Saneamiento de Cuenca Gerente General Calle Benigno Malo y Sucre, edificio de ETAPA, 3er piso, Cuenca Ecuador</p>	
Email	oswaldotamariz@gmail.com
Tel	+593995391619
Institution website	www.etapa.net.ec

<p>Sra. María Caridad Vásquez Regional 6 de la Secretaría Nacional de Planificación y Desarrollo - SENPLADES Subsecretaria Regional 6 Av. México, complejo del Gobierno Zonal 6, Cuenca Ecuador</p>	
Email	macaridad_1@hotmail.com
Tel	+593996047162
Institution website	www.senplades.gob.ec

<p>Sra. Ana Lucía Serrano Regional 6 del Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio e Integración Subsecretaria Regional 6 Calles Manuel J. Calle y Cornelio Merchán, edificio del Ministerio de Relaciones Exteriores, Cuenca Ecuador</p>	
Email	alucyserrano@yahoo.com
Tel	+593995636411
Institution website	www.cancilleria.gob.ec

FRANCE / FRANCE

<p>M. Robert Barbault Président du Comité MAB Muséum national d'Histoire Naturelle Maison Buffon, CP 41 57 Rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05 FRANCE</p>	
Email	robert.barbault@mnhn.fr
Tel	+33 1 40 79 56 43
Institution website	www.mab-france.org

<p>Mme Catherine CIBIEN Directrice MAB Comité France B.P. 42234 31321 CASTANET TOLOSAN Cedex FRANCE</p>	
Email	catherine.cibien@mab-France.org
Tel	+33 5 61 73 57 02
Institution website	www.mab-france.org

Mme Martine Atramentowicz Chargée de mission MAB France Maison de Buffon, CP 41 57, rue Cuvier 75231 Paris Cedex 05 FRANCE	
Email	martine.atramentowicz@mab-France.org
Tel	+331 40 79 81 56
Institution website	www.mab-france.org

Mme Mireille JARDIN Membre du Bureau Comité français du MAB Maison Buffon, CP 41 57, rue Cuvier 75005 Paris FRANCE	
Email	mireille.jardin@mab-France.org / mireillejardin@orange.fr
Tel	+33 6 13 50 81 69
Institution website	

Mme. Anna Echassoux Chargée de mission RB Fontainebleau Gâtinais Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais 1 rue du Port de Valvins 77 210 Avon FRANCE	
Email	a.echassoux@biosphere-fontainebleau-gatinais.fr
Tel	

M. Francis DOYER Maire Adjoint Saint Omer Elu Réserve de Biosphère Marais Audomarois FRANCE	
Email	francis-doyer@ville-saint-omer.fr
Tel	
Institution website	

M. Bertrand PETIT Maire de Saint Martin en Laert, Conseiller général Pas-de-Calais Président du Groupe de Travail Marais, Réserve de Biosphère Marais Audomarois FRANCE	
Email	Mairie@ville-saintmartinaulaert.fr
Tel	
Institution website	

M. Luc BARBIER Chargé de mission Réserve de Biosphère Marais Audomarois FRANCE	
Email	lbarbier@parc-opale.fr
Tel	
Institution website	

M. Frédéric BERTHELOOT Journaliste L'Indépendant FRANCE	
Email	sport@lidependant.net

Tel	
Institution website	

M. David MONNERY Journaliste La Voix du Nord FRANCE	
Email	dmonnery@lavoiedunord.fr
Tel	
Institution website	

Mme. Maud KILLHOFFER Chargée de mission Réserve de Biosphère Marais Audomarois FRANCE	
Email	mkillhoffer@parc-opale.fr
Tel	
Institution website	

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Juergen Nauber German MAB National Committee Executive Secretary Konstantinstr. 110 53179 Bonn Germany	
Email	juergen.nauber@bfn.de
Tel	+4922884911780
Institution website	

Mr Marc Auer Programme Officer Federal Ministry for the Environment Robert-Schuman-Platz 3 D-53175 Bonn Germany	
Email	marc.auer@bmu.bund.de
Tel	+492283052782
Institution website	www.bmu.de

GREECE / GRECE

Ms. Stella Bezirtzoglou Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of Greece to UNESCO UNESCO House 1 rue Miollis, 75015 Paris	
Email	s.bezirtzoglou.gr@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 30 13
Institution website	

Alexandre Looten Intern Permanent Delegation of Greece to UNESCO UNESCO House 1 rue Miollis, 75015 Paris	
---	--

Email	dl.grece@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 29 82
Institution website	

<p>Eirini Stergiou Intern Permanent Delegation of Greece to UNESCO UNESCO House 1 rue Miollis, 75015 Paris</p>	
Email	dl.grece@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 29 82
Institution website	

GUATEMALA / GUATEMALA

<p>Mme. Julissa ANZUETO AGUILAR Chargée d'Affaires a.i. DELEGATION DU GUATEMALA AUPRES DE L UNESCO AMBASSADE DU GUATEMALA EN FRANCE 2, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris FRANCE</p>	
Email	guatemala.paris@orange.fr
Tel	+33 1 42279345
Institution website	

<p>Mme. Julissa HENGSTENBERG DELGADO Troisième Secrétaire DELEGATION DU GUATEMALA AUPRES DE L UNESCO AMBASSADE DU GUATEMALA EN FRANCE 2, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris FRANCE</p>	
Email	guatemala.paris@orange.fr
Tel	+33 1 42279345
Institution website	

<p>M. Ricardo ENRIQUEZ ENRIQUEZ Troisième Secrétaire DELEGATION DU GUATEMALA AUPRES DE L UNESCO AMBASSADE DU GUATEMALA EN FRANCE 2, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris FRANCE</p>	
Email	guatemala.paris@orange.fr
Tel	+33 1 42279345
Institution website	

GUINEA CONAKRY / GUINEE CONAKRY

<p>M. IBRAHIMA CAMARA Chargé du développement ROJEDES CONAKRY - GUINÉE - COMMUNE DE MATOTO Secrétaire chargé au Développement de l'ONG RÉSEAU DES ORGANISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SIGUIRI - ROJEDES- GUINEE</p>	
Email	brevisavis@yahoo.fr
Tel	+224 655 48 64 64
Institution website	

M. Mamadou Diallo MAB conakry, Guinee Assistant ,attacher de recherche République de Guinée, Conakry, Quartier Hafia-miniére. Republique de Guinee	
Email	mamadou4@yandex.com
Tel	+224-655.704017 ; +224-664.268406
Institution website	

HUNGARY / HONGRIE

Ms Dr. Rozália Érdiné Szekeres Head of Department Ministry of Rural Development, Department of Nature Conservation Kossuth Lajos tér 11 HU-1055 Budapest, Hungary	
Email	rozalia.szekeres.erdine@vm.gov.hu
Tel	+3617952134
Institution website	www.termesztvedelem.hu

Ms Szilvia Ádám Ecological expert Ministry of Rural Development, Department of Nature Conservation Kossuth Lajos tér 11 HU-1055 Budapest, Hungary	
Email	szilvia.adam@vm.gov.hu
Tel	+3617952134
Institution website	www.termesztvedelem.hu

Ms Bea Pole-Bokor Déléguee permanente adjointe Délégation permanente de Hongrie auprès de l'UNESCO Maison de l'UNESCO 1 rue Miollis 75015 PARIS	
Email	b.pole-bokor.hu@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45682984
Institution website	

INDIA / INDE

Ms Biba Jasmine Kaur Research Trainee Department of Environment and Forests, Delhi Govt, India. 4th Floor, ISBT Building, Kashmere Gate. Delhi-110006. India	
Email	bibajasmine@gmail.com
Tel	+919999440355
Institution website	http://www.dpcc.delhigovt.nic.in

Dr. J.R.Bhatt Adviser Room No. 520 Paryavaran Bhawan Ministry of Environment and Forests New Delhi - 110003 Government of India	
Email	jrbhatt@nic.in
Tel	
Institution website	

website	
---------	--

INDONESIA

<p>Ms MIRAWATI SOEDJONO KEPALA SUBDIT KAWASAN SUAKA ALAM DAN HUTAN LINDUNG, KEMETERIAN KEHUTANAN GEDUNG MANGGALA WANABAKTI, MINISTRY OF FORESTRY, JL. GATOT SUBROTO, JAKARTA, INDONESIA</p>	
Email	adhel_zumaki@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	
Institution website	

<p>Mr GULTOM BKPP WILAYAH I BOGOR, INDONESIA BKPP AREA I, GOVERNMENT OF WEST JAVA JL. IR. H. DJUANDA BOGOR INDONESIA</p>	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

<p>Mr DANA BUDIMAN ASSISTANT SECRETARY REGIONAL OF THE ECONOMIC AND DEVELOPMENT JL. CIGAYUNG 294 RW. 004/RT003 DESA SUKAMANAH, KECAMATAN CISAAT, KABUPATEN SUKABUMI JAWA BARAT INDONESIA</p>	
Email	danabdmn@gmail.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+6281316158009
Institution website	

<p>Mr HERRY SUBAGIADI HEAD OF GUNUNG GEDE PANGRANGO NATIONAL PARK JL. RAYA CIBODAS PO.BOX 3, CIPANAS, CIANJUR, JAWA BARAT INDONESIA</p>	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

<p>Mr HUGUA REGENT OF WAKATOBI, CENTRAL SULAWESI GOVERNMENT OF WAKATOBI JL. SAMBURAKA NO. 2 WANGI-WANGI, WAKATOBI, CENTRAL SULAWESI INDONESIA</p>	
Email	manan_1961@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	6240421011
Institution website	

<p>Mr ANANG SUDARNA HEAD OF BKPP WIL I, BOGOR, INDONESIA BKPP, AREA 1, GOVERNMENT OF WEST JAVA JL. IR. H. DJUANDA BOGOR INDONESIA</p>	
Email	titunasutwati@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr JEFRY SUSYAFRIANTO DIRECTOR, DIRECTORAT GENERAL OF PHKA, INDONESIA DITJEN PHKA, MINISTRY OF FORESTRY GEDUNG MANGGALA WANABAKTI, JL. JENDRAL GATOT SUBROTO JAKARTA 10270 INDONESIA	
Email	jef-fry@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+628158966083
Institution website	

Mr BAMBANG DAHONO ADJI DIRECTORATE GENERAL OF FOREST PROTECTION AND CONSERVATION OF NATURAL (DITJEN PHKA), MINISTRY OF FORESTRY, REPUBLIC OF INDONESIA GEDUNG MANGGALA WANABAKTI, MINISTRY OF FORESTRY JL. GATOT SUBROTO, JAKARTA 10270 INDONESIA	
Email	adhel_zumaki@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+6281398727758
Institution website	

Ms SITI NURAMALIATI PRIJONO CHAIR, THE INDONESIAN MAB PROGRAMME NATIONAL COMMITTEE, DEPUTY OF LIFE SCIENCES, THE INDONESIAN INSTITUTE OF SCIENCES (LIPI) GEDUNG SASANA WIDYA SARWONO LANTAI 3 JL. JENDRAL GATOTO SUBROTO NO. 10 JAKARTA 12710 INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org ; sn-prijono@cbn.net.id
Tel	+628128339458
Institution website	

Mr ABDUL MANAN HEAD OF DEVELOPMENT PLANNING PROGRAM AGENCY (BAPPEDA) OF WAKATOBI REGENCY JL. UWE ENUNU, WANGI-WANGI, WAKATOBI, INDONESIA INDONESIA	
Email	manan_1961@yahoo.com
Tel	+6281245778958
Institution website	

Mr YOHANES PURWANTO Program Director of The Indonesian MAB Programme National Committee THE INDONESIAN INSTITUTE OF SCIENCES (LIPI) GEDUNG KUSNOTO, LANTAI 4 JL. IR. H. JUANDA NO. 18 BOGOR 16122 INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org ; purwanto.lipi@gmail.com
Tel	+628128360011
Institution website	mab-indonesia.org

Mr AHMAD MUNAWIR HEAD OF SECTION NATIONAL PARK, DIRECTORATE CONSERVATION AND PROTECTED FOREST DEVELOPMENT MANGGALA WANABAKTI BUILDING, BLOK VII FLOOR 7 GATOT SUBROTO STREET-JAKARTA INDONESIA	
Email	wiratns@gmail.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+6281374078060
Institution website	

Mr JONDI INDRA BUSTIAN HEAD OF DEVELOPMENT PLANNING BOARD OF BENGKALIS REGENCY BENGKALIS INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr HERLIYAN SALEH THE REGENT OF BENGKALIS REGENCY BENGKALIS INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr AIDA GREENBURY MANAGING DIRECTOR SUSTAINABILITY AND STAKEHOLDER ENGAGEMENT, APP PLAZA BII, TOWER II LANTAI 5 THAMRIN - JAKARTA INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr CANECIO P. MUNOZ DIREKTUR OF ENVIRONMENT AND STAKEHOLDER ENGAGEMENT, SINAR MAS FORESTRY PLAZA BII, TOWER II LANTAI 15 THAMRIN-JAKARTA INDONESIA	
Email	Canecio.Munoz@sinarmasforestry.com
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr SATYAWAN PUDYATMOKO DEKAN FAKULTAS KEHUTANAN UGM JL. SUKUN B 01, KADIROJO II, PURWOMARTANI KALASAN SLEMAN INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+62816651284
Institution website	

Mr YUYU ARLAN SINARMAS FORESTRY PEKANBARU, INDONESIA INDONESIA	
Email	yuyu.arlan@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854; +628127638678
Institution website	

Mr SAEROZI KEPALA BALAI BESAR KONSERVASI SUMBER DAYA ALAM RIAU JL. HR. SUBRANTAS KM. 8,5 PEKANBARU INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org ; bbksdariau@ymail.com
Tel	+622518325854, +6276163135
Institution website	

Mr YANUAR KEPALA BIDANG INFRASTRUKTUR DAN LINGKUNGAN HIDUP, BAPPEDA PROVINSI RIAU Ir, ST, MT JL. GAJAH MADA NO. 200 PEKANBARU INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+62811754617
Institution website	

Mr KASIRUDDIN BIN ABDOEL JALIL KEPALA BADAN LINGKUNGAN HIDUP PROVINSI RIAU SH JL. THAMRIN NO. 93 PEKANBARU INDONESIA	
Email	kasiaruddin@yahoo.com
Tel	+6281928415999
Institution website	

Mr TENGKU DAHRIL KEPALA BADAN PENELITIAN DAN PENGEMBANGAN PROVINSI RIAU Prof. Dr. Ir. H, M.Sc JL. DIPONEGORO NO. 24 A PEKANBARU INDONESIA	
Email	dahril2011@gmail.com
Tel	+62811756094
Institution website	

Mr MUHAMMAD RAMLI WALID KEPALA BADAN PERENCANAAN PEMBANGUNAN DAERAH PROVINSI RIAU DR. SE, M.Si JL. GAJAH MADA NO. 200 PEKANBARU INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+6281276105187
Institution website	

Mr AHMAD FAIZAL BADAN PERENCANAAN PEMBANGUNAN DAERAH PROVINSI RIAU JL. GAJAH MADA NO. 200 PEKANBARU INDONESIA	
Email	ahmadfaizalsaleh@gmail.com
Tel	+6285265232049
Institution website	

Ms GWR. RICHE WILLIYATI BADAN PENELITIAN DAN PENGEMBANGAN PROVINSI RIAU JL. DIPONEGORO NO. 24 A PEKANBARU INDONESIA	
Email	richheranty@gmail.com
Tel	+6281268300800
Institution website	

Mr HARIANTO PROJECT COORDINATOR ITTO GEDUNG KUSNOTO LANTAI 4 JL. Ir. H. JUANDA NO. 18 BOGOR INDONESIA	
Email	hari.bid3@gmail.com
Tel	+6281326241078
Institution website	

<p>Ms HANNA BERNADETH THERIK TENAGA AHLI KERJASAMA ANTAR INSTANSI, MAJELIS RAKYAT PAPUA RUKAN PERMATA SENAYAN BLOK F 19-21, JL. TENTARA PELAJAR X JAKARTA INDONESIA</p>	
Email	hanna_therik@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622157940998; +622157940997
Institution website	

<p>Mr ERNESTO SILANGEN TENAGA AHLI KERJASAMA ANTAR INSTANSI, MAJELIS RAKYAT PAPUA RUKAN PERMATA SENAYAN BLOK F 19-21, JL. TENTARA PELAJAR X JAKARTA INDONESIA</p>	
Email	ernestosilangen@gmail.com
Tel	+6282110611662
Institution website	

<p>Mr SONY PARTONO DIRECTOR GENERAL, a.i., DIRECTORATE GENERAL OF FOREST PROTECTION AND NATURE CONSERVATION (PHKA), THE INDONESIAN MINISTRY OF FORESTRY MANGGALA WANABAKTI BLOCK I JL. GATOT SUBROTO JAKARTA INDONESIA</p>	
Email	adhel_zumaki@yahoo.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	628111116594; +62215720229
Institution website	

<p>Mr HARIJOKO SISWO PRASETYO HEAD OF LORE LINDU NATIONAL PARK JL. M. YAMIN NO. 53 PALU INDONESIA</p>	
Email	tnlorelindu@gmail.com ; mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+62816603445
Institution website	

<p>Mr I. WIDANA</p>	
<p>INDONESIA</p>	
Email	
Tel	
Institution website	

<p>Mr Muslin LUTFI PERTAMINA EP MENARA STANDAR CHARTER Jl. Prof. DR. Satrio No. 164 JAKARTA INDONESIA</p>	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

<p>Mr Teguh Pambudi Utama PERTAMINA EP MENARA STANDAR CHARTER Jl. Prof. DR. Satrio No. 164</p>	
---	--

Jakarta INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr Sigit Dwi Aryanto PERTAMINA EP MENARA STANDAR CHARTER JL. Prof. DR. Satrio No. 164 Jakarta INDONESIA	
Email	mab-lipi@mab-indonesia.org
Tel	+622518325854
Institution website	

Mr M. Mori	
INDONESIA	
Email	
Tel	
Institution website	

Mr G. Soebektiono	
INDONESIA	
Email	
Tel	
Institution website	

IRAQ / IRAK

Dr Ahmed M. AZIZ Expert Ministry of Water Resources IRAQ	
Email	aziz947@yahoo.com
Tel	+9647705384692
Institution website	

Mr Ahmed ADEL Chemist Ministry of Water Resources IRAQ	
Email	
Tel	
Institution website	

ITALY / ITALIE

Mr Maurizio Serra Permanent Delegate Delegation of Italy to Unesco 1 Rue Miollis 75015 Paris	
---	--

Email	m.serra.it@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mr Francesco Tafuri Deputy Permanent Delegate Delegation of Italy to Unesco 1 Rue Miollis 75015 Paris	
Email	f.tafari.it@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

M. Severo Mastronardi Délégation d'Italie auprès de l'Unesco 1, Rue Miollis 75015 Paris	
Email	s.mastronardi.it@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mr GIORGIO ANDRIAN Coordinator of the MaB activities CURSA Via Palermo 37 00184 Roma ITALY	
Email	projects@giorgioandrian.eu
Tel	+39-335-6802024
Institution website	www.cursa.it

Mr Ottavio Di Bella Ministry for Environment - General Directorate for Protection of Nature and Sea expert via C. Colombo 44, 00147 Roma Italy	
Email	ottaviodibella@yahoo.it
Tel	+393926591870
Institution website	www.minambiente.it

Mr Alessandro Zagarella Ministry of Agricultural Food and Forestry Policies Via XX settembre 20 - 00141 Rome Italy	
Email	a.zagarella@mpaaf.gov.it
Tel	+39 06 4665 5316
Institution website	www.politicheagricole.it

Ms Valentina Mauriello Consultant Italian Ministry of the Environment, the Land and the Sea Via Cristoforo Colombo, 44 00147 Rome ITALY	
Email	valentina.mauriello@gmail.com
Tel	+39 347 301 31 42
Institution website	

Ms Anna Maria Maggiore Head section - integrated planning and UNESCO - General Directorate for protection of nature and sea Italian Ministry for the Environment, and Protection of Land and Sea Via Cristoforo Colombo, 44 00147 Rome ITALY	
Email	maggiore.annamaria@minambiente.it
Tel	(+39) 06 5722 3461
Institution website	www.minambiente.it

M. SILVANO DOVETTA PRESIDENTE PARCO DEL PO CUNEESE VIA GRI SELDA N. 8 12037 SALUZZO (CN) ITALIA	
Email	info@parcodelpocn.it ; valente@monviso.eu
Tel	+39017546505
Institution website	www.parcodelpocn.it

Mme. MARINA BORDESE AMMINISTRATORE PARCO DEL PO CUNEESE VIA GRI SELDA N. 8 12037 SALUZZO (CN) ITALIA	
Email	info@parcodelpocn.it ; valente@monviso.eu
Tel	+39017546505
Institution website	www.parcodelpocn.it

M. FRANCESCO AUDISIO ADMINISTRATORE PARCO DEL PO CUNEESE VIA GRI SELDA N. 8 12037 SALUZZO (CN) ITALIA	
Email	info@parcodelpocn.it ; valente@monviso.eu
Tel	+39017546505
Institution website	www.parcodelpocn.it

M. MARIO DE CASA PARCO DEL PO CUNEESE TECNICO VIA GRI SELDA N. 8 12037 SALUZZO (CN) ITALIA	
Email	info@parcodelpocn.it ; valente@monviso.eu
Tel	+39017546505
Institution website	www.parcodelpocn.it

KAZAKHSTAN

Dr Roman Jashenko Chairman Kazakhstan MAB National Committee Laboratory of Entomology Institute of Zoology 93 Al-Farabi Avenue Almaty 050060 Kazakhstan	
Email	romajashenko@yahoo.com
Tel	+ 7 701 723 95 25
Institution website	

Ms Elina Maltseva Kazakhstan National MAB Committee Leading Specialist 93 al-Farabi Ave., Institute of Zoology Almaty, 050060 Kazakhstan	
Email	elina_m@inbox.ru
Tel	+7 777 2245192
Institution website	

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA / EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Ms Natasha Donevska Freelance Consultant bul. Jane Sandanski 116 1/11 1000 Skopje The Former Yugoslav Republic of Macedonia	
Email	donevska@gmail.com
Tel	
Institution website	

MADAGASCAR / MADAGASCAR

M. Hangy Lahimasy Conseiller Délégation Permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO 40 rue Général foy 75008 PARIS	
Email	depemadu@wanadoo.fr
Tel	+ 33142933477
Institution website	

MALAYSIA / MALYSIE

H. Exc. Mr MOHD ZULKIFLI MOHAMMED AMBASSADOR/PERMANENT DELEGATE PERMANENT DELEGATION OF MALAYSIA TO UNESCO 1, RUE MIOLLIS, ROOM 7.40 75732 PARIS CEDEX 15 FRANCE	
Email	m.mohd.my@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mr HUSSALMIZZAR BIN HUSSAIN SCIENCE ATTACHE PERMANENT DELEGATION OF MALAYSIA TO UNESCO 1, RUE MIOLLIS, ROOM 7.40 75732 PARIS CEDEX 15 FRANCE	
Email	h.bin-hussain.my@unesco-delegations.org
Tel	
Institution website	

Mme. Julie BLAZY Chargé de Programme Environnement PNUD Madagascar Antananarivo Madagascar	
Email	j.blazy@hotmail.fr
Tel	+33674198114
Institution	

website	
---------	--

MONGOLIA / MONGOLIE

<p>Ms Erdenechimeg Tegshjargal The Ministry of Environment and Green Development of Mongolia Director-General, Department of Protected Areas Management 15160 Government building 2, United nations street 5/2 Ulaanbaatar, Mongolia</p>	
Email	erka1111@yahoo.de ; erka@mne.gov.mn
Tel	+976-51-267675
Institution website	www.mne.gov.mn

NAMIBIA / NAMIBIE

<p>Mr Ferdinand Katire Programme Officer Natural and Social Sciences Namibia National Commission for UNESCO Private Bag 13186 , Government Office Park Windhoek Namibia</p>	
Email	Ferdinand.Katire@moe.gov.na
Tel	+264 61 2933317
Institution website	

NIGER / NIGER

<p>M.Hamissou HALILOU MALAM GARBA Chef de Division Aires Protégées Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts, Rue des Ambassades B.P. 578, Niamey NIGER</p>	
Email	hamissou66@yahoo.fr ; hamissou.halilou@gmail.com
Tel	+227 96 5315 43 / +227 90 53 15 43 / +227 94 10 89 65
Institution website	

<p>Mme FATIMATA GAGARA BAKO MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT INGENIEUR HYDRAULICIEN B.P. 257 NIAMEY NIGER</p>	
Email	gagara_fatima@yahoo.fr
Tel	+227 96472135
Institution website	

POLAND / POLOGNE

<p>Mr Zygmunt Krzemiński Minister's Councillor Ministry of the Environment Wawelska 52/54 00-922 Warsaw Poland</p>	
Email	zygmunt.krzeminski@mos.gov.pl
Tel	+48 22 57 92 235
Institution website	www.mos.gov.pl

<p>Ms Agnieszka WYZNIKIEWICZ-MABROUK Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of the Republic of Poland to UNESCO Maison de l'UNESCO Bureau MS2.41 1, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15</p>	
Email	dl.pologne@unesco-delegations.org
Tel	+33 01.45.68.29.97
Institution website	

REPUBLIC DEMOCRATIC OF CONGO/ REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

<p>M. Odon MBWESANGOLO CLUB UNESCO PRODEVICAN biodiversite et changement climatique 166 AVENUE HAUT CONGO NO 166 Q/ UPN COMMUNE DE NGALIEMA / KINSHASA- RDC Republique Democratique du Congo</p>	
Email	mbwelwab@yahoo.fr
Tel	+243897772354
Institution website	

<p>M. Adrien KAKULA DIASOTUKA MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME/RDC COORDINATION NATIONALE REDD 14, AVENUE SERGENT MOKE/QUARTIER SOCIMAT/COMMUNE DE NGALIEMA/VILLE DE KINSHASA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO</p>	
Email	kakulaadrien@gmail.com
Tel	+243 990930226 ou +243813996522
Institution website	www.mecnt.cd

<p>M. Charles de Gaule Ntau ibtp ingenieur en btp RUE LUBEFU NO 47 COMMUNE DE LA GOMBE KINSHASA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO</p>	
Email	degaulentau@yahoo.fr
Tel	(+243)896439505
Institution website	

<p>M. Sébastien Lupeto AJFOI Assemblée des Jeunes Francophones pour les Organisations Internationales résident en Tunisie REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO</p>	
Email	lupetoseb@gmail.com
Tel	+216 55 378 566
Institution website	www.ajfoimonde.org

SAINT KITTS & NEVIS / SAINT KITTS & NEVIS

<p>Dr. David P. Doyle Permanent Delegate of St. Kitts and Nevis to UNESCO 28 rue Pasteur 92210 St. Cloud France</p>	
Email	dpdoyle@free.fr ; dl.st-kitts&nevis@unesco-delegations.org
Tel	+33-628-69-40-40
Institution website	

<p>Mr Antonio Maynard Secretary General and Chairman of St. Kitts and Nevis MAB National Committee The Education annex, Cayon Street,</p>	
---	--

Basseterre, St. Kitts and Nevis	
Email	dr_direction@yahoo.com
Tel	+869-662-4320
Institution website	face book-St.kitts national commission

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

M. Julius Oszlanyi Chairman Slovak National Committee for UNESCO MAB Programme Institute of Landscape Ecology of the Slovak Academy of Sciences Stefanikova Str. No.3, P.O. Box 254 81499 Bratislava	
Email	julius.oszlanyi@savba.sk
Tel	+421.2.20920316
Institution website	

SPAIN / ESPAGNE

S. Exc. M. Juan Manuel de BARANDICA Ambassadeur Délégué Permanent Delegación Permanente de España ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris France	
Email	dl.spain@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 85
Institution website	

M. José Antonio de ORY Délégué Permanent Adjoint Delegación Permanente de España ante la UNESCO 1, rue Miollis 75015 Paris France	
Email	dl.spain@unesco-delegations.org
Tel	+33 1 45 68 33 85
Institution website	

Sra Montserrat Fernandez San Miguel Directora Adjunta Organismo Autónomo Parques Nacionales (OAPN). Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente Jose Abascal 41 Madrid España	
Email	mfsanmiguel@oapn.es
Tel	+34915468114
Institution website	

Sr Juan José Areces Maqueda Secretario del Comité Español del Programa MAB Organismo Autónomo Parques Nacionales (OAPN). Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente Organismo Autónomo Parques Nacionales Calle José Abascal 41 28003 Madrid España	
Email	jareces@oapn.es
Tel	+ 34 915468239

Institution website	http://www.magrama.gob.es/es/organismo-autonomo-parques-nacionales-oapn/
----------------------------	---

<p>Sra Paloma Ramos Asistente Técnica de la Oficina Española del Programa MAB (OAPN) Organismo Autónomo Parques Nacionales (OAPN). Calle José Abascal 41 28003 Madrid España</p>	
Email	at_mab3@oapn.es
Tel	+34914220212
Institution website	www.oapn.es

<p>Sr. JOSE ANTONIO SANTISO MIRAMONTES ASOCIACIÓN DESARROLLO RURAL MARIÑAS - BETANZOS SAN MARCOS, S/N 15318 ABEGONDO (A CORUÑA) ESPAÑA</p>	
Email	info@marinasbetanzos.org
Tel	+34 981669541
Institution website	www.marinabetanzos.org

<p>Sr. JORGE MANUEL BLANCO BALLÓN ASOCIACIÓN DESARROLLO RURAL "MARIÑAS - BETANZOS" SAN MARCOS, S/N 15318 ABEGONDO - A CORUÑA ESPAÑA</p>	
Email	info@marinasbetanzos.org
Tel	+34 981669541
Institution website	www.marinabetanzos.org

<p>Sr. CESAR LONGO QUEIJO ASOCIACIÓN DESARROLLO RURAL MARIÑAS - BETANZOS SAN MARCOS, S/N 15318 ABEGONDO - A CORUÑA GALICIA - ESPAÑA</p>	
Email	info@marinasbetanzos.org
Tel	+34 981669541
Institution website	www.marinabetanzos.org

<p>Sr. ROBERTO ARIAS SÁNCHEZ SUBDIRECTOR GENERAL CONSEJERÍA DE MEDIO AMBIENTE. XUNTA DE GALICIA SAN MARCOS, S/N 15318 ABEGONDO - A CORUÑA GALICIA ESPAÑA</p>	
Email	info@marinasbetanzos.org
Tel	+981669541
Institution website	http://www.marinabetanzos.com/

<p>Sra. Valle Hidalgo Prieto Ayuntamiento de El Espinar (Segovia) Plaza de la Constitución 1. 40400. El Espinar. Segovia. España</p>	
Email	medioambiente@aytoelespinar.com
Tel	+34661612586
Institution website	www.elespinar

Sr. Francisco E. Jorge Gómez Ayuntamiento de El Espinar (Segovia) Plaza de la Constitución 1. 40400. El Espinar. Segovia. España	
Email	medioambiente@aytoespinar.com
Tel	+34661612586
Institution website	www.elespinar.es

Sr. VÁZQUEZ FERNÁNDEZ Alcalde-Presidente AYUNTAMIENTO DEL REAL SITIO DE SAN ILDEFONSO PLAZA DE LOS DOLORES, N°1 40100 SAN ILDEFONSO ESPAÑA	
Email	alcaldia@lagranja-valsain.com
Tel	+34 921 47 00 18
Institution website	www.lagranja-valsain.com

Sr. ÓSCAR AGRAZ PASCUAL TÉCNICO DE MEDIO AMBIENTE AYUNTAMIENTO DEL REAL SITIO DE SAN ILDEFONSO PLAZA DE LOS DOLORES, N°1 40100 SAN ILDEFONSO ESPAÑA	
Email	medioambiente2.sanildefonso@gmail.com
Tel	+34 921 47 00 18
Institution website	www.lagranja-valsain.com

Sr. MARIA JESÚS FERNÁNDEZ ORTEGA CONCEJAL DE MEDIO AMBIENTE AYUNTAMIENTO DEL REAL SITIO DE SAN ILDEFONSO PLAZA DE LOS DOLORES N° 1, 40100 SAN ILDEFONSO (SEGOVIA). ESPAÑA	
Email	alcaldia@lagranja-valsain.com
Tel	+34 921 47 00 18
Institution website	www.lagranja-valsain.com

Sra. MARIA JOSÉ BENEGAS MATEO DELEGADA ALCALDÍA AYUNTAMIENTO DEL REAL SITIO DE SAN ILDEFONSO PLAZA DE LOS DOLORES N° 1 40100 SAN ILDEFONSO (SEGOVIA) ESPAÑA	
Email	alcaldia@lagranja-valsain.com
Tel	+34 91 47 00 18
Institution website	www.lagranja-valsain.com

Sra. Laura García Álvarez Ayuntamiento de El Espinar (Segovia) Plaza de la Constitución, n° 1 40400 El Espinar (Segovia) España	
Email	alcaldia@aytoespinar.com
Tel	+34921181700
Institution website	www.elespinar.es

Sra. Raquel Rincón Sanz Ayuntamiento de El Espinar (Segovia) Plaza de la Constitución, n° 1 40400 El Espinar (Segovia) España	
Email	alcaldia@aytoespinar.com
Tel	+34921181700

Institution website	www.elespinar.es
---------------------	------------------

SOUTH AFRICA / AFRIQUE DU SUD

<p>Mr Thivhilaeli MAKATU South African Permanent Delegation to UNESCO 59 Quai d'Orsay, 75343 Paris Cedex 07 FRANCE</p>	
Email	makatut@dirco.gov.za
Tel	
Institution website	

<p>Ms Marisa Coetzee (Michel Batisse Award 2013) Program Manager and Biodiversity Coordinator Association for Water and Rural Development P.O. Box 1919 Hoedspruit 1380, South Africa</p>	
Email	coetzeemalisa@gmail.com ; marisa@award.org.za
Tel	+ (27)82 7303650
Institution website	

<p>Ms Skumsa Mancotywa NATIONAL DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL AFFAIRS Chief Director P/BAG X447 PRETORIA 0001 South Africa</p>	
Email	smancotywa@environment.gov.za
Tel	+27123103014
Institution website	www.environment.gov.za

<p>Mr KARL NAUDE NATIONAL DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL AFFAIRS CONTROL BIODIVERSITY OFFICER GRADE B P/BAG X447 PRETORIA 0001 Sout Africa</p>	
Email	knaude@environment.gov.za
Tel	+27123103700
Institution website	www.environment.gov.za

<p>Mr MPHO PILA NATIONAL DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL AFFAIRS BIODIVERSITY PRODUCTION OFFICER P/BAG X447 PROTORIA 0001 South Africa</p>	
Email	mpila@environment.gov.za
Tel	+27123103353
Institution website	www.environment.gov.za

<p>Mr Nematandani Mashudu Assistant Director Provincial Department North West Province Development House (NWDC Building); Corner Provident Street and University drive; MMabatho, 2735 South Africa</p>	
Email	mnematandani@nwpg.gov.za
Tel	+27145973597

Institution website	http://www.nwpg.gov.za/Economic%20Dev.%20&%20Tourism/Default.asp
----------------------------	---

SUDAN / SOUDAN

Prof. Salwa Mansour Expert Sudanese National Commission for Education, Science and Culture P.O. Box 2324 KHARTOUM Sudan	
Email	sudannatcom@hotmail.com
Tel	+ (249) 83 779 888
Institution website	

SWEDEN / SUEDE

Ms Johanna MacTaggart National MAB coordinator Swedish MAB National Committee Biosfärkontoret Box77 54221 Mariestad Sweden	
Email	Johanna.mactaggart@vanerkulle.se
Tel	+46 501 393193
Institution website	www.biosfaromrade.se

THE NETHERLANDS / LES PAYS-BAS

Ms Pieterneel van Oers Permanent Delegation of the Netherlands to UNESCO 14 Rue de Cadix 75015 France	
Email	pieterneelvanoers@hotmail.com
Tel	
Institution website	

Ms Khazar Nakhost Lotfi Permanent Delegation of the Netherlands to UNESCO 1 rue Miollis 75015 Paris France	
Email	khazar.lotfi@gmail.com
Tel	
Institution website	

TUNISIA / TUNISIE

M. makram hadj Ayed Agence Tunis Afrique Presse 12, Rue de Turquie, Cité yasmine La Manouba 02010 Tunisie	
Email	makram.hadjayed@yahoo.fr
Tel	+21624207939
Institution website	www.tap.info.tn

UGANDA / OUGANDA

Mr Baguma Ronald Uganda National Bureau of Standards Laboratory Assistant Uganda National Bureau of Standards P.O Box 6329 Nakawa Kampala Uganda	
Email	ronald.baguma@unbs.go.ug
Tel	+256782417102
Institution website	www.unbs.go.ug

VANUATU

Mr Samson VILVIL-FARE Delegation Permanente Adjoint Delegation permanente du Vanuatu aupres de l'UNESCO	
Email	s.vivilfare@vanuatuembassy.be
Tel	+33631823132
Institution website	

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)/ VENEZUELA (REPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

Mme Nawel A. Pérez Gharib Deuxième Secrétaire Délégation permanente de la République Bolivarienne du Venezuela auprès de l'UNESCO 1 rue Miollis 75015 PARIS	
Email	n.perez_ve@unesco-delegations.org ; n.perezgharib@gmail.com
Tel	+33 1 45682532 / 33 / 34
Institution website	

**OBSERVER / OBSERVATEUR
NON MEMBER STATE TO UNESCO / ETAT NON MEMBRE DE L'UNESCO**

HOLY SEE / VATICAN

Msgr. Francesco Follo Permanent Observer of the Holy See to UNESCO Permanent Observer Mission of the Holy See to UNESCO Maison de l'UNESCO 1 rue Miollis 75015 PARIS	
Email	op.saint-siege@unesco.org
Tel	+33 1 45683313
Institution website	

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES**

IUBS

Ms Nathalie Fomproix Executive Director IUBS Universite Paris Sud XI batiment 442 91405 Orsay cedex France	
Email	nfomproix@iubs.org
Tel	+33169155027
Institution website	iubs.org

IUCN

Mr Tim Badman Director World Heritage Programme IUCN (International Union for Conservation of Nature) 28 rue Mauverney, CH-1196 Gland, Switzerland	
Email	Tim.BADMAN@iucn.org
Tel	+41 22 999 0278 Mobile: +41 79 521 8984
Institution website	http://www.iucn.org/

RAMSAR CONVENTION

Mr Llewellyn YOUNG Senior Regional Advisor for asia-Oceania Secretariat of the Ramsar Convention on Wetlands Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland Switzerland	
Email	young@ramsar.org / ramsar@ramsar.org
Tel	+41792902625 / +41 22 999 01 70
Institution website	http://www.ramsar.org/

SCOPE

Mme Susan Greenwood Etienne SCOPE c/o UNESCO Bât. VII, Room 3.16 1, rue Miollis 75015 Paris France	
Email	sgreenwood@scopenvironment.org
Tel	+33 01 4586 4571
Institution website	www.scopenvironment.org

INSTITUTS

Mr Naguib-Michel Sidhom Président – Directeur des recherches Institut d'Orient 51 rue Lapepède 75005 Paris	
Email	institutdorient@gmail.com
Tel	+33 6 18 21 16 20
Institution website	institutdorient.org

Mr Thierry Gaudin President Prospective 2100 WFSF 59 rue St André des Arts 75006 Paris France	
Email	gaudin@2100.org
Tel	+33607557622
Institution website	http://2100.org and http://www.wfsf.org/

Mme. Nancy Ochoa-Gilonne Association LUPUNA Fondatrice 8 Terrasse du Parc 75019 Paris France	
Email	n.gilonne@gmail.com
Tel	+33 1 6 45 78 57 32
Institution website	http://associationlupuna.blogspot.fr/

M. Michel Gilonne Association LUPUNA Président 8 Terrasse du Parc 75019 Paris France	
Email	michel.gilonne@gmail.com
Tel	+33 1 6 45 78 57 32
Institution website	http://associationlupuna.blogspot.fr/

M. Jérôme Pelenc Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine (IHEAL-CREDA) 17 rue Pierre Leroux 75007 Paris France	
Email	jerome.pelenc@gmail.com
Tel	
Institution website	http://www.iheal.univ-paris3.fr/

Mme. Clémence Bourlet PAFHA 45 boulevard Brune 75014 PARIS FRANCE	
Email	clem.brit@gmail.com
Tel	
Institution website	

UNESCO SECRETARIAT

UNESCO Offices / Bureaux de l'UNESCO

Mr Shahbaz Khan Deputy Director UNESCO Jakarta UNESCO House, JL.Galuh (II) No.5, Kebayoran Baru, Jakarta 12110, Indonesia	
Email	s.khan@unesco.org
Tel	+62 21 7399818
Institution website	www.unesco.org/Jakarta

UNESCO Headquarters / Siège de l'UNESCO

Assistant Director General for Natural Sciences:
Ms Gretchen Kalonji

Division of Ecological and Earth Sciences:
Mr Thomas Schaaf, Director a.i. and Secretary a.i. of the MAB Programme
Ms Marthe Baganzicaha, Programme Specialist
Ms Meriem Bouamrane, Programme Specialist
Ms Maria Cardenas, Consultant
Mr Miguel Clüsener-Godt, Senior Programme Specialist
Mr Peter Dogsé, Programme Specialist
Mr Alberto Hernandez Salinas, Assistant Programme Specialist
Ms Natasha Lazic, Assistant
Ms Sandra Ménard, Assistant
Ms Kremena Nikolova, Assistant
Ms Noeline Rakotoarisao-Raondry, Chief of Section, SC/EES/BNC
Ms Sylvie Venter, Senior Assistant to the Director
Ms Lisa Blanken, Intern

PRESS

Ms Mejadzic Djeuana Journalist UNESCO Press	
Email	djananouvelles@gmail.com
Tel	
Institution website	http://www.jolpress.com/blog/djenana-mujadzic--819636.html

Mr Lamine Tall Journalist Diaspora News	
Email	amdoulaminetall@yahoo.fr
Tel	
Institution website	http://www.diasporanews.eu/

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture par le Président du CIC
2. Discours d'ouverture par la Directrice générale de l'UNESCO
3. Rapport du Président du CIC
4. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
5. Rapport du Secrétaire du Programme MAB
6. Rapport des Etats membres/réseaux MAB régionaux et thématiques sur leurs activités s'inscrivant dans le cadre du Programme MAB
7. Evaluation du Plan d'action de Madrid (PAM)
8. Le Programme MAB et le Réseau mondial de Réserves de biosphère (RMRB) – L'après Rio+20 et vers une stratégie pour 2014-2021
9. Propositions de nouvelles réserves de biosphère, et extension/modification de réserves de biosphère faisant déjà partie du RMRB
10. Examen périodique des réserves de biosphère et suivi des recommandations
11. Bourse Michel Batisse en matière de gestion de réserves de biosphère
12. Bourses du MAB pour jeunes scientifiques
13. Date et lieu de la 26ème session du CIC-MAB
14. Questions diverses
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la session

ANNEXE 3

Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) Vingt-cinquième session

Siège de l'UNESCO, Paris, Salle XII (Bâtiment Fontenoy)
27-30 mai 2013

<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/about-mab/icc/icc/25th-session/>

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU PROGRAMME MAB

1. Le présent rapport récapitule les principales activités menées par le Secrétariat du MAB depuis la 24^e session du Conseil international de coordination (CIC) du MAB, qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO (Paris, 9-13 juillet 2012). Lorsque le Secrétaire par intérim du Programme MAB le présentera au Conseil du MAB le 27 mai 2013, il pourra y inclure les éléments nouveaux susceptibles de lui avoir été communiqués dans l'intervalle. Ce rapport porte uniquement sur les questions qui ne seront pas traitées au titre des différents points de l'ordre du jour proposés pour la 25^e session du Conseil, étant donné que ces derniers seront présentés par le Secrétariat du MAB lors de l'examen de chacun des points. Certains des points de l'ordre du jour (propositions de désignation de nouvelles réserves de biosphère, rapports d'examen périodique des réserves existantes, lauréats des bourses du MAB pour jeunes scientifiques, entre autres) seront étudiés par le Bureau du CIC et ses recommandations seront soumises à l'examen du Conseil lorsque ce dernier délibérera du point concerné.
2. Les 34 membres du CIC-MAB ont tous assisté à la 24^e session du Conseil, à laquelle ont participé également 34 délégations d'observateurs et 4 organisations intergouvernementales ou non gouvernementales. À sa 24^e session, le Conseil a approuvé la création de 20 nouvelles réserves de biosphère, situées notamment dans trois nouveaux pays (Kazakhstan, Haïti, Sao Tomé-et-Principe) et incluant deux nouvelles réserves transfrontières. Le Réseau mondial des réserves de biosphère regroupe désormais 610 réserves (dont 12 sites transfrontières) dans 117 pays. De nombreux comités nationaux du MAB et commissions nationales pour l'UNESCO ont organisé, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles réserves de biosphère, des cérémonies officielles qui ont été largement couvertes par les médias locaux et nationaux, ce qui a beaucoup contribué à la visibilité des sites concernés ainsi que du Réseau mondial des réserves de biosphère dans son ensemble.
3. Suite à la décision prise par le CIC à sa 24^e session, un petit groupe de travail a été mis en place pour réfléchir aux questions clés sur lesquelles l'évaluation du Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère devrait être centrée. Il sera rendu compte des progrès accomplis dans ce domaine au titre du point 7 de l'ordre du jour.
4. À sa session de juillet 2012, le CIC-MAB a décidé que le Secrétariat du MAB adresserait à tous les comités nationaux du MAB une lettre les priant de fournir d'ici à la fin de 2013 des informations sur le processus de mise à niveau des réserves de biosphère existantes visant à en faire des sites qui répondent aux critères de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère. Le Secrétariat du MAB a donné suite à cette demande et des informations détaillées sur les résultats de sa démarche seront fournies au Conseil au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire.
5. Suite à la décision prise par le CIC-MAB à sa 24^e session, et après approbation par le Bureau du MAB à la fin de décembre 2012, le formulaire de proposition de réserve de biosphère et le formulaire d'examen périodique ont été finalisés et traduits en français et en espagnol, grâce au

soutien des comités nationaux français et espagnol du MAB. Les nouveaux formulaires sont disponibles en anglais, espagnol et français sur le site du MAB à l'adresse <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/related-info/publications/mab-official-documents/>.

6. Le 25 janvier 2013, la 9^e réunion de consultation entre le Groupe international de soutien (GIS) pour la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid et le Secrétariat du MAB s'est tenue au Siège de l'UNESCO, en présence d'un grand nombre de représentants des délégations permanentes auprès de l'UNESCO. Pour l'essentiel, les participants ont souscrit aux vues du Secrétariat du MAB concernant l'évaluation finale du Plan d'action de Madrid ainsi que les perspectives après Rio + 20 et les idées préliminaires sur la future stratégie pour 2014-2021. Ces questions seront présentées au CIC-MAB au titre des points 7 et 8 de l'ordre du jour, respectivement.

Écosystèmes et questions relatives au programme mondial

7. La période qui s'est écoulée depuis la 24^e session du CIC-MAB a été marquée par la situation financière difficile que connaît actuellement l'ensemble de l'UNESCO, et qui a des incidences tant en termes de ressources humaines que de financement pour les activités de programme. Ainsi, l'étude entreprise avec succès à l'échelle mondiale sur les changements planétaires et climatiques affectant les réserves de biosphère de montagne (GLOCHAMOST) n'a pas pu être menée à bien comme initialement prévu pendant l'exercice biennal en cours, faute de financement au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO. Néanmoins, plusieurs réserves de biosphère (Changbaishan, Chine ; Berchtesgaden, Allemagne ; Nanda Devi, Inde ; Huascarán, Pérou ; Sierra Nevada, Espagne, par exemple) ont poursuivi les travaux concernant GLOCHAMOST par leurs propres moyens.

8. Les difficultés auxquelles se heurtent certaines activités du MAB relatives aux écosystèmes, notamment celles ayant trait aux terres arides, ont été en partie compensées par la poursuite de projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires, en particulier le Projet sur la gestion durable des terres arides marginales (SUMAMAD, financé par le Gouvernement flamand de Belgique), qui implique des réserves de biosphère dans les zones arides au Burkina Faso, en Chine, en Égypte, en Jordanie, au Pakistan et en Tunisie, ainsi que des spécialistes des terres arides en Belgique, en Bolivie et en Inde. Malheureusement, aucun financement au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO n'a pu être alloué aux études sur les terres arides et aux réserves de biosphère en zone aride dans d'autres pays.

9. La 3^e réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières se tiendra sur les îles d'Hiiumaa et Saaremaa dans la réserve de biosphère de l'archipel de l'Estonie occidentale (Estonie, 3-7 juin 2013). Cette réunion est organisée conjointement par le Secrétariat du MAB, la réserve de biosphère de l'archipel de l'Estonie occidentale, la réserve de biosphère de l'île de Jeju (République de Corée) et la réserve de biosphère de Minorque (Espagne). Établi en 2012, le Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières vise à étudier, appliquer et diffuser des stratégies pour préserver la biodiversité et le patrimoine des régions insulaires et côtières, à promouvoir le développement durable et à faciliter l'adaptation au changement climatique ainsi que l'atténuation de ses effets. Ses deux pôles techniques coordonnent le Réseau et travaillent de concert au niveau mondial : le bureau de l'île de Jeju s'occupe principalement des questions relatives au changement climatique, tandis que le bureau de Minorque se spécialise dans la thématique du développement durable. La 1^{ère} réunion de ce nouveau réseau s'est tenue à Minorque (13-15 février 2012) et la 2^e sur l'île de Jeju (12-13 septembre 2012). La 3^e réunion rassemblera les représentants des réserves de biosphère insulaires et côtières pour débattre des grands défis et des principales menaces auxquels sont confrontées ces zones – changement climatique ; autosuffisance hydrique, énergétique et alimentaire ; gestion des déchets – et pour partager les données d'expérience ainsi que les solutions possibles.

10. Le Secrétariat du MAB poursuit sa coopération avec le Centre de résilience de Stockholm (SRC), notamment dans le cadre du Programme sur les changements des écosystèmes et la société (PECS) parrainé par l'UNESCO et le CIUS et hébergé par le Centre. Les réserves de biosphère sont utilisées comme sites de recherche dans le cadre de plusieurs projets et groupes de travail, portant notamment sur la conservation du paysage et la biodiversité. Le Secrétariat du MAB coopère avec d'autres programmes de recherche du Centre qui utilisent les réserves de biosphère comme des sites de démonstration, tels que le projet GLEAN (Enquête mondiale sur l'apprentissage de la gestion écosystémique des réserves de biosphère et la participation à celle-ci). En outre, la coopération avec l'Université du Michigan (États-Unis) sur la gouvernance des réserves de biosphère a progressé : plus de 200 sites sont maintenant échantillonnés dans la base de données sur la gouvernance, inspirée du cadre socioécologique élaboré par Mme Elinor Ostrom. Le MAB-UNESCO est un partenaire institutionnel de la Bourse Elinor Ostrom pour la gouvernance collective des biens communs. Créée pour honorer l'héritage d'Elinor Ostrom, et destinée à promouvoir les travaux portant sur nos biens communs, cette bourse, en conformité avec la démarche de Mme Ostrom, récompensera aussi bien des chercheurs que des praticiens. Le premier appel à candidatures pour la bourse a été ouvert jusqu'à la mi-avril 2013, notamment sur la page d'accueil du MAB.

11. En novembre 2012, le MAB-UNESCO et le PNUE ont organisé au Siège de l'UNESCO la 2^e réunion du Conseil du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP), organe qui ne s'était pas réuni depuis 2005. Cet événement, financé par le DFID, a contribué à relancer la collaboration avec le PNUE et à accroître la visibilité de l'UNESCO en tant qu'agence des Nations Unies coresponsable du GRASP. Le principal résultat de la réunion a été l'accord sur une stratégie à long terme ; les réserves de biosphère qui constituent un habitat pour les espèces des grands singes pourraient jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de cette stratégie.

12. Les travaux du MAB sur les aires urbaines ont progressé avec le nouveau Programme de biosphère pour l'urbanisation intégrée des zones rurales (BIRUP), dont la première phase est menée en Chine (District de Ba'nan, Chongqing). BIRUP est un partenariat nouveau et évolutif entre le MAB-UNESCO, la municipalité de Chongqing et son district de Ba'nan et le secteur privé (groupe CHIC). Ce programme a pour principal objectif de concilier l'aménagement urbain avec le développement durable, la réduction de la pauvreté et la conservation des espaces ruraux naturels. Il envisage l'aménagement urbain selon une approche holistique, qui intègre les besoins des zones péri-urbaines et de leurs populations ainsi que la nécessité de sauvegarder la prestation de services écologiques par l'environnement naturel, en exploitant pleinement la notion de réserve de biosphère.

13. Les travaux portant sur le changement climatique et les réserves de biosphère ont été intensifiés grâce à la collaboration avec la Plateforme intersectorielle de l'UNESCO sur le changement climatique, dans le cadre de laquelle plusieurs projets intersectoriels et interdisciplinaires impliquant des réserves de biosphère ont été lancés fin 2012. Ces projets sont notamment les suivants :

- SPARCK – Partager les conceptions en matière d'adaptation et de résilience et les connaissances relatives au climat. Projet portant sur l'adaptation au changement climatique et l'éducation, destiné aux îles de Polynésie et coordonné par le Bureau de l'UNESCO à Appia ;
- Initiative RENFORUS – destinée à promouvoir l'utilisation des réserves de biosphère et des sites du Patrimoine mondial comme observatoires de terrain pour l'utilisation durable des sources d'énergie renouvelables ;
- Forum de l'UNESCO sur l'adaptation au changement climatique – visant à faire progresser la science et les connaissances pour favoriser, grâce à une action éclairée, l'adaptation aux effets du changement climatique, notamment dans les réserves de biosphère et leurs alentours ;

- Impacts du changement climatique dans les grandes régions montagneuses de la planète – réseau multidisciplinaire pour les stratégies d'adaptation impliquant les réserves de biosphère dans les zones de montagne.

Activités régionales

14. Malgré les restrictions financières, plusieurs activités importantes ont été menées dans les réseaux régionaux et sous-régionaux du MAB, souvent grâce à un soutien extrabudgétaire, et mises en œuvre par les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Dans la région Asie-Pacifique, le Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) a organisé, par l'intermédiaire du Bureau de l'UNESCO à Beijing, un stage de formation d'une semaine à Changbaishan (Chine, 10-16 juillet 2012), centré sur les nouvelles technologies utilisées dans les processus d'inventaire de la biodiversité, notamment la gestion de l'information géographique, les études de terrain et la gestion des données. Dix-sept stagiaires venus des sept pays membres de l'EABRN ont participé à cette formation et ont eu la possibilité de mettre en pratique leurs compétences nouvellement acquises lors d'une visite sur le terrain dans la réserve de biosphère de Changbaishan. L'EABRN travaille à un projet de recherche conjoint sur les impacts du changement climatique sur la biodiversité et le suivi à long terme, auquel sont associées les réserves de biosphère de Changbaishan (Chine), du Mont Paekdu (République populaire démocratique de Corée), du Mont Sorak (République de Corée) et de Sikhote-Alinskiy (Fédération de Russie). La 13^e réunion de l'EABRN se tiendra à Irkutsk (Fédération de Russie) du 14 au 18 octobre 2013 et portera plus spécialement sur « Les conséquences biologiques et sociales des changements planétaires ».

15. Une réunion du Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM) s'est tenue à Ramsar (République islamique d'Iran, février 2013) ; au cours de cette réunion, les cinq pays d'Asie centrale ont été admis comme nouveaux membres du réseau SACAM. Les activités du SACAM ont été présentées lors de la 11^e Conférence des États parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) (COP-11, Inde, octobre 2102), au cours de laquelle le Bureau de l'UNESCO à New Delhi, en association avec le Gouvernement indien, a lancé le *Compendium on Indian Biosphere Reserves*. En outre, lors de la COP-11, un événement parallèle de haut niveau sur le thème « Soutenir les communautés des zones coralliennes : un avenir durable et résilient au changement climatique grâce à la première réserve de biosphère de l'UNESCO aux Maldives » a été organisé par le Gouvernement des Maldives, l'UNESCO, le PNUD et le Secrétariat de la CDB. Le Ministre de l'environnement des Maldives s'est engagé à faire en sorte que l'ensemble du pays et sa Zone économique exclusive (ZEE) deviennent une réserve de biosphère de l'UNESCO d'ici à 2017 ; cet engagement faisait suite à l'Appel d'Hyderabad pour les champions de la biodiversité, lancé lors de la COP-11 et qui visait entre autres à intensifier sensiblement les efforts pour protéger l'environnement marin. Un autre événement parallèle (organisé par la GIZ et l'UNESCO) a porté sur « Les sites du patrimoine et la biodiversité pour l'adaptation au changement climatique : le rôle des sites désignés par l'UNESCO – sites du patrimoine mondial naturel et réserves de biosphère ». Le Gouvernement de Chhattisgarh (Inde) a organisé un autre événement parallèle pour marquer la désignation du site d'Achanakmar-Amarkantak comme réserve de biosphère.

16. Le Bureau de l'UNESCO à Djakarta, en collaboration avec le Comité national vietnamien du MAB, organisera une réunion stratégique des réseaux de réserve de biosphère de la région Asie-Pacifique du 22 au 25 avril 2013 à Hanoï (Viet Nam) sur le thème « Le rôle des réserves de biosphère s'agissant de réaliser l'avenir que nous voulons pour tous » ; les représentants des réseaux sous-régionaux d'Asie (EABRN, PACMAB, SACAM, SeaBRNet) seront invités à participer à cette réunion.

17. En ce qui concerne la région Afrique, le Secrétariat du MAB et AfriMAB travaillent en partenariat avec la Commission allemande pour l'UNESCO et l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) à l'élaboration d'un manuel à l'usage des gestionnaires des réserves de biosphère de l'UNESCO en Afrique. En février 2013, une réunion a été organisée à Mombasa (Kenya) pour examiner et affiner le contenu du manuel. Vingt-cinq experts de 13 pays

africains et d'Allemagne y ont participé. Le manuel est conçu pour être utilisé dans l'ensemble du continent africain.

18. La promotion d'une gestion durable des écosystèmes partagés grâce à l'établissement de réserves de biosphère transfrontières ayant été définie comme une priorité par AfriMAB, le Secrétariat du MAB, en collaboration avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, met en œuvre deux projets visant à évaluer la faisabilité de la création de réserves de biosphère transfrontières dans le bassin forestier du Congo (Cameroun, Congo, Gabon), dans l'espace TRIDOM (proposition de réserve de biosphère « trinationale Dja-Odzala-Minkebe ») et dans le bassin du lac Tchad (Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Libye, Niger, Nigéria).

19. Au Rwanda, le projet de Pôle d'excellence en biodiversité se poursuit, grâce à un financement au titre du Fonds du Programme Unis dans l'action. Le Secrétariat du MAB a organisé, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Nairobi, trois stages de formation de formateurs en taxinomie, avec des conférenciers du Burundi, d'Ouganda et d'Afrique du Sud. Vingt-neuf enseignants de huit établissements associés au projet ont bénéficié de ces stages.

20. Au cours des 10 derniers mois, l'École régionale d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), en République démocratique du Congo, a appuyé la formation de 64 étudiants en maîtrise et de 33 doctorants. Les personnels de l'ERAIFT ont participé à plusieurs ateliers et séminaires ayant un lien direct avec les activités quotidiennes de l'École, lors desquels ils sont intervenus en tant que formateurs, en partenariat avec différentes organisations. L'ERAIFT a également pris plusieurs initiatives en vue de s'affirmer comme pôle d'excellence au niveau régional. À cette fin, des missions ont été menées à Ouagadougou (Burkina Faso) pour la reconnaissance des doctorats par le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), ainsi qu'à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour relancer le projet d'extension de l'ERAIFT en Afrique de l'Ouest, conformément à la décision 179 EX/38 du Conseil exécutif de l'UNESCO.

21. Le Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam a organisé deux stages de formation (l'un portant sur le continent et l'autre sur l'île de Zanzibar) à l'intention du Comité national du MAB de la République-Unie de Tanzanie, qui avait demandé que davantage de sites soient proposés pour inclusion dans le Réseau mondial des réserves de biosphère. Ces formations étaient financées au titre du PNUAD de Tanzanie pour 2012-2013. Quarante personnes au total ont suivi ces deux formations, dispensées à l'aide d'un manuel mis au point par le Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam et qui intègre les dimensions genre et culture. Le but d'ensemble de ces stages était de donner aux participants les informations pertinentes pour qu'ils présentent des dossiers de proposition de réserve de biosphère de l'UNESCO susceptibles d'aboutir. Plusieurs nouveaux sites, dont des sites transfrontières, ont ainsi été proposés pour être désignés comme réserve de biosphère.

22. Conformément au Plan d'action de Madrid et afin de renforcer le Comité national du MAB de façon qu'il assume au mieux son rôle et ses responsabilités et s'acquitte avec efficacité de son mandat, le Bureau de l'UNESCO à Abuja a organisé un atelier de deux jours, les 26 et 27 mars 2013, sur le thème « Renforcer les comités nationaux du PHI et du MAB pour une gouvernance de l'eau, une gestion des réserves de biosphère et une conservation de la biodiversité efficaces ». Accueilli par l'Institut national des ressources en eau/RC-IRBM de l'UNESCO à Kaduna (Nigéria), l'atelier a été largement suivi. Les participants se sont engagés à s'investir directement dans les activités des réseaux du MAB aux niveaux régional et mondial.

23. Accueillie par le Comité national ghanéen du MAB, la prochaine réunion d'AfriMAB aura lieu à Accra (24-27 septembre 2013). Les sessions techniques porteront sur le rôle que jouent les services fournis par les écosystèmes dans les réserves africaines de biosphère pour stimuler l'économie verte. Dans ce contexte, il est permis d'espérer que le projet proposé par l'UNESCO concernant « Les économies vertes dans les réserves africaines de biosphère », dont doivent

bénéficier le Ghana, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie, sera approuvé aux fins de financement par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA).

24. Le Réseau des États membres d'ArabMAB organisera sa 8^e réunion et son atelier régional sur l'économie verte et les réserves de biosphère les 12 et 13 avril 2013 dans la réserve de biosphère de Dana (Jordanie). L'atelier portera sur les services écosystémiques, le changement climatique et le tourisme.

25. Le Réseau IberoMAB tiendra sa 16^e réunion au Venezuela en novembre 2013. Il est prévu que 22 pays de la région Amérique latine et Pacifique ainsi que la Péninsule ibérique y participent. Cette réunion déterminera l'avenir du réseau, ses modalités de travail et son mode de financement. Le Bureau de l'UNESCO à Montevideo, agissant en étroite coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Quito et le Secrétariat du MAB à l'UNESCO, organisera la réunion conjointement avec le Secrétariat d'IberoMAB implanté au Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Au cours de cette réunion, on envisagera notamment la création de réserves de biosphère transfrontières.

26. Le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis et le Secrétariat du MAB ont organisé une « Conférence interministérielle et d'experts sur les réserves de biosphère dans la sous-région des Caraïbes : outils pour le développement durable et la croissance », qui a eu lieu à Saint-Kitts-et-Nevis les 26 et 27 mars 2013. L'objectif de cette manifestation était de faciliter les discussions sur la désignation de lieux appropriés pour la création de nouvelles réserves de biosphère ainsi que l'intégration de celles-ci avec les programmes de développement durable et les plans d'adaptation au changement climatique élaborés aux échelons local et national. Les participants ont également été incités à débattre de la création d'un réseau d'experts pour la désignation de nouvelles réserves de biosphère dans la sous-région des Caraïbes anglophones et à définir des initiatives spécifiques susceptibles d'être développées dans les réserves existantes, initiatives qui déboucheraient sur la création et la promotion de nouveaux produits, services et emplois. Ont participé à la réunion les ministres chargés des questions d'environnement de cinq pays (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin) ainsi que des délégations de haut niveau de Curaçao, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Sainte-Lucie.

27. Fin 2012, le Gouvernement allemand, par l'intermédiaire de son Ministère fédéral de la coopération économique (BMZ) et de la Banque de reconstruction (KfW), a décidé de soutenir la réserve de biosphère transfrontières trinationale de Trifinio Fraternidad (El Salvador, Guatemala, Honduras) en lui octroyant une subvention de 11 millions d'euros pour une période de cinq ans. L'Allemagne reconnaît ainsi le travail accompli par les collectivités locales pour promouvoir et gérer leur propre développement dans l'optique de la conservation des ressources naturelles. En ce qui concerne la réserve de biosphère de Trifinio Fraternidad, institution trinationale, ce soutien signifie également que la responsabilité lui incombe d'améliorer la cohabitation durable des populations (quelque 370 500 personnes vivent dans la réserve de biosphère) et de la nature.

28. Le réseau REDBIOS (Réseau des réserves de biosphère de l'Atlantique Est) organisera un atelier du 3 au 10 mai 2013 dans la Province autonome et réserve de biosphère de Principe (Sao Tomé-et-Principe). Rassemblant des participants de l'Espagne (îles Canaries), de Sao Tomé-et-Principe, de la Guinée-Bissau ainsi que de Madère et des Açores (Portugal), la réunion s'intéressera à la coopération interrégionale au sein de la Macaronésie et aux liens de REDBIOS avec le Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières.

29. En Europe, un atelier sur les services écosystémiques dans les réserves de biosphère s'est tenu les 13 et 14 septembre 2012 dans la réserve de biosphère du Paysage de la côte Est du Lac Vättern, à Jönköping (Suède), avec le soutien du Centre de résilience de Stockholm. Des gestionnaires et des coordonnateurs, venus essentiellement des réserves de biosphère du réseau EuroMAB mais aussi d'Afrique du Sud, se sont réunis pour mener un travail théorique et pratique sur la notion de services écosystémiques et son application à la gestion du paysage. Répondant aux besoins exprimés lors de la réunion d'EuroMAB de 2011, cet atelier entendait offrir un forum

pour l'échange de connaissances et le perfectionnement des compétences. Il s'est déroulé pendant la semaine au cours de laquelle a été inaugurée la cinquième réserve de biosphère de la Suède, le Paysage de la côte Est du Lac Vättern. La prochaine réunion d'EuroMAB sera accueillie par le Canada et aura lieu dans la réserve de biosphère de l'arche de Frontenac (Ontario) du 15 au 19 octobre 2013.

30. Le présent rapport pourra être complété par les informations supplémentaires que fourniront les membres du Conseil du MAB et les observateurs au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire « Rapport des États membres/réseaux MAB régionaux et thématiques sur leurs activités s'inscrivant dans le cadre du Programme MAB ». En dépit de la situation financière difficile que connaît l'UNESCO pendant l'exercice biennal en cours, les multiples activités ci-dessus témoignent éloquemment de la vitalité et de la visibilité du Programme MAB et de son Réseau mondial des réserves de biosphère dans toutes les régions.

Mesures que pourrait prendre le Conseil du MAB

31. Le Conseil du MAB est invité à examiner ce rapport, qui sera présenté à ses membres le 27 mai 2013 accompagné de toute nouvelle information éventuellement portée à sa connaissance d'ici cette date. Le Conseil souhaitera peut-être formuler des observations, des recommandations et des suggestions concernant les questions spécifiques évoquées dans le présent rapport.